



**HAL**  
open science

## Les agglomérations protohistoriques en France sud-occidentale : quelques réflexions

Richard Boudet, Bernard Abaz, Alain Dautant, Philippe Gardes,  
Jean-François Garnier, Edmée Ladier, Philippe Lambert, Jacques Moreau,  
Jean-Paul Noldin, Alain Réginato, et al.

### ► To cite this version:

Richard Boudet, Bernard Abaz, Alain Dautant, Philippe Gardes, Jean-François Garnier, et al.. Les agglomérations protohistoriques en France sud-occidentale : quelques réflexions. *Aquitania*, 1994, L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale. Actes du XVIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Agen, 28-31 mai 1992), XII, pp.55-94. hal-03984693

**HAL Id: hal-03984693**

**<https://hal.science/hal-03984693>**

Submitted on 13 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

**Richard Boudet**

Chargé de recherche au  
C.N.R.S., U.M.R. 150  
CNRS-EHESS, Centre  
d'Anthropologie, 44 Avenue  
Léon Blum, 31500 Toulouse.

Avec la collaboration de

**Bernard Abaz,**

Musée de Sainte-Bazaille

**Alain Dautant,**

Chargé de recherche  
au C.N.R.S., Bordeaux

**Philippe Gardes,**

Etudiant-chercheur,  
Toulouse

**Jean-François Garnier,**

Atelier Aquitain de  
Restauration...,  
Villeneuve-sur-Lot

**Edmée Ladier,**

Conservateur du musée  
de Sciences Naturelles  
de Montauban

**Philippe Lambert,**

Etudiant-chercheur, Gabaret

**Jacques Moreau,**

Musée de Soulac-sur-Mer

**Jean-Paul Noldin,**

Musée de Sainte-Bazaille

**Alain Réginato,**

Dépôt archéologique  
départemental, Aiguillon

**Julia Roussot-Larroque**

Directeur de recherche  
au CNRS, Bordeaux

**et Christophe Sireix.**

AFAN, Bordeaux

# **L**es agglomérations protohistoriques en France sud-occidentale : quelques réflexions

Malgré un certain renouveau et de réels progrès depuis quelques années, la recherche sur les agglomérations protohistoriques<sup>1</sup> de la France sud-occidentale demeure balbutiante. On peut considérer que l'intérêt pour la protohistoire régionale s'est jusqu'à maintenant manifesté sous deux formes principales : l'attrait pour les vestiges découverts (avec une attirance particulière pour les mobiliers métalliques : parures, armes, monnaies...) et l'évocation des «antécédents indigènes» dans certains travaux touchant l'époque gallo-romaine. Nous nous proposons donc dans le cadre de la présente contribution<sup>2</sup> d'examiner la documentation actuellement disponible relative aux agglomérations régionales appartenant au dernier millénaire avant notre ère et aux structures mises au jour avant d'engager quelques réflexions<sup>3</sup>.

## Les agglomérations protohistoriques régionales

La documentation archéologique relative à l'Age du Fer découverte en France sud-occidentale est abondante. Il convient cependant de nuancer cette première remarque : l'ensemble est d'intérêt très inégal. Cela va de la simple mention de mise au jour de pièces éparses de mobiliers (parfois mal identifiés) jusqu'à quelques rares opérations de fouilles de faible envergure dont l'apport principal concerne surtout, lorsque les publications existent, la chronologie et la typologie des objets<sup>4</sup>. Ce n'est que de manière assez récente que les grandes séries d'objets provenant surtout de nécropoles anciennement fouillées ont fait l'objet de classement<sup>5</sup>. Grâce à ces travaux, on dispose aujourd'hui de séquences de mobiliers raisonnées et continues couvrant l'ensemble de l'Age du Fer après d'importants progrès réalisés en particulier pour la période comprise entre les IV<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>6</sup>. Même si il reste encore beaucoup à faire pour asseoir une chronologie plus précise ou pour mettre en évidence de probables spécificités régionales. La recherche protohistorique commence (et devra tendre de plus en plus à l'avenir) à s'affranchir des mobiliers et à s'intéresser aux structures organisées, aux problèmes économiques, à l'environnement<sup>7</sup>...

Nous allons nous attarder maintenant sur les agglomérations protohistoriques de la France sud-occidentale en abordant tout d'abord des aspects d'ordre géographique (localisation des sites et approche de l'organi-

sation de paysages), puis de manière plus précise l'étude des structures disponibles. Il faudra d'abord entendre ici par «agglomération» un regroupement de structures identifiées comme n'étant pas funéraires marquant une activité humaine sans préjuger ni de leur volume ni de leur qualité<sup>8</sup>. On s'interrogera un peu plus loin sur la présence d'une possible organisation interne et la reconnaissance de sites à fonction particulière.

En ce sens, un des premiers essais de synthèse est dû à J.-P. Mohen<sup>9</sup>. Les quelques structures dégagées dont il a pu disposer sont très partielles et proviennent surtout de grottes et de rares sites de plein air du Lot et de l'Ariège : plaques-foyers, sols de galets, fosses... D'autres sites sont simplement mentionnés en moyenne vallée de Garonne ou dans les Pyrénées<sup>10</sup>.

L'aire géographique qui nous intéresse ici couvre donc les territoires traversés par les vallées de la Garonne et de ses affluents sur sa rive gauche jusqu'aux Pyrénées ainsi que le bassin de l'Adour. Les plaines fluviales sont constituées d'alluvions riches et entourées de coteaux de faible altitude. Le bassin de l'Adour est limité au nord par la Grande Lande sableuse. Le cordon dunaire littoral aquitain n'est pas encore totalement fixé dans l'Antiquité<sup>11</sup>. Où les agglomérations protohistoriques sont-elles installées dans ce paysage

1. On entendra ici pour simplifier par «protohistoire» le dernier millénaire avant notre ère, du Bronze Final au principat d'Auguste.

2. Qui touchera sur le plan géographique les départements de la Gironde, des Landes, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

3. Pour ce qui est du domaine funéraire le lecteur se reportera aux contributions de S. Riuné-Lacabe et J. P. Giraud ci-après.

4. C'est ce qui ressort très clairement de la lecture des chroniques régionales de Gallia ou du volume de synthèse inédit de l'A.T.P. dirigée par R. Lequément concernant *L'occupation du sol au Second Age du Fer sur la bordure sud-ouest du Massif Central*.

5. Après les travaux des grands précurseurs du XIX<sup>e</sup> et du début XX<sup>e</sup> siècle : bibliographie dans Mohen, 1980. Voir aussi Marcadal, 1971 ; Boudet, 1987.

6. En particulier : Lequément et Vidal, 1986 ; Boudet, 1993a.

7. Voir dans le présent volume les contributions de Ch. Sireix sur les fours de potiers, de B. Cauuet sur les sites miniers du nord de l'Aquitaine ou le paléo-environnement de J. Roussot-Larroque et de P. Marinval.

8. Souvent on va le voir, la présence d'une agglomération protohistorique n'est attestée que par la découverte de mobiliers épars à la surface du sol ou par quelques structures plus ou moins isolées.

9. Mohen, 1980.

10. Mohen, 1980 : Sainte-Livrade et Montamat à Tonneins en Lot-et-Garonne, Veyrevigne en Tarn-et-Garonne, le Cluzel à Toulouse en Haute-Garonne ou le site fortifié probablement en grande partie médiéval de Castet-Crabé à Lagarde dans les Hautes-Pyrénées...

11. Cf. dans ce volume la contribution de J. Roussot-Larroque.

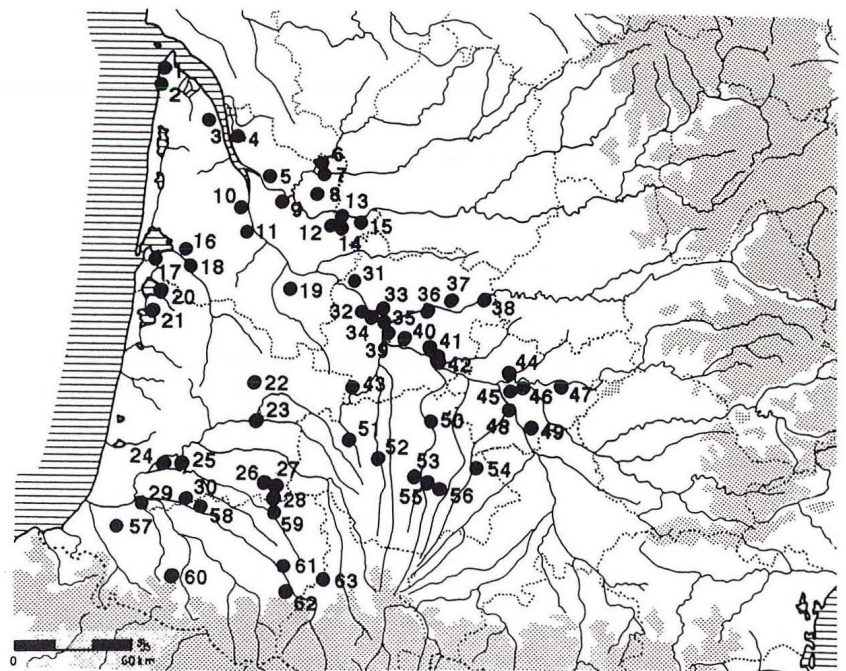


(fig. 1) <sup>12</sup> ? On peut raisonnablement définir trois types de localisation : sur le littoral atlantique et en estuaires, sur les terrasses alluviales des rivières et sur les hauteurs.

## Les agglomérations du littoral atlantique et des estuaires

Notre connaissance de l'évolution du littoral atlantique aquitain pendant la protohistoire a fait depuis peu quelques progrès en particulier en Médoc, sur la rive gauche de l'estuaire de la Gironde, dans la zone de l'ancien delta de la Garonne <sup>13</sup>. Cette région pendant les âges des Métaux se présentait sous la forme d'un ensemble d'îles séparées par des chenaux. Ces espaces progressivement colmatés par des alluvions diverses étaient traversés en alternance par des passées d'eaux marines ou fluviales. Une de ces îles a connu une intense occupation humaine depuis le Mésolithique avec des phases de développement plus larges au Bronze Moyen et pendant les âges du Fer, et un apparent abandon au Bronze Final. Cette île recouvrait une partie du territoire côtier des communes actuelles de Grayan-et-l'Hôpital et de Soulac-sur-Mer (fig. 1, n° 1 et 2). La mise en place du cordon dunaire, mais également la stabilisation des espaces intérieurs à l'aide de polders par des Hollandais sous Louis XIV ont favorisé la montée des sables et le recouvrement des sites archéologiques. Privée du passage par ses antiques chenaux, la mer exerce aujourd'hui sa violence directement sur la côte provoquant une forte érosion et un recul régulier de la ligne de rivage. Ainsi plusieurs sites des âges du Fer ont-ils été mis au jour et sont-ils en cours de destruction sur l'estran et dans les falaises dunaires actuelles. Leur mode d'apparition particulier ne favorise pas la prospection au sol qui pourrait permettre une estimation de leur superficie ni la fouille d'espaces suffisamment larges.

Seul le site de la Lède du Gulp à Grayan-et-l'Hôpital a fait l'objet d'une fouille un peu étendue <sup>14</sup>. L'installation humaine s'est faite en ce lieu autour d'une cuvette marécageuse installée au milieu de dunes et alimentée par une source encore en activité. Le secteur a été abondamment fréquenté par l'homme pendant près de huit millénaires mais également par des troupeaux d'espèces domestiquées dont les traces de piétinements sont particulièrement nombreuses et bien conservées dans les tourbes. La stratigraphie aujourd'hui observable concerne la partie du gisement qui tournait autrefois le dos à la mer.



**Fig. 1.**

Localisation des communes ayant livré des sites protohistoriques évoqués dans la présente contribution.

- Gironde* : 1. Soulac-sur-Mer ; 2. Grayan-et-l'Hôpital ; 3. Saint-Germain-d'Esteuil ;  
4. Braud-et-Saint-Louis ; 5. Cubzac-les-Ponts ; 6. Coutras ; 7. Abzac ; 8. Saint-Etienne-de-Lisse ;  
9. Vayres ; 10. Bordeaux ; 11. L'Isle-Saint-Georges ; 12. Saint-Pey-de-Castets ;  
13. Moullets-et-Villemartin ; 14. Sainte-Florence ; 15. Eynesse ; 16. Biganos ;  
17. La-Teste-de-Buch ; 18. Mios ; 19. Bazas.
- Landes* : 20. Sanguinet ; 21. Biscarosse ; 22. Brocas-les-Forges ; 23. Mont-de-Marsan ;  
24. Tercis-les-Bains ; 25. narrosse ; 26. Hagetmau ; 27. Samadet ; 28. Mant ;  
29. Hastings ; 30. Labattut.
- Lot-et-Garonne* : 31. Sainte-Bazeille ; 32. Le Mas-d'Agenais ; 33. Tonneins ; 34. Lagrèze ;  
35. Nicole ; 36. Sainte-Livrade ; 37. Villeneuve-sur-Lot ; 38. Saint-Vite ; 39. Aiguillon ;  
40. Port-Sainte-Marie ; 41. Agen ; 42. Boé ; 43. Sos-en-Albret.
- Tarn-et-Garonne* : 44. Moissac ; 45. Castelferrus ; 46. Meauzac ; 47. Albias ;  
48. Castelsarrasin ; 49. Montech.
- Gers* : 50. Lectoure ; 51. Eauze ; 52. Vic-Fezensac ; 53. Roquelaure ; 54. Touget ;  
55. Auch ; 56. Saint-Sauvy.
- Pyrénées-Atlantiques* : 57. Labastide-Monréjeau ; 58. Sorde-l'Abbaye ; 59. Morlanne ;  
60. Alçay-Alçabéhéty-Sunharette ; 61. Bordes ; 62. Asson.
- Hautes-Pyrénées* : 63. Lagarde.

12. On donnera pour chacun des sites évoqués ci-après, les principales bases de bibliographie disponible.

13. Plusieurs travaux ont été consacrés à ce sujet dans les actes de la table ronde tenue à Soulac-sur-Mer en Octobre 1991 en cours de publication. Voir aussi : Boudet, 1987.

14. D'abord par G. Frugier jusqu'en 1983 puis par J. Roussot-Larroque : bibliographie de base sur le site dans Roussot-Larroque et Villes, 1989.



Si les informations concernant l'évolution géomorphologique de la ligne de côte et le paléo-environnement données par le site s'avèrent de toute première importance, son intérêt pour les structures d'occupation appartenant à l'Age du Fer est plus réduit. Les fouilles récentes<sup>15</sup> ont mis en évidence pour le Premier Age du Fer, en dehors des traces de piétinement, quelques éléments relevant de pratiques agricoles (vestiges de cultures et de parcellaire) et un probable tumulus. Les travaux un peu plus anciens<sup>16</sup> avaient révélé quelques structures (fosses et petites surfaces quadrangulaires) interprétées comme appartenant à l'exploitation du sel marin<sup>17</sup>. Les vestiges mobiliers témoins de cette dernière activité sont particulièrement abondants dans tous les niveaux de l'Age du Fer mais se trouvent toujours en position secondaire de rejet<sup>18</sup>. Malgré ces carences, la stratigraphie de la Lède du Gurg constitue une des meilleures références concernant l'évolution des mobiliers céramiques régionaux en particulier entre les VIe et IIIe siècle avant notre ère. En l'état actuel de notre documentation, le secteur étudié du site de Grayan apporte donc assez peu au sujet qui retient ici notre attention (les agglomérations). Il paraît plutôt situé à la périphérie d'une zone d'habitat qui reste inconnue.

Le littoral nord-médocain a livré d'autres établissements protohistoriques un peu au-dessus de la Lède du Gurg, sur la commune de Soulac-sur-Mer avec du sud au nord : la Négade I, la Négade II, l'Amélie I et l'Amélie II<sup>19</sup>. La Négade I se présente sous la forme d'épandages de petits mobiliers (vaisselle commune ou fine, parures ou objets en bronze, monnaies...) souvent très brisés et brûlés. On a voulu y reconnaître des vestiges d'*ustrina* dont l'activité débute dans la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère<sup>20</sup>. Le site de la Négade II, voisin du précédent, a livré deux structures en creux dont un très probable puits à eau, comblées avec du mobilier datable du VIe siècle. Sur le site de l'Amélie I ont été observées lors de dégagement du sable de l'estran, plusieurs fosses et fossés. Une, constituée d'un coffrage de bois, était accostée de deux vases complets. Une autre, à peine sondée, contenait des pillettes à sel. Le mobilier recueilli peut être daté entre le VIe et le IVe siècle avant notre ère. Notons la présence d'un poteau anthropomorphe en bois non daté<sup>21</sup>. L'Amélie II est connu par ses fosses à armatures de bois, contenant de la vaisselle indigène brisée et quelques tessons d'amphores vinaires italiennes de type Dressel I, mais aussi par un dépôt d'un peu plus d'une

centaine de monnaies en argent (la plupart à la croix) et surtout un sanglier-enseigne démantelé en tôle de laiton chaudronnée<sup>22</sup>. Ici encore, les quelques rares structures accidentellement aperçues et les mobiliers découverts apportent peu à la connaissance des agglomérations protohistoriques régionales si ce n'est la présence de boiseries destinées à armer les côtés de quelques fosses, un probable puits à eau, quelques vestiges liés à l'exploitation du sel et des mobiliers dont certains pourraient relever d'une ambiance religieuse.

Il n'est pas inutile à ce propos de rappeler la mise en évidence de plusieurs sites à sel attribuables à la fin de l'Age du Fer sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde jusqu'aux portes de Blaye à plusieurs dizaines de kilomètres de l'Océan (fig. 1, n° 4)<sup>23</sup>. Ces sites font suite à ceux attestés le long du littoral charentais<sup>24</sup>. Aucune fouille véritable n'y a encore été réalisée. La salinité actuelle des eaux de l'estuaire de la Gironde est très insuffisante pour envisager une quelconque exploitation du sel. Ceci confirme ce que l'on savait déjà à propos des passées marines à travers le Médoc à l'Age du Fer.

On commence à entrevoir les modalités de colmatage des estuaires des petites rivières côtières de la Grande Lande progressivement fermés par la création du cordon dunaire aquitain et la mise en place des étangs d'eau douce. Le cas le mieux documenté est celui de la Gourgue qui a donné naissance à l'étang de Cazaux-Sanguinet à la limite entre les départements des Landes et la Gironde (fig. 1, n° 20 et fig. 2)<sup>25</sup>. Ainsi suit-on assez bien avec la mise en place du cordon, la montée des eaux contraignant les diverses occupations

15. Dirigées par J. Roussot-Larroque.

16. De G. Frugier.

17. Étude dans Boudet, 1987 p. 77-89.

18. Boudet, Frugier et Moreau, 1990.

19. Boudet, 1987, p. 139 *et suiv.*

20. Moreau, 1988.

21. Boudet et Gruat, 1993.

22. Boudet et Moreau, 1989 ; Moreau, Boudet et Schaaff, 1990.

23. Bastisse et Picotin, 1977 ; Coquillas, 1991 ; Coquillas, 1992.

24. Perrichet-Thomas, 1986 ; Texier, 1990. En particulier les sites du marais de Saint-Augustin, de Rochefort, du marais poitevin... qui semblent disparaître plus au sud après le Médoc. Quelques traces existent peut-être au niveau de la dune du Pilat à la Teste-de-Buch au sud du Bassin d'Arcachon.

25. Dubos et Maurin, 1985 ; Maurin, 1989 ; Maurin, 1993 ; Maurin, 1992 avec bibliographie complémentaire.

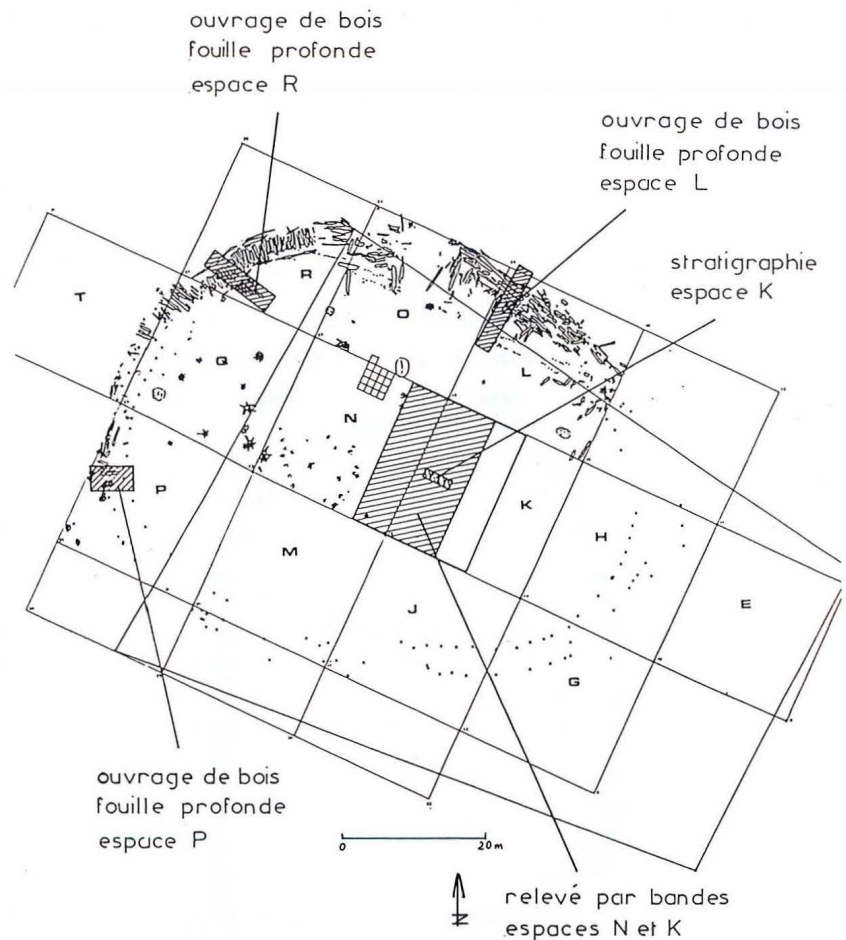


humaines repérées sous le lac à reculer toujours plus. Un grand ensemble boisé ovoïde a été mis en évidence au sommet d'une petite dune à huit mètres de profondeur. Il s'agit d'un système d'enceinte double en pieux de chêne et de pin bordé extérieurement d'un platelage d'environ 2,50 m de large. La surface enclose est ainsi proche de 3500 m<sup>2</sup>. Le mobilier recueilli et les datations dendrochronologies montrent une occupation couvrant le Ier siècle avant notre ère<sup>26</sup>. La vocation de ce site n'a pas encore été établie.

A un kilomètre plus à l'ouest à environ 14 m de profondeur toujours sous l'étang de Cazaux-Sanguinet, ont été repérées près d'une quinzaine de pirogues monoxyles à proximité de la pointe d'un éperon qui a livré des tessons de vases appartenant à la fin de l'âge du Bronze ou au tout début de l'Age du Fer<sup>27</sup>.

On dispose encore de peu d'informations concernant l'étang de Biscarosse-Parentis à quelques kilomètres au sud de celui de Cazaux-Sanguinet<sup>28</sup>. Il y a fort à parier que sa formation, même si elle est insuffisamment documentée, suit la même logique que celle de son voisin septentrional avec l'obstruction du ruisseau de Nasseys débouchant aujourd'hui à Parentis-en-Born (fig. 1, n° 21 et fig. 3). La découverte actuellement la plus remarquable est celle faite par 15 m de fond près du côté ouest de l'étang d'une enceinte ovoïde en pierres sèches et poutrages internes en bois installée au sommet d'une butte de 150 m x 100 m environ. Elle est accostée sur son côté nord d'une petite extension. Le mobilier recueilli semble appartenir à la première moitié du Ier siècle avant notre ère. Aucune entrée n'a encore été repérée. On peut raisonnablement voir ici un petit habitat fortifié de hauteur de la fin de l'Age du Fer installé sur une hauteur dominant la rive gauche de l'ancien estuaire de la rivière de Parentis.

Le Bassin d'Arcachon est de construction géologique récente. Il est toujours alimenté en eau douce essentiellement par la Leyre (ou l'Eyre) dont la puissance de débit a interdit sa fermeture à l'inverse des autres cours d'eau du littoral aquitain. Aux alentours du changement d'ère, le Bassin constituait le delta de la Leyre<sup>29</sup>. La basse vallée de la rivière a connu une intense occupation humaine au Premier Age du Fer attestée presque exclusivement par des nécropoles<sup>30</sup>. Les habitats correspondants restent quasi inconnus. Tout au plus peut-on signaler quelques indices d'occupation au pied de la dune du Pilat à La Teste-de-Buch<sup>31</sup> ou au Truc du Bourdiou à Mios au voisinage d'une nécropole du



**Fig. 2.**

L'enceinte sub-lacustre de l'Estey du Large à Sanguinet (Landes) (Maurin 1989).

Premier Age du Fer (fig. 1, n° 17 et 18)<sup>32</sup>. Les traces relatives au Second Age du Fer sont encore fort rares<sup>33</sup>. Il semble bien cependant que l'agglomération antique présente au lieu-dit Lamothe à Biganos, au fond de l'ancien estuaire de la Leyre, corresponde au chef-lieu de la Cité gallo-romaine des *Boiates* (*id.*, n° 16). Quelques vestiges laissent présager une possible occupation dès le Ier siècle avant notre ère.

26. Maurin, 1992.

27. Site du Put blanc : Maurin, 1993.

28. Lesca-Seigne, Navarro et Robin, 1988 ; Roux, 1993.

29. Boudet, 1987, p. 25-26 ; Lesca-Seigne, 1985.

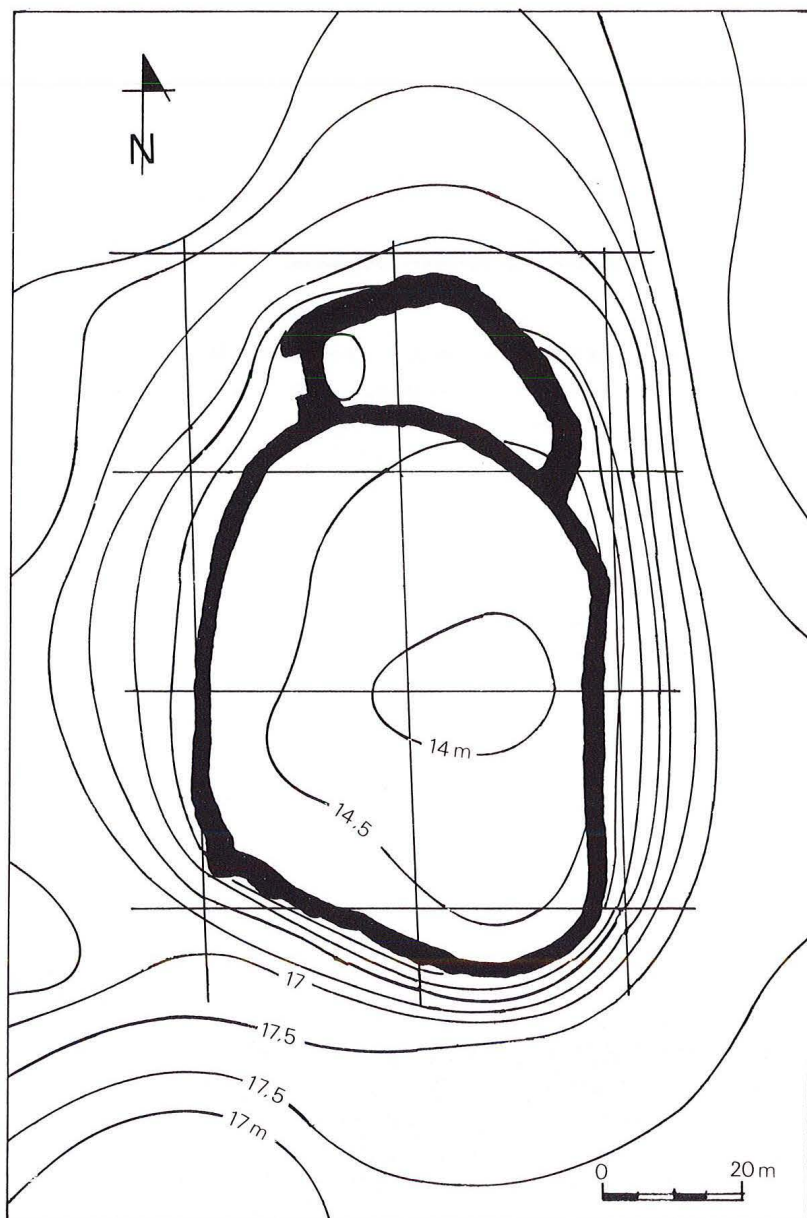
30. Peyneau, 1926 ; Mohen et Coffyn, 1970.

31. Dautant, Jacques, Lesca-Seigne et Seigne, 1984.

32. Mormone, 1981.

33. Boudet, 1987 p. 215.



**Fig. 3.**

L'enceinte sublacustre  
de la Pendelle à  
Biscarosse (Landes)  
(dessin J.-P. Lhomme,  
d'après Roux 1993).

## Les agglomérations des terrasses alluviales

L'évocation de deux autres agglomérations installées en bordure de l'estuaire de la Gironde va nous permettre d'assurer la transition avec celles qui se localisent dans les plaines alluviales : Brion à Saint-Germain-d'Esteuil et Bordeaux. Le site de Saint-Germain-d'Esteuil s'est développé au fond d'une probable baie, aujourd'hui colmatée, de la rive gauche de l'estuaire sur une plateforme oblongue issue de la terrasse alluviale quaternaire d'un peu plus d'une quinzaine d'hectares dépassant de

7,60 m le niveau de la mer (*id.*, n° 3). Il est surtout documenté pour son occupation antique grâce en particulier aux fouilles récentes<sup>34</sup>. Les niveaux antérieurs étalés entre le VIe et le Ier siècle avant notre ère n'ont pas encore été véritablement touchés par la fouille. Seuls quelques calages de poteaux et des plaques-foyers ont été signalés. Il y a là à n'en pas douter une agglomération protohistorique dont l'extension d'une certaine importance ne peut encore être précisée. Dans les premiers temps de l'Empire romain, elle se dote de monuments publics en dur (en particulier un théâtre et un *fanum*) installés dans un trame urbaine lâche. Le site semble correspondre au *Noviomagus* mentionné par Ptolémée comme ville des *Bituriges Vivisci* au IIe siècle de notre ère<sup>35</sup>.

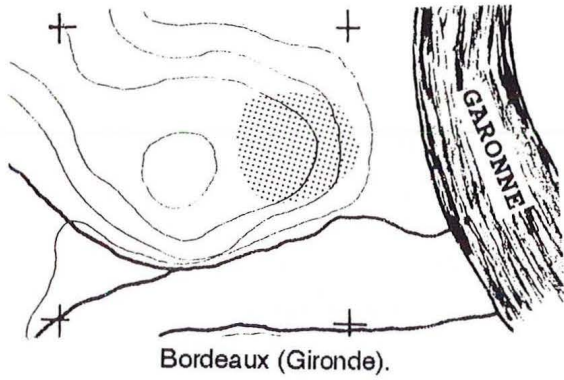
Le géographe alexandrin nomme également le chef-lieu de la *civitas* de ce dernier peuple : *Burdigala* (*id.*, n° 10 et fig. 4). Strabon aux alentours du changement d'ère insiste sur une des composantes géomorphologiques essentielles de la ville installée sur la rive gauche de Garonne dans un secteur où se mêlent les eaux maritimes et fluviales<sup>36</sup>. Un synthèse récente a fait le point sur notre connaissance des origines de Bordeaux<sup>37</sup>. L'agglomération protohistorique s'étend sur environ 5 à 6 hectares à l'extrémité d'une plateforme orientée est-ouest culminant à 12 m d'altitude. Cette zone a été dégagée de la terrasse alluviale graveleuse par, sur son côté méridional, la vallée des ruisseaux du Peuge, de la Devèze et du Caudéran et au nord de celui du Font d'Audège. Les étapes de la formation des zones marécageuses auxquels ces cours d'eau sont associés sont encore mal cernées. L'occupation du site débute au VIe siècle avant notre ère. La reconnaissance récente des niveaux pré-augustéens et les contraintes de l'urbanisme n'ont pas favorisé le développement de grandes surfaces de fouille. L'agglomération protohistorique est recouverte par la ville augustéenne qui s'étend vers l'ouest sur environ 15 ha. pour atteindre plus de 150 ha. à la fin du IIe siècle de notre ère au moment où Bordeaux devient capitale de la province d'Aquitaine seconde.

34. Garmy, 1992a.

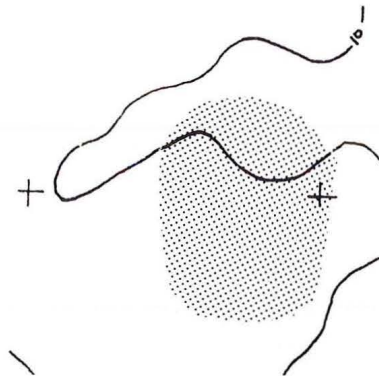
35. Garmy, 1992a ; Boudet et Faure, 1984.

36. Limnoqalath nous dit Strabon, Géographie, IV, 2,1.

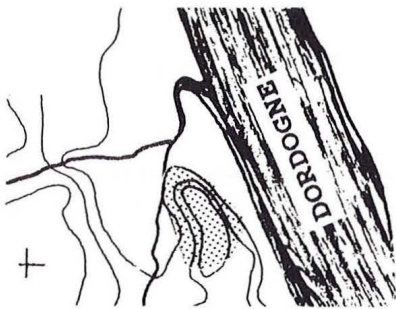
37. Barraud, 1988.



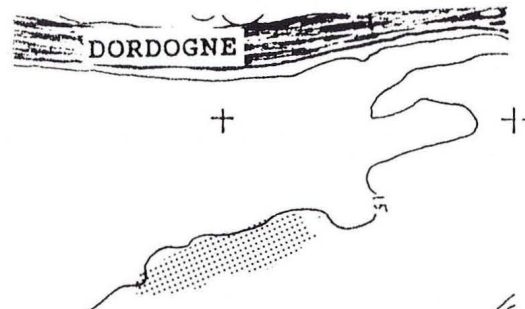
Bordeaux (Gironde).



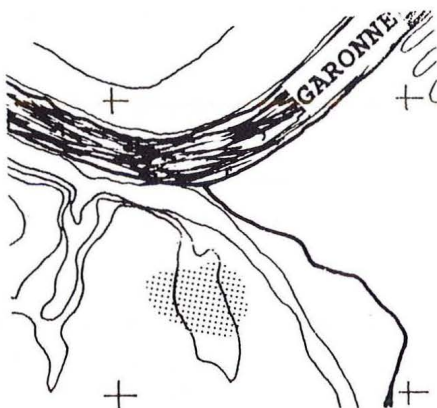
Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde).



Vayres le Château (Gironde).



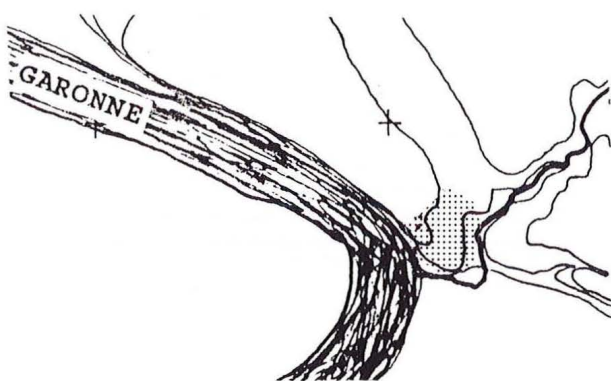
Le Boutoula à Eynesse (Gironde).



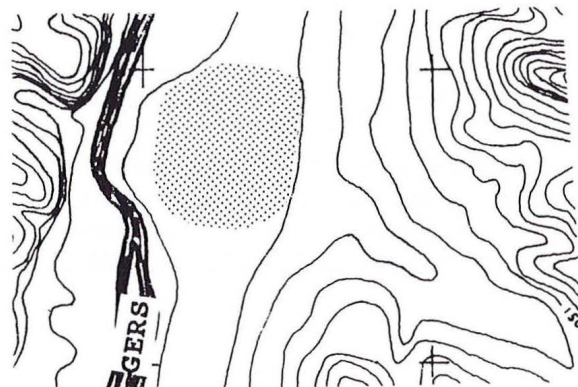
Lafon à Lagrère (Lot-et-Garonne).



Revenac au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne).



Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne).



Mathalin à Auch (Gers).

**Fig. 4.**

Agglomérations protohistoriques du sud-ouest de la France (d'après la couverture I.G.N. au 1/25 000).



Une des agglomérations protohistoriques de plaine régionales les moins mal documentées est celle de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin en Gironde (fig. 1, n° 13 et fig. 4)<sup>38</sup>. La localisation du site est remarquable : sur une terrasse alluviale peu inondable de la rive gauche de la Dordogne à proximité du très probable premier gué carrossable attesté depuis l'estuaire de la Gironde (le gué du Pas de Rauzan). Le site s'étend sur plus d'une trentaine d'hectares. Sondages et prospections ont permis de cerner les principales étapes de sa chronologie. L'occupation commence vers le début du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère sur quelques hectares et se développe ensuite vers le nord pour atteindre son extension la plus large aux II<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Au début de l'Empire l'agglomération se réduit à une très faible surface (environ un hectare) qui ne semble pas dotée de bâtiments en dur. L'organisation interne du site reste inconnue. Les sondages ont reconnu plusieurs niveaux d'occupation et quelques rares structures : fosses, épandages, plaques-foyers... Divers indices recueillis en surface laissent présager de la présence d'installations liées à la petite métallurgie. Une batterie de fours de potiers a été fouillée sur la périphérie nord-occidentale. Des vestiges d'activités funéraires ont été reconnus à quelques centaines de mètres au nord du site<sup>39</sup>. Dans la plaine entourant Lacoste existent plusieurs autres zones d'occupation protohistorique appartenant surtout à la fin de l'Âge du Fer. En bordure du gué semble présente une petite agglomération attestée uniquement par du mobilier de surface répandu sur quelques hectares. Les autres points sont localisés sur des espaces réduits et peuvent correspondre à de petites installations agricoles isolées.

D'autres agglomérations protohistoriques sont connues sur la rive gauche de la basse vallée de la Dordogne comme celles du Château à Vayres en aval de Mouliets et celle du Boutoula à Eynesse en amont. Le site de Vayres occupe sur environ quatre à cinq hectares une petite plate-forme découpée dans la moyenne terrasse alluviale de la Dordogne par la confluence du fleuve et d'un ruisseau (fig. 1, n° 9 et fig. 4). De très nombreux « sondages » de faible surface pratiqués dans les années 1960/1970 ont mis en évidence une puissante stratigraphie couvrant une longue période comprise entre le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Peu de structures ont été véritablement observées hormis quelques trous de poteau et des plaques d'argile rubéfiées. Un *vicus* gallo-romain<sup>40</sup> recouvre l'agglomération protohistorique tout en

s'étendant plus au sud. Une batterie de fours de potiers datable des environs du changement d'ère a été récemment mis au jour sur la limite septentrionale du site<sup>41</sup>.

Le site d'Eynesse a dès le moment de sa découverte suscité l'interrogation du fait de la présence quasi-exclusive et en grosse quantité d'amphores vinaires italiques de type Dressel 1 (fig. 1, n° 15 et fig. 4)<sup>42</sup>. Il s'étend sur au moins quatre hectares de surface sur une basse terrasse alluviale à faible distance de la rive de la Dordogne et n'a fait l'objet d'aucun contrôle de terrain. D'autres sites à très forte concentration d'amphores italiques ont été signalés plus en amont en bordure de Dordogne. L'occupation antique du secteur paraît très sporadique et n'est attestée que par quelques débris de mobilier.

On dispose de quelques informations concernant l'évolution générale d'autres agglomérations de la région de moyenne Garonne. Le site de Lafon à Lagruère est essentiellement connu par ses batteries de fours de potiers et quelques prospections de surface (fig. 1, n° 34 et fig. 4). Il s'est développé sur près de six hectares à quelques centaines de mètres de la rive gauche du fleuve sur une haute terrasse peu inondable culminant à 37 m. La chronologie concerne ici les deux derniers siècles avant notre ère. Les fours semblent présents au sein même de l'agglomération<sup>43</sup>. Elle est abandonnée avant le changement d'ère pour laisser la place à une installation antique d'environ quatre hectares, aujourd'hui recouverte par le village de Lagruère, qui s'est rapprochée de la berge de Garonne.

Il a encore peu le vaste site du Mas-d'Agenais n'était connu que par les nombreuses découvertes faites depuis le XIX<sup>e</sup> siècle de fosses et puits des I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> siècle de notre ère contenant un abondant mobilier attribué sans aucune certitude à un contexte funéraire (fig. 1, n° 32 et fig. 4)<sup>44</sup>. Il occupe, sur la rive gauche

38. Sireix et Boudet, 1986 ; Boudet, 1987 p. 100 et suiv. ; Sireix, 1990.

39. Inédit : information et fouilles C. Sireix.

40. Varatedo de la «Table de Peutinger» : Boudet, 1987, p. 160.

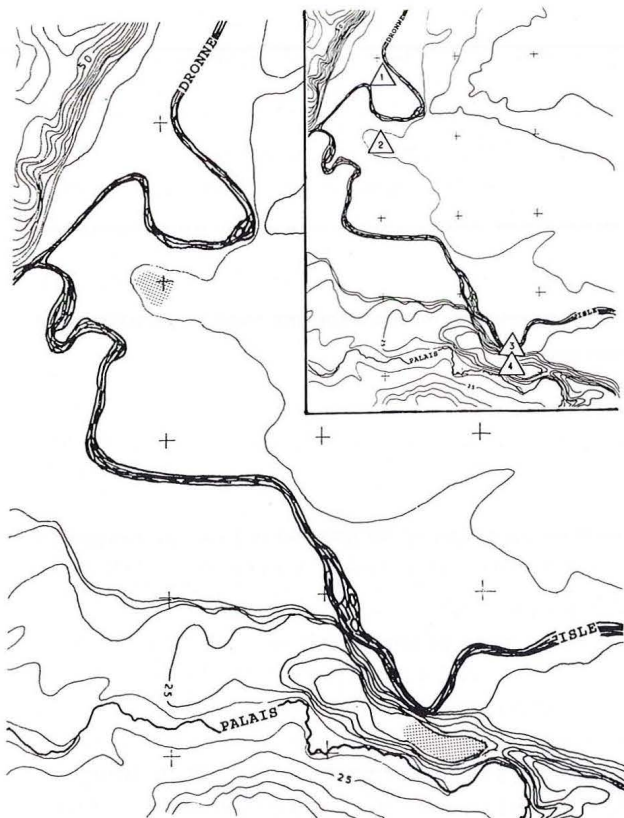
41. Sireix, 1992.

42. Boudet, 1987 p. 74-76.

43. Abaz, 1992. Mais quelle est la densité de son occupation et n'a-t-elle pas évolué sur près de deux siècles ?

44. Nicolai, 1896 ; Cadenat, 1982 ; Abaz et Noldin, 1992. Les données disponibles pour ce site mériteraient un nouvel examen critique afin d'engager une réflexion sur l'interprétation des structures dont certaines pourraient avoir une vocation religieuse.





de Garonne, une haute terrasse culminant à 79 m limitée sur ses flancs ouest et est par les vallées de petits tributaires du fleuve. L'occupation antique s'étale sur plus de 25 ha. Les structures bâties en dur semblent peu nombreuses <sup>45</sup>. Depuis quelques années, d'abondants mobiliers appartenant aux deux derniers siècles avant notre ère ont été mis en évidence par les prospections de surface et quelques opérations de fouille très limitées concernant des fosses. L'agglomération protohistorique atteindrait, sur la bordure septentrionale de la terrasse, un peu plus d'une quinzaine d'hectares.

L'évolution des habitats au dernier millénaire avant notre ère dans la zone de confluence entre le Lot et de la Garonne paraît, en l'état actuel de la documentation, différente de celle que nous avons pu entr'apercevoir sur les sites évoqués jusqu'à maintenant. En effet, les superpositions chronologiques sont peu fréquentes. L'occupation humaine semble, selon les époques, glisser d'un site à un autre sans véritable superposition. Ainsi des vestiges du Bronze Final et du Premier Age du Fer, mais pas de structures, ont-ils été mis en évidence sur la pointe méridionale du coteau de Nicole au Pech de Berre dominant le secteur à 156 m d'altitude <sup>46</sup>

- 6 | 5    △ Site de la fin de l'Age du Bronze  
          et du Premier Age du Fer.  
          ○ Site du Second Age du Fer.



**Fig. 5.**

*La région d'Aiguillon (Lot-et-Garonne) au dernier millénaire avant notre ère (d'après la couverture I.G.N. au 1/25 000).*

- 1 : Le Pech de Berre à Nicole ; 2 : Le Pont de la Peyre à Aiguillon ;  
3 : Aiguillon ; 4 : Chastel à Aiguillon ; 5 : La Gravisse à Aiguillon.

**Fig. 6.**

*La région de Coutras (Gironde) au dernier millénaire avant notre ère (d'après la couverture I.G.N. au 1/25 000).*

- 1 : Millet à Coutras ; 2 : Le Camp de César à Coutras ;  
3 : Le lit de l'Isle à Abzac ; 4 : Le Pétreau à Abzac.

45. Le site a été très bouleversé au XIXe et au début du XXe siècle par l'extraction de terres.

46. Dautant, 1984a ; synthèse en préparation sur le site par A. Beyneix.



mais également dans la plaine en bordure du Lot au Pont de la Peyre à Aiguillon <sup>47</sup> sous près de quatre mètres d'alluvions et de manière résiduelle dans le bourg antique d'Aiguillon <sup>48</sup>. L'extension de ces sites reste difficile à cerner (fig. 1, n° 35 et 39 et fig. 5, n° 1 à 3).

L'agglomération de Chastel (commune d'Aiguillon), installée sur une pointe de la moyenne terrasse de Garonne définie par deux petits cours d'eau a été le théâtre d'une intense activité humaine du VI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère sur environ trois hectares (fig. 5, n° 4). Il n'est pas impossible que le site ait été fermé sur sa bordure méridionale par un système de fortification dont les vestiges d'un large fossé semblent visibles sur certains clichés aériens <sup>49</sup>. Nous serions donc ici en présence d'un habitat du type éperon barré de plaine. Le seul sondage pratiqué sur ce site a permis de mettre en évidence, dans des niveaux archéologiques bien conservés, de nombreux éléments liés à la petite métallurgie du bronze (débris de moules, creusets...) et à des activités culinaires (fours dont un amovible sur sole perforée, paléo-semences, silo...) (fig. 21) <sup>50</sup>. Malgré sa faible surface (une dizaine de m<sup>2</sup>), ce sondage a livré des éléments de plaques-foyers et une fondation de mur constituée de galets de rivières et de petits moellons calcaires.

Aux II<sup>e</sup>/I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, l'activité humaine paraît se concentrer dans la confluence du Lot et de la Garonne sur deux sites : celui de la Gravisse et celui du Pont de la Peyre (fig. 5, n° 5 et 2). On est mal documenté sur ce dernier. Installé dans la plaine d'inondation du Lot, il livre de manière diffuse sur près de cinq hectares des mobiliers protohistoriques et antiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne semble pas exister de solution de continuité entre le niveau de la fin de l'âge du Bronze/Premier Age du Fer déjà évoqué et l'occupation de la fin de l'Age du Fer observée à environ deux mètres plus haut au sommet d'une couche de remblais alluvial <sup>51</sup>. A moins de deux cent mètres de là ont été recueillis dans deux fosses de nombreux vestiges d'amphores vinaires italiennes de type Dressel 1 <sup>52</sup>.

L'agglomération de la Gravisse s'est installée à peu de distance à l'est de celle de Chastel qui est maintenant définitivement abandonnée, toujours sur une terrasse alluviale peu ou pas inondable. Les prospections montrent une occupation couvrant au moins cinq hectares <sup>53</sup>. Une fouille de sauvetage conduite sur environ 250 m<sup>2</sup> a révélé l'existence de plusieurs niveaux d'occupation

entrecoupés de fours de potiers datables entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Le mobilier est abondant et contient de nombreux éléments liés à la fabrication et à la cuisson de la vaisselle céramique. La Gravisse est déjà désertée avant le changement d'ère au profit du *vicus* gallo-romain qui se développe sur près d'une dizaine d'hectares sous la ville actuelle d'Aiguillon. Un autre secteur d'occupation antique ayant livré quelques vestiges de constructions est attesté à Saint-Côme au sud de Chastel. Son importance et ses relations avec le *vicus* restent inconnues.

Le site de Montamat à Tonneins n'est pas sans rappeler sous certains aspects des dispositions reconnues à Aiguillon (fig. 1, n° 33 ; fig. 4, 17 et 24). Il a été le théâtre d'un sauvetage sur un peu moins d'un hectare mettant en évidence de nombreux trous de poteau au sein desquels quelques plans de bâtiments sont lisibles, des plaques-foyers, des résidus d'activités métallurgiques... ainsi qu'une grande structure de plan circulaire <sup>54</sup>. Il est établi sur la périphérie méridionale de la ville actuelle en bordure de la confluence entre la Garonne et un faible ruisseau. L'occupation protohistorique s'étale ici entre la fin de l'âge du Bronze et le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Des indices de la fin de l'Age du Fer auraient été repérés à 500 m de là. L'occupation antique n'est encore attestée que de manière très limitée <sup>55</sup>.

D'autres agglomérations protohistoriques régionales installées en plaine alluviale, mais faiblement documentées, doivent encore être évoquées. C'est le cas de celle d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot calée contre les premiers coteaux du Périgord au sommet de la haute terrasse du Lot (fig. 1, n° 37) <sup>56</sup>. Deux secteurs d'occupation appartenant à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle

47. Dautant, 1980 ; Barthe, 1980.

48. Fouilles à Lunac d'A. Réginato : information P. Jacques.

49. De F. Didierjean.

50. Dautant, 1984b ; Dautant, 1985 ; Dautant, 1992.

51. Dautant, 1980.

52. Dautant, 1982. Rien ne permet d'asseoir l'hypothèse de « puits funéraires ».

53. Réginato, 1992.

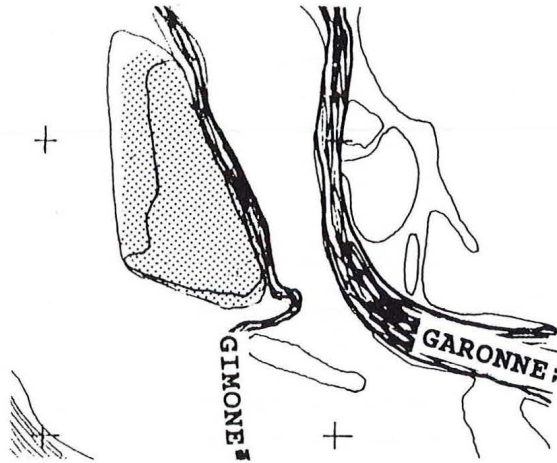
54. Dautant, 1985 ; Dautant, 1992.

55. Dautant, 1985 ; Dautant, 1992 ; Fages et Maurin, 1991.

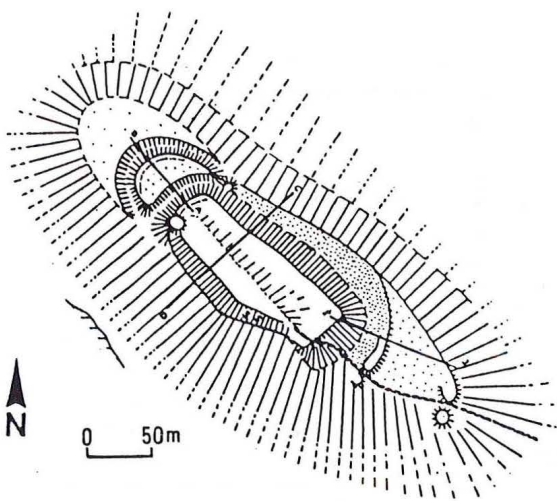
56. Garnier et al., 1992 ; Garnier, 1992.



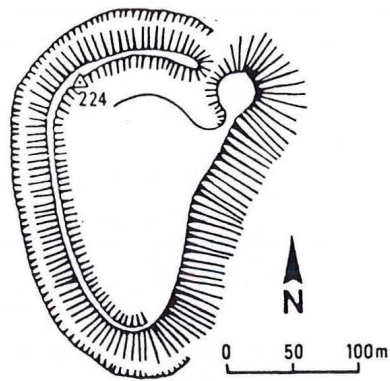
Le Bourg à l'Isle-Saint-Georges (Gironde).



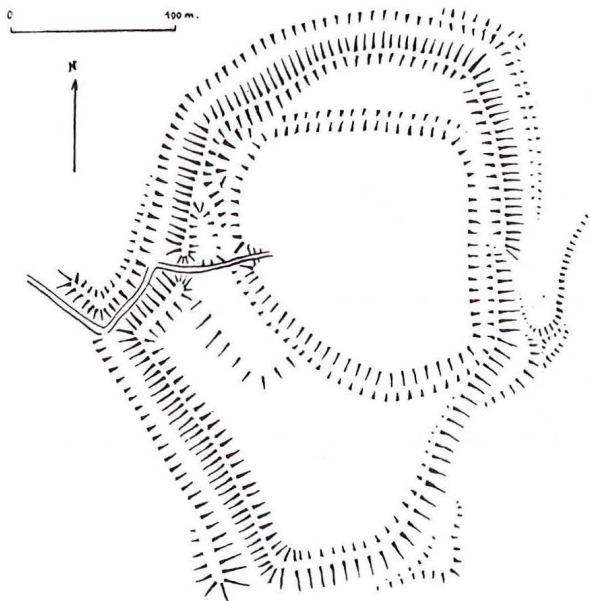
Saint Genès à Castelferrus (Tarn-et-Garonne).



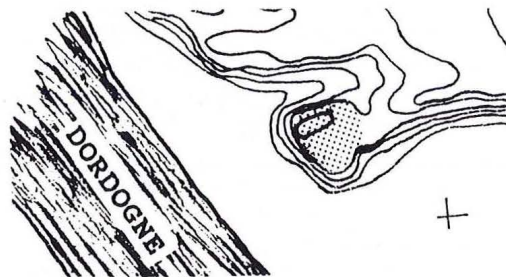
Le Bois de Bordes à Bordes (Pyrénées-Atlantiques)  
(d'après Fabre, 1994).



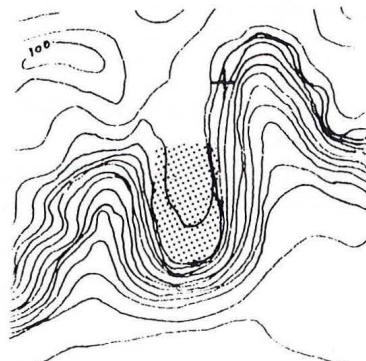
Le Castéra du Bialer à Morlanne (Pyrénées-Atlantiques)  
(d'après J.F. Massie dans Fabre, 1994).



Castet Crabé à Lagarde (Hautes-Pyrénées)  
(d'après R. Coquerel dans Mohen, 1980).



Les Quatre fils Aymon à Cubzac-les-Ponts (Gironde).



Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde).

**Fig. 7.**

Agglomérations protohistoriques du sud-ouest de la France (d'après la couverture I.G.N. au 1/25 000 sauf pour Bordes, Morlanne et Lagarde).

a	b
c	d
e	f
	g

a, b, f, g  
500 m

c, d  
100 m

e  
100 m



avant notre ère, semble-t-il distincts, y ont été observés: le premier sous le centre monumental du vicus d'*Excisum*, le second un peu plus au nord au lieu-dit Maillebras. Un mobilier abondant a été recueilli et quelques coupes de fossés observées. L'agglomération antique, qui n'est pas chef-lieu de *civitas* malgré une surface d'extension supérieure à 30 ha., voit l'installation dans les premières décennies de notre ère d'une garnison militaire et le développement d'un important centre monumental.

Au début de notre ère, Auch/*Elimberris* est chef-lieu de la *civitas* des *Ausci* (fig. 1, n° 55 et fig. 4)<sup>57</sup>. Elle est installée dans la plaine alluviale, sur la rive droite, de la rivière Gers délimitée de chaque côté par des lignes de coteaux. Depuis le XIXe siècle, on signale dans le cœur de la ville actuelle dans le quartier de Mathalin des découvertes nombreuses d'amphores vinaires italiques de type Dressel 1, de vaisselle commune et d'importation, de monnaies... voire de quelques vestiges de structures disséminées sur plus d'une dizaine d'hectares. Certains objets paraissent relever du plein IIe siècle avant notre ère. Le même type de mobiliers est signalé depuis longtemps à la surface du vicus de *Cosa* à Albi en Tarn-et-Garonne sur la rive gauche de la rivière Aveyron (fig. 1, n° 47)<sup>58</sup>. Ici l'indigence des opérations de terrain interdit toute extrapolation sur l'évolution de l'agglomération protohistorique et antique.

Bien d'autres sites de plaine, isolés ou en relation avec une occupation antique, livrant des mobiliers pré-augustéens sont régulièrement signalés sans que l'on puisse pour autant préjuger de leur volume et de leur qualité : à Touget ou à Saint-Sauvy dans le Gers (*id.*, n° 56)<sup>59</sup>, à Port-Sainte-Marie en Lot-et-Garonne (*id.*, n° 40)<sup>60</sup>, à Sainte-Florence en Gironde (*id.*, n° 14)<sup>61</sup>, à Montech, à Castelsarrasin ou à Meauzac en Tarn-et-Garonne (*id.*, n° 49, 48 et 46)<sup>62</sup>. ... Au Camp de César à Coutras en Gironde, une avancée de terrasse alluviale définie par la confluence de l'Isle et de la Dronne a été fermée par une levée de terre d'une centaine de mètres de longueur (fig. 1, n° 6 et fig. 6, n° 2). La surface enclose de quelques hectares a livré deux sépultures attribuables au VIe siècle avant notre ère et des tessons protohistoriques épars<sup>63</sup>. Une disposition topographique analogue semble présente à Mont-de-Marsan dans les Landes où l'occupation protohistorique s'est développée du Bronze Final à la fin de l'Age du Fer dans la zone de confluence du Midou et de la Douze (fig. 1, n° 23)<sup>64</sup>. Aucune trace de fortification n'a encore été

observée. Plusieurs cas de petites enceintes fortifiées de plaine sont attestés en Chalosse dans le sud du département des Landes (comme celles du Cimetière de Monget à Mant ou du Mayouarou à Hagetmau<sup>65</sup>) mais n'ont fait l'objet d'aucune étude (*id.*, n° 28 et 26).

Le cas du site découvert lors de travaux autoroutiers à Hastings toujours dans les Landes sur une haute terrasse du Gave d'Oloron est un peu particulier (*id.*, n° 29, fig. 21 et 22)<sup>66</sup>. Malgré la large surface de fouille ouverte (plus de trois hectares) les structures mises au jour sont peu abondantes et mal conservées. La chronologie des mobiliers présentent, dans une région où les éléments de référence font cruellement défaut, de réelles incertitudes. L'occupation humaine paraît cependant s'étaler sur la plus grande partie de l'Age du Fer. Ce site (d'occupation sporadique ?) pourrait être à mettre en relation avec des activités pastorales liées en particulier aux transhumances.

## Les agglomérations insulaires de Garonne

On se doit d'évoquer encore quelques agglomérations protohistoriques de plaine de localisation particulière : les sites insulaires de Garonne. Deux sont sûrement reconnus. Un autre n'est que soupçonné. Tous ne pourront être convenablement considérés qu'après de préalables études de géographie physique concernant en particulier la paléo-dynamique fluviale<sup>67</sup>. Le site du Bourg à l'Isle-Saint-Georges en Gironde sur la rive gauche du fleuve reste le mieux documenté (fig. 1, n° 11 et fig. 7)<sup>68</sup>. Une fouille de sauvetage

57. Lapart, 1992.

58. Depeyrot, 1985, p. 117-120 ; Boudet, 1993b ; informations inédites d'Ed. Ladier.

59. Larrieu-Duler, 1978.

60. Dautant, 1979.

61. Boudet, 1987 p. 130-131.

62. Sites inédits : informations Ed. Ladier.

63. Boudet, 1987 p. 51-55 ; Barraud, Coffyn et Duda, 1985.

64. Schmitt, 1978.

65. Clichés de F. Didierjean dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 5, 1986 p. 109, fig. 68 et p. 110, fig. 71.

66. Riuné-Lacabe et Tison, 1990.

67. Tous les problèmes de divagation du (des) lit(s) et d'alluvionnement en particulier.

68. Bien qu'encore inédit : Fouille R. B. ; Boudet, 1992b. Les travaux de géomorphologie ont été réalisés par B. Bigot et D. Marguerie (Labo. du Quaternaire, Rennes).





**Fig. 8.**

La région d'Agen (Lot-et-Garonne) au dernier millénaire avant notre ère (fond de carte de P. Gallibert).  
 1 : L'Ermitage à Agen ;  
 2 : Agen ;  
 3 : L'Espinasse à Agen ; 4 : Patiras à Dolmayrac ;  
 5 : Bordeneuve de Bory à Boé ; 6 : Eglise Notre-Dame à Bon Encontre ;  
 7 : Lamarque à Castelculier ; 8 : Le Bourg à Boé ; 9 : Bellile à Boé ; 10 : Les Pièces de Garonne à Boé ;  
 11 : Broques à Layrac.

△ Site de la fin de l'âge du Bronze et du Premier Age du Fer.

○ Site du Second Age du Fer.



réalisée sur environ 800 m<sup>2</sup> a favorisé d'utiles observations. Il fonctionne entre le Bronze Final et la seconde moitié du Ier siècle de notre ère. Des indices d'une occupation antique postérieure ont été relevés sous le village actuel. Les prospections ont montré que cette occupation humaine s'étale sur sept à huit hectares. Il a été possible d'observer que cette surface ne fut pas occupée de manière linéaire pendant le dernier millénaire avant notre ère et l'Antiquité. Des mouvements de lieu d'occupation se sont visiblement produits selon les époques.

Tout porte à croire que ces mouvements aient eu pour origine les caprices de la Garonne toute proche sur ces lieux de faible altitude. Cette hypothèse trouve quelques fondements avec la mise en évidence sur la partie nord-est du site d'une ancienne berge du fleuve utilisée pendant toute sa durée de fonctionnement. On a cherché à stabiliser cette bordure à l'aide de remblais provenant de rejets d'habitats. Ce n'est qu'aux alentours du changement d'ère que cette berge reçoit une surcharge de pierraille calcaire descendant en pente douce dans la direction du lit actuel de Garonne distant de près de 200 m. En fait, on a aujourd'hui acquis la quasi certitude que ce véritable système de quai permettait d'accéder à l'aide d'un aménagement sub-aquatique de même ordre à une île avant de retrouver le lit principal du fleuve. La commune de l'Isle-Saint-Georges est en fait installée sur ce qui paraît bien être l'île majeure d'un véritable ancien «archipel» de Garonne aujourd'hui rattaché à la terre ferme grâce en particulier à de puissants travaux de drainage médiévaux. La limite méridionale de cette île est encore marquée par la présence de zones marécageuses occupées par de médiocres ruisseaux qui ont repris le parcours d'anciens bras secondaires du fleuve. Il semble qu'une bande de quelques dizaines de mètres de largeur le long de la berge de l'ancienne île n'ait pas reçu de structures d'occupation véritables hormis quelques fours et foyers, les zones véritables d'habitat se situant plus à l'intérieur.

Une telle utilisation de l'ancienne plaine de divagation de la Garonne paraît devoir s'observer dans le cas du puissant site de Saint Genès à Castelferrus en Tarn-et-Garonne (fig. 1, n° 45 et fig. 7). Ici, c'est un ancien banc oblong de plusieurs dizaines d'hectares probablement fortifié au moins sur sa façade orientale qui a reçu l'occupation humaine. La chronologie du site est encore mal établie. On peut être sûr de la présence d'une forte occupation de la fin du Néolithique et d'une fréquentation antique<sup>69</sup>. Les traces protohisto-

riques sont à l'heure actuelle nettement plus fugaces. Les anciens bras mineurs de la rive gauche du fleuve ont été repris par le lit d'un gros ruisseau sous-pyrénéen venant le rejoindre à peu de distance, la Gimone.

Un autre possible cas d'ancienne agglomération insulaire est pressenti à Bellile à Boé au sud d'Agen en Lot-et-Garonne (fig. 1, n° 42 et fig. 8, n° 9). La berge de Garonne a fait l'objet d'une prospection préalable à l'installation de digues de protection de l'actuelle agglomération agenaise contre les inondations<sup>70</sup>. En effet des éléments attribuables à l'ensemble de l'Age du Fer ont été recueillis de manière diffuse en plusieurs points regroupés sur quelques hectares à faible distance de la rive droite d'un méandre de Garonne. Le secteur n'est pas sans rappeler la région de l'Isle-Saint-Georges évoquée plus haut avec la plaine alluviale bloquée par une double ligne de coteaux et surtout d'évidentes traces de paléo-chenaux du fleuve aujourd'hui en grande partie colmatés à l'arrière du site de Bellile. Seul un contrôle de terrain permettra de confirmer cette première impression. La «tombe» à char de Bordeneuve de Bory à Boé n'est distante que d'environ deux kilomètres (*id.*, n° 5)<sup>71</sup>.

## Les agglomérations de hauteur entourées d'une enceinte

Après avoir évoquées les agglomérations protohistoriques littorales et celles des plaines fluviales, il nous reste à maintenant considérer les sites de hauteur. Nombre de sites protohistoriques de hauteur du sud-ouest de la France ont été reconnus depuis le XIXe siècle et parfois recensés dans les listes départementales publiées par la Commission des Enceintes Préhistoriques et des Fortifications Anhistoriques de la Société Préhistorique Française<sup>72</sup>. L'information disponible pour ces sites, on va le voir, est d'inégale qualité.

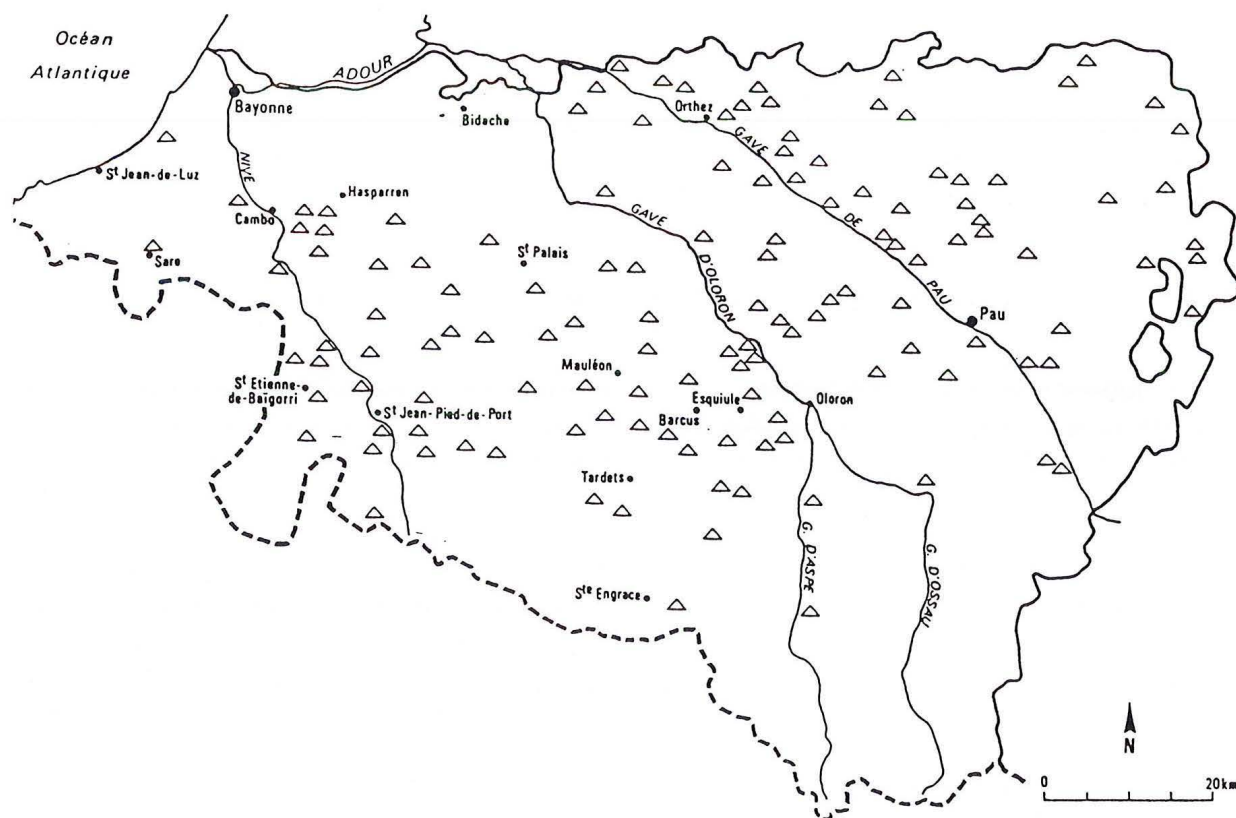
Le récent inventaire archéologique réalisé par Georges Fabre pour le seul département des Pyrénées-Atlantiques fait mention de près de 200 enceintes essentiellement localisées en basse montagne et sur le

69. Depuyrot, 1985 p. 122.

70. Debaumarchais, Barbier et Riuné-Lacabe, 1993 ; informations A. Debaumarchais et P. Barbier.

71. Boudet et Jerebzoïff, 1992.

72. Synthèse pour d'autres régions de France dans Buchsenschutz, 1984 ; Pour la Gironde par ex. : Boudet, 1987 p. 211.

**Fig. 9.**

Les enceintes des  
Pyrénées-Atlantiques  
(Fabre, 1994).

piémont (fig. 9)<sup>73</sup>. De très rares cas sont présents au-dessus de 900 m<sup>74</sup>. En Pays Basque la plupart se situent entre 200 m et 700 m et leur superficie ne dépasse guère les trois hectares<sup>75</sup>. Quelques enceintes dans la région du Gave de Pau semblent atteindre les 10 ha.<sup>76</sup> Celle de la Redoute du Castéra à Labastide-Montréjeau par exemple adopte une forme elliptique et dispose de fortifications pouvant encore atteindre une quinzaine de mètres de hauteur<sup>77</sup>. Elle a livré des tessons d'amphores vinaires italiques de type Dressel 1.

Une enceinte est régulièrement mentionnée comme un «*oppidum*» dont la surface serait supérieure à 10ha.<sup>78</sup> Il s'agit de celle du Bois de Bordes à Bordes qui a fait l'objet d'études récentes (fig. 1, n° 61 et fig. 7)<sup>79</sup>. Le site occupe le sommet d'une butte longée par deux ruisseaux. Il se présente sous une forme ovale constitué de deux ensembles qui ne dépassent guère en fait les deux hectares. La partie majeure, d'environ 150 m x 50m, est plus ou moins rectangulaire. Certaines bordures ont été aménagées soit par une accentuation du talus, soit par l'installation d'un ressaut. Cette zone est accostée au nord-ouest d'un dispositif arqué formé de deux fossés d'une vingtaine de mètres de large bordés de talus de six à sept mètres de haut. Les

sondages pratiqués sur la bordure méridionale ont mis en évidence un peu de vaisselle commune locale et des éléments d'amphores vinaires italiques de type Dressel 1<sup>80</sup>. On dispose d'une information encore plus lacunaire à propos de l'«*oppidum*» d'Asson en Béarn dont la puissante enceinte à triple levée enferme une surface de plusieurs hectares morcelée en deux parties par un fossé (fig. 1, n° 62). Du mobilier recueilli sur le site appartient à l'Antiquité<sup>81</sup>.

73. Fabre, 1994 p. 53.

74. Fabre, 1994 p. 53 : 1085 m pour Zerkupe à Saint-Michel et 895 m pour Gastelharriko à Lacarry-Arhan-Charrite-de-Haut.

75. Gaudeul, 1986.

76. Fabre, 1994 p. 53.

77. Fabre, 1994 p. 68 avec bibliographie.

78. Fabre, 1994 p. 144.

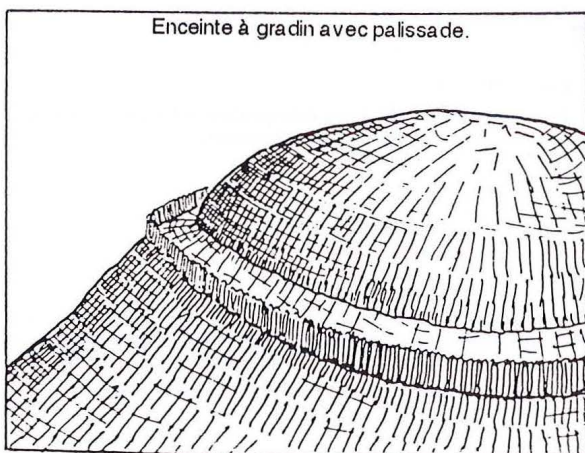
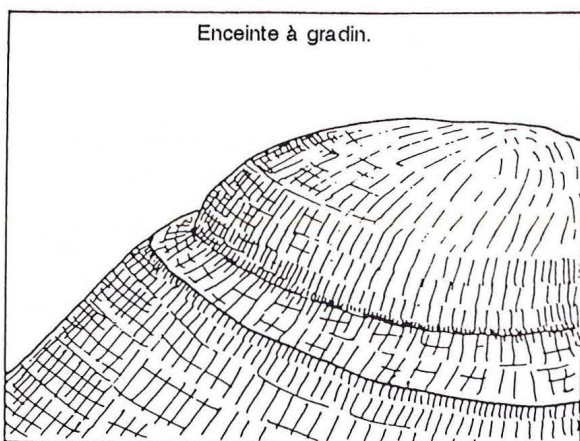
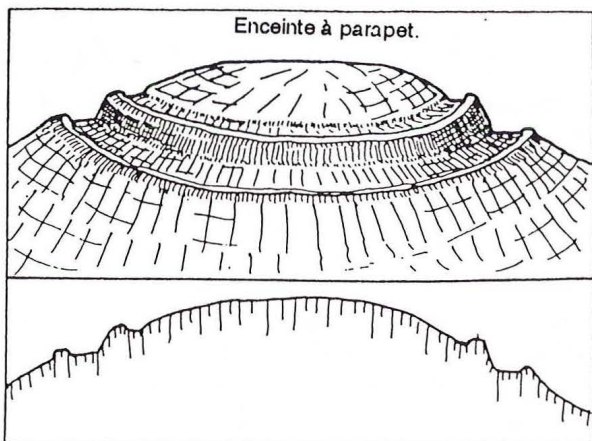
79. Description et bibliographie dans Fabre, 1994 p. 144-145.

80. Avec une proportion paraissant inhabituelle dans la région pour certains auteurs : Fabre et Lescarret, 1975. Mais que connaît-on de la distribution du vin italique dans ces confins de l'Aquitaine ? Le site de Bordes n'aurait-il pas tout simplement fait l'objet de sondages plus nombreux (onze) que d'autres gisements ?

81. Loubergue et Massie, 1969.



Le module le plus général reste l'enceinte d'une surface inférieure à trois hectares voire à un hectare. A Morlanne, le Castéra du Bialer est un ouvrage ovalaire implanté à 224 m d'altitude d'environ 200 m x 100 m entouré d'un double système de levées pouvant atteindre une vingtaine de mètres de hauteur séparées par un



**Fig. 10.**

Classement des enceintes des Pyrénées-Atlantiques (d'après Gaudeul, 1986).

fossé (*id.*, n° 59 et fig. 7). L'entrée se fait au nord au travers d'un dispositif à chicane et «bastions». Des tessons d'amphores Dressel 1 sont ici aussi signalés<sup>82</sup>. A environ deux kilomètres au nord-ouest du village actuel d'Alçay-Alçabéhéty-Sunharette, un sommet culminant à 667 m au lieu-dit Maïdekoralia est occupé par un petit ensemble fortifié d'environ un hectare (fig. 1, n° 60)<sup>83</sup>. Le dispositif s'organise en deux parties avec à l'ouest un enclos (doublé au sud) fermé par une levée de pierres de près de trois à quatre mètres d'épaisseur et à l'est une plate-forme légèrement en contrebas. Des sondages ont fait apparaître un mobilier céramique assez abondant et des débris d'amphores vinaires italiques de type Dressel 1.

Fr. Gaudeul a proposé de classer les enceintes du Pays Basque en deux groupes : celui des enceintes à parapets et celui des enceintes à gradins (fig. 10)<sup>84</sup>. Les enceintes à parapets possèdent un système de levée simple ou multiple construite avec les remblais issus du creusement des fossés qui les accostent. Les enceintes à gradins quant à elles «sont caractérisées par un ou plusieurs degrés entaillés dans les flancs de la montagne et dont les déblais ont été rejetés vers le bas de la pente». Il n'en reste pas moins que la chronologie de la plupart de ces enceintes n'est pas ou peu fondée. Même si certaines ont connu une fréquentation protohistorique, aucune fouille n'a été pratiquée dans les remparts. Il conviendra donc de conserver une réelle prudence quant à l'interprétation et à la datation de ces structures.

Le même type de remarques peut s'appliquer aux enceintes repérées en Chalosse dans le sud du département des Landes. On ne dispose pas ici d'inventaires aussi développés que ceux des Pyrénées-Atlantiques. Un premier essai fait état de la présence de 112 «camps ou enceintes potentiels»<sup>85</sup>. La très grande majorité se localise sur le bassin de l'Adour (103). Leur rareté dans la Grande Lande doit peut-être aussi bien aux conditions particulières du terrain (sable et couvert forestier) qu'à un manque évident de recherche<sup>86</sup>. Ces enceintes sont

82. Fabre, 1994 p. 75-76.

83. Gaudeul, 1987 ; Fabre, 1994 p. 192-193.

84. Gaudeul, 1986 p. 163.

85. Roux, 1986.

86. Les sites de l'Estey du Large à Sanguinet et de la Pendelle à Biscarrosse sous les lacs littoraux évoqués plus haut ne sont rien d'autre que de petites enceintes fortifiées installées au sommet de «tucs» (= petites dunes de sable) de la Grande Lande.



en général de forme ovale et enferment pour la très grande majorité d'entre elles une surface inférieure à un hectare. Quelques-unes atteindraient les quatre hectares. Une seule (celle de Larroque à Sorde-l'Abbaye) s'étendrait sur une quinzaine d'hectares (fig. 1, n° 58). Elles peuvent indifféremment être installées en plaine, on l'a vu plus haut, ou sur un sommet (comme celles du Castra d'Arles à Narrosse ou de Bignès à Tercis<sup>87</sup>) (*id.*, n° 25 et 24). La hauteur des levées dont la constitution reste inconnue, varie entre un et quinze mètres et les profondeurs de fossés entre un et six mètres. Deux cas de porte en chicane sont attestés : sur les sites du Camp de Lamothe à Samadet et du Cimetière de Monget à Mant (*id.*, n° 27 et 28). Quelques-uns ont livré des mobiliers de l'Age du Fer (à Narrosse ou à Tercis). La plupart reste indaté précisément.

Le nombre des enceintes repérées dans les Pyrénées-Atlantiques et en Chalosse laisse augurer de leur présence en toute aussi grande quantité dans le département limitrophe des Hautes-Pyrénées. Aucun véritable inventaire n'ayant été réalisé, on ne dispose donc que de quelques bribes d'information. L'enceinte de Castet Crabé à Lagarde est très régulièrement évoquée (*id.*, n° 63 et fig. 7)<sup>88</sup>. Installée sur la bordure du plateau de Ger<sup>89</sup>, elle adopte un module ovale d'environ 350 m x 200 m. Elle est entourée d'une puissante levée accostée au sud-ouest d'un large fossé. L'intérieur abrite une autre enceinte grossièrement circulaire qui n'est pas sans rappeler une installation castrale du Moyen âge. Des tessons de la fin du Premier Age du Fer y ont été signalés ainsi que des XIVe/XVe siècle

## Les agglomérations de hauteur du type «éperon barré»

Nous avons jusqu'à maintenant surtout considéré des sites pyrénéens ou sous-pyrénéens du bassin de l'Adour de surface médiocre mais souvent puissamment fortifiés par une enceinte périphérique. Il existe dans le sud-ouest de la France d'autres sites de hauteur du type «éperon barré» fréquemment installés à la confluence de cours d'eau. Ces sites peuvent d'ailleurs être ou ne pas être fortifiés<sup>90</sup>. Le département des Landes en possède quelques-uns, toujours de faible extension, comme celui de la Téoulère à Brocas-les-Forges sur la partie orientale de la Grande Lande qui a livré du mobilier datable entre la fin de l'âge du Bronze et le

début de l'Age du Fer (fig. 1, n° 22)<sup>91</sup>. Aucune trace de fortifications n'y a été observée. D'autres sont attestés sans avoir fait l'objet d'études particulières sur les communes de Nerbis, Labattut ou Saint-Loubouer<sup>92</sup>.

Les sites de type «éperon barré» ont été plus fréquemment étudiés sur le bassin de la Garonne. La surface voire le type d'occupation y est variable. Deux séries peuvent *grosso modo* être définies : les sites d'une surface inférieure à six ou sept hectares et ceux dont la surface dépasse les 15 ha.

En Gironde, l'éperon des Quatre Fils Aymon à Cubzac-les-Ponts en bordure de la rive droite de la basse vallée de la Dordogne est très certainement un des sites protohistoriques les plus anciennement exploités dans la région (*id.*, n° 5, fig. 7 et 15)<sup>93</sup>. Il occupe un petit promontoire d'environ deux hectares rétréci à la base et dominant au sud la large plaine de confluence entre le fleuve et la Virvée. Son occupation principale s'étale entre le Bronze Final et le IIIe siècle avant notre ère. Des traces d'occupation antérieure et postérieure y ont été mises en évidence<sup>94</sup>. Aucune trace d'une éventuelle levée à l'est n'est visible.

Plus en amont sur la vallée de la Dordogne toujours en Gironde sont connus les éperons de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse sur la rive droite et des Grands Vignes à Saint-Pey-de-Castets sur la rive gauche (fig. 1, n° 8 et 12 ; fig. 7 et 16)<sup>95</sup>. Ils paraissent avoir tous deux été occupés de manière synchrone entre le VIe siècle et le IIIe siècle avant notre ère. Les deux lignes de coteaux définissant la plaine du fleuve sur lesquelles ils se trouvent sont distantes de quelques kilomètres du lit de la Dordogne. Le site protohistorique de Niord paraît recouvrir l'ensemble de la surface (environ sept hec-

87. Arambourou et Thibault, 1968.

88. Mohen, 1980 p. 204 reprenant les travaux de R. Coquerel.

89. Célèbre pour ses nécropoles tumulaires : Mohen, 1980.

90. Mais leur levée n'est plus forcément visible aujourd'hui. Le dispositif «éperon barré» est également connu en plaine, on l'a vu plus haut, avec des sites comme celui de Chastel à Aiguillon en Lot-et-Garonne et du Camp de César à Coutras en Gironde.

91. Travaux inédits de P. Raymond.

92. Roux, 1986 p. 152.

93. Boudet, 1987 p. 69-77.

94. Dont quelques vestiges sporadiques du Néolithique, du Ier siècle avant notre ère et du début de l'époque romaine, mais surtout une forteresse médiévale.

95. Le site s'étend à l'est sur la commune de Sainte-Florence : Boudet, 1987 p. 131-132 ; Sireix, 1989.



tares) d'un éperon orienté nord-sud tandis que celui des Grands Vignes ne semble se développer sur près de six hectares que sur la bordure méridionale d'un éperon orienté est-ouest. Malgré quelques possibles indices<sup>96</sup>, aucun vestige de fortification n'a jamais été signalé. Des fouilles limitées ont livré sur les deux sites quelques vestiges de foyers ainsi que d'un bâtiment et des fours de potier à Saint-Pey-de-Castets<sup>97</sup>. A Bazas, se sont quelques trous de poteaux associés à des mobiliers datables des Ve/IVe siècle qui ont été récemment reconnus autour de la cathédrale Saint-Jean installée sur un éperon orienté est/ouest d'un peu moins de deux hectares de surface<sup>98</sup>.

L'éperon du Pech de Berre à Nicole on l'a vu domine la plaine de confluence du Lot et de la Garonne dans laquelle sont connues plusieurs agglomérations du dernier millénaire avant notre ère (fig. 1, n° 35 et fig. 5, n° 1). Des vestiges protohistoriques y ont été recueillis de manière sporadique sur près de trois hectares. La limite septentrionale du site montre encore des traces indatées de levées artificielles malmenées par les travaux agricoles actuels. Des vestiges médiévaux sont présents dans ce secteur. Une disposition topographique un peu comparable à celle du site de Nicole se retrouve à Abzac en Gironde où le plateau du Pétreau surplombe la rive gauche de la basse vallée de l'Isle à peu de distance de sa confluence avec la Dronne (fig. 1, n° 7 et fig. 6, n° 4). L'occupation protohistorique s'est ici développée sur six hectares sur la pointe orientale d'un plateau d'environ une quarantaine de mètres d'altitude entre le VIe siècle et le IIIe siècle avant notre ère. L'occupation néolithique y est également conséquente<sup>99</sup>. Plusieurs opérations de sauvetage récentes ont fait apparaître de très nombreux trous de poteau sans véritable organisation sauf peut-être un secteur de palissade ainsi qu'un élément de fossé circulaire. Un possible fossé aurait été anciennement observé sur la limite occidentale du site.

Pour en finir avec les sites de type «éperon barré», évoquons encore deux exemples gersois : Saint Jean de Castex à Vic-Fezensac et Ciotat à Roquelaura (fig. 1, n° 52 et 53 et fig. 11). Le premier est un petit éperon orienté est-ouest dominant à 220 m la vallée de confluence de l'Osse et de la Guiroue. Il est limité par une levée indatée haute d'une quinzaine de mètres précédée d'un fossé «large de dix mètres, profond de cinq et long d'une quarantaine» enfermant environ deux hectares. Deux puits y ont été anciennement

fouillés. Le comblement de l'un appartient aux années 40/20 avant notre ère et pourrait relever de la série des puits à offrandes de type toulousain. L'autre est gallo-romain<sup>100</sup>. Une église (donnant son nom au site) aujourd'hui disparue atteste de l'occupation médiévale du lieu. Le site de Ciotat s'est révélé avec la fouille d'une «villa» gallo-romaine installée sur la partie centrale d'un éperon de près de trois hectares dominant la région avoisinante à 235 m d'altitude et fermé à l'ouest par un profond fossé flanqué d'une levée bien conservée<sup>101</sup>. Ces travaux ont permis la mise en évidence de fosses contenant un mobilier datable entre la fin du IIe siècle et le milieu du Ier siècle avant notre ère ainsi que des éléments plus sporadiques attribuables au Premier Age du Fer.

Quelques sites de hauteur présentent une surface d'occupation supérieure à une quinzaine d'hectares. Notre information pour chacun d'entre eux est d'inégale valeur. Ceux d'Agen et de Sos-en-Albret en Lot-et-Garonne peuvent être évoqués de manière parallèle car ils présentent certaines similitudes. Le plateau de l'Ermitage à Agen domine à 164 m d'altitude la plaine de la Garonne au-dessus de l'agglomération actuelle (fig. 1, n° 41 et fig. 11)<sup>102</sup>. Il s'agit d'un plateau d'une soixantaine d'hectares relié à la ligne des coteaux sud-quercinois par une étroite bande de terrain d'une centaine de mètres de large qui a été fermée par une puissante fortification vers la fin du IIe siècle avant notre ère atteignant sept mètres de hauteur, plus de 60 m d'épaisseur et se développant sur une longueur de 800 m environ le long de la bordure septentrionale du plateau<sup>103</sup>. La levée a été construite d'un seul jet à partir de remblais issus de plusieurs carrières. La ligne de faite a reçu une palissade de bois. Aucun poutrage interne ni parement de pierres n'a été observé. Il s'agit donc d'un rempart massif et amorphe, accosté au niveau de «l'isthme» de Tibet d'un fossé à fond plat

96. En particulier des éléments de pierraille à l'entrée de l'éperon.

97. Sireix, 1989 ; Sireix, 1987.

98. Par J.-F. Pichonneau : Maurin, 1992.

99. Barraud, Cassen, Schwaller et Sireix, 1986.

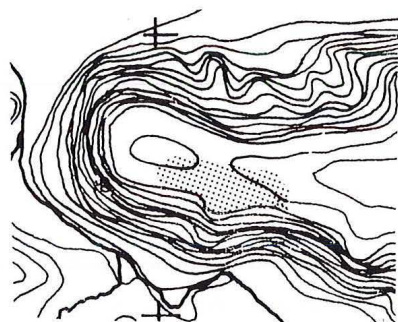
100. Cantet, 1975.

101. Cantet et Péré, 1963a.

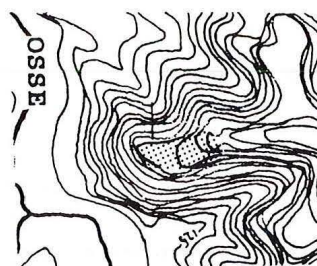
102. Recouvrant la ville antique d'*Aginnum*.

103. Boudet, 1992c ; Boudet, 1993c ; Boudet, 1994.

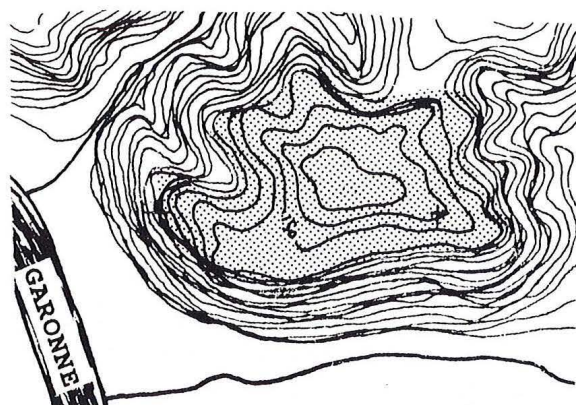




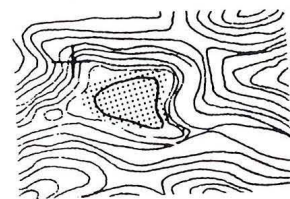
Les Grands Vignes à  
Saint-Pey-de-Castets/ Sainte-Florence (Gironde).



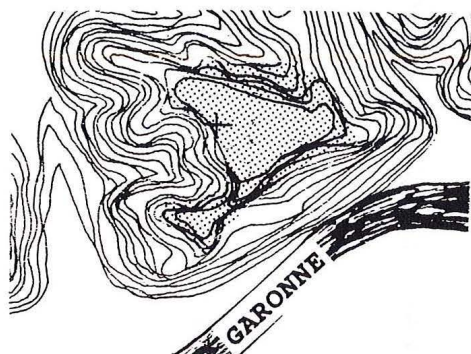
Saint Jean de Castex à Vic-Fezensac (Gers).



L'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne).



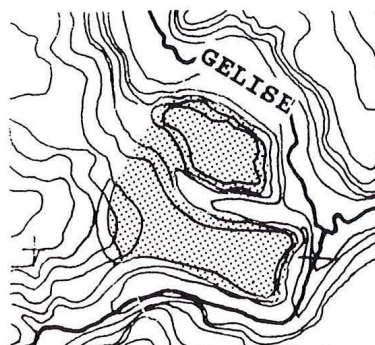
Ciotat à Roquelaure (Gers).



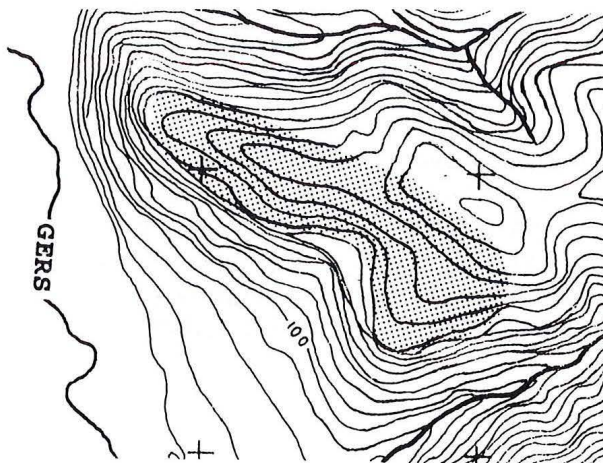
Récaté à Moissac (Tarn-et-Garonne).



Sos-en-Albret (Lot-et-Garonne).



Higat/Esbérous à Eauze (Gers).



Lectoure (Gers).

**Fig. 11.**

Agglomérations  
protohistoriques du sud-  
ouest de la France  
(d'après la couverture  
I.G.N. au 1/25 000).



1 km



creusé dans le calcaire d'environ 14 m de large et 4,50 m de profondeur <sup>104</sup>. Une seule entrée à bords rentrants est encore visible.

Les dispositions générales du site de Sos-en-Albret reprennent celles de l'Ermitage : un plateau isolé d'une quinzaine d'hectares dominant à 132 m une boucle de la Gélise uniquement accessible par un «isthme» peu large fermé par une puissante levée très malmenée à la fin du XIXe siècle par le passage d'une voie ferrée et de manière plus récente par le cimetière communal (fig. 1, n° 43 et fig. 11) <sup>105</sup>. Elle n'a jamais été étudiée mais semble comme à l'Ermitage être présente uniquement le long de la bordure septentrionale du plateau et disposer d'une seule porte traversée au nord-est par l'ancienne route d'accès au village actuel installé au milieu du plateau.

Les similitudes entre les deux sites s'arrêtent là. A Sos une puissante stratigraphie d'occupation débutant au début de l'Age du Fer et courant jusqu'au IIIe siècle de notre ère a été mise en évidence à l'arrière du rempart. A Agen, malgré quelques traces sporadiques de vestiges du Premier Age du Fer, l'occupation principale se fait entre la fin du IIe siècle et la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère avec une fréquentation de faible importance localisée au milieu de l'*oppidum* au début de l'Empire. Une zone de fouille de plus de 3000 m<sup>2</sup> et des découvertes anciennes ont permis d'observer pour la fin de l'Age du Fer un probable sanctuaire, des puits à offrandes, ainsi que des installations artisanales et agricoles sous la forme de structures en creux, les niveaux d'occupation correspondant ayant semble-t-il été détruits <sup>106</sup>. Le plateau accostant au nord le site protohistorique de Sos a livré sur quelques hectares des structures et mobiliers de la fin de l'Age du Fer au gré de travaux modernes en particulier plusieurs fours de potiers <sup>107</sup>. Le plateau septentrional voisin de l'Ermitage n'a qu'en à lui livré que quelques tessons d'amphores italiques de type Dressel 1 très épars. Tout porte à croire que Sos-en-Albret soit l'*oppidum Sotiatum* du Livre III, 21 du *Bellum Gallicum* de César.

La topographie du site de Récaté à Moissac en Tarn-et-Garonne sur la rive droite du fleuve n'est pas avec son plateau d'une vingtaine d'hectares relié aux coteaux septentrionaux par un étroit passage sans rappeler celle des agglomérations protohistoriques d'Agen et de Sos (fig. 1, n° 44 et fig. 11). Il n'a fait l'objet d'aucune

recherche récente et ne s'est signalé au début de ce siècle que par des ramassages de débris d'amphores italiques <sup>108</sup>. On ne sait s'il dispose d'une fortification.

La question de la présence d'une fortification pré-augustéenne se pose également pour le promontoire supportant aujourd'hui la ville de Lectoure dans le Gers (fig. 1, n° 50 et fig. 11). Ce vaste éperon domine à plus de 150 m d'altitude la vallée de la rivière Gers. Plusieurs puits à offrandes de type toulousain y ont été fouillés et quelques structures sporadiques de la fin de l'Age du Fer signalées <sup>109</sup>. Un double fossé aurait été observé au XIXe siècle sur la périphérie orientale du site protohistorique au niveau d'un étranglement naturel recouvert par le quartier de la Boire. Si un tel dispositif a existé, il aura fermé une surface d'environ 90 ha.

Sur les confins nord de l'actuelle commune d'Eauze <sup>110</sup> en bordure de la rive gauche de la Gélise se trouvent les éperons géminés d'Esbérous et d'Higat séparés par une vallée sèche (fig. 1, n° 51 et fig. 11). Le premier, au nord, a livré sur cinq à six hectares quelques monnaies gauloises et surtout des débris nombreux de vaisselle indigène et d'amphores de type Dressel 1 ainsi que du mobilier gallo-romain <sup>111</sup>. Le second, d'une dizaine d'hectares, est partiellement limité à l'ouest par un puissant fossé. Sa surface livre également des débris d'amphores italiques mais aussi des tessons du Premier Age du Fer. Cet ensemble divisé en deux parties peut-il être mis en parallèle avec l'occupation double de Sos disposant d'une zone fortifiée et d'une

104. Qui pourrait avoir été repris en carrière au XIXe siècle. La surcharge de remblais supérieure reste indatée. Les clous de *murus gallicus* signalés au XIXe siècle et présents au Musée des Beaux-Arts d'Agen ne proviennent pas de l'Ermitage mais du site de hauteur (un *oppidum* ?) des Césarannes à Saint-Jean-l'Espinasse dans le Lot d'après l'ancien registre d'entrée du Musée.

105. Lambert, 1990 ; Lambert, 1992.

106. Fouilles R. B. : A noter également la présence d'un probable sanctuaire rural antique et d'une paroisse médiévale.

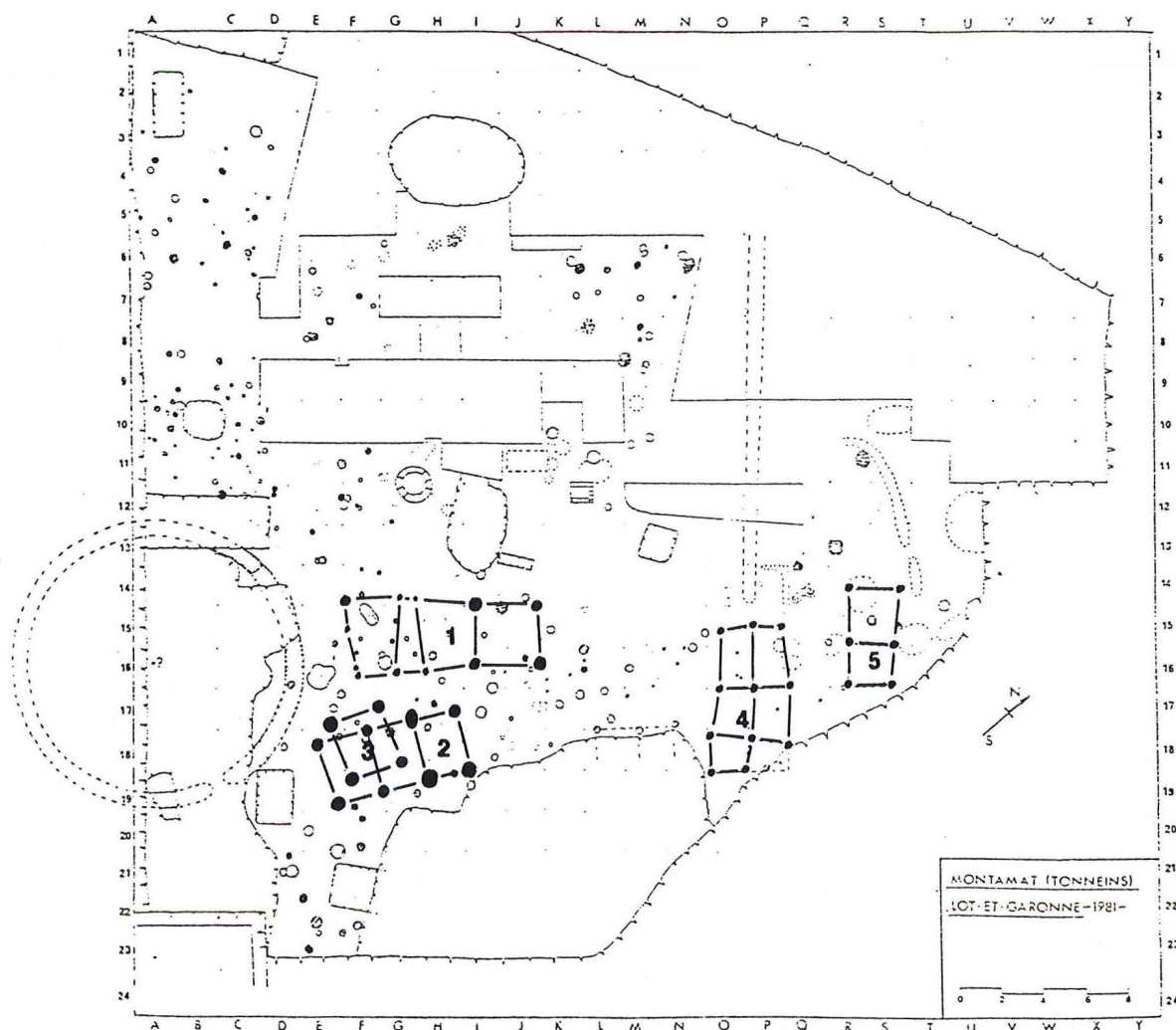
107. Marcadal, 1971 ; Prévot et Lapart, 1982.

108. Inédit : information E. Ladier. Mention dans les archives manuscrites inédites d'A. Viré en 1916 et prospections récentes. Les lieux-dits Récaté et Puech de Lagarde forment visiblement un seul site.

109. Petit et Sillières, 1992 ; Larrieu-Duler, 1974.

110. L'antique *Tasta/Elusa* chef-lieu des *Elusates* : Schaad, Martinaud, Colmont et Pailler, 1992.

111. Labrousse, 1976.

**Fig. 12.**

*Les structures découvertes à Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne) (relevés et interprétation A. Dautant).*

zone «ouverte» l'accostant ? Seule l'exploration des deux sites permettra d'apporter des éléments de réponse. La ville antique d'Eauze ne paraît pas s'être implantée sur un établissement indigène antérieur.

## Les structures observées

Quelques structures liées au fonctionnement d'un certain nombre des agglomérations protohistoriques jusqu'ici considérées ont été mis au jour. Elles sont assez peu nombreuses<sup>112</sup>. Il s'agit de vestiges paraissant liés à des bâtiments et à des activités agricoles, artisanales ou religieuses.

## Structures de bâtiments

En l'état actuel de notre documentation, c'est la zone fouillée de l'agglomération de Montamat à Tonneins en Lot-et-Garonne qui a livré le plus de plans de bâtiments discernables à partir du seul examen de la carte de répartition des trous de poteau repérés (fig. 12)<sup>113</sup>. A. Dautant propose de reconnaître cinq



112. Nous avons écarté les fours de potiers étudiés dans le présent volume par Ch. Sireix.

113. Il faut rappeler que la fouille est encore inédite. Les premières «lectures» ici données restent donc à argumenter.



plans. Le plan n° 1 orienté nord-est/sud-ouest est formé de deux lignes parallèles de cinq fois deux poteaux de diamètres visiblement différents. Ce bâtiment atteindrait 10 m x 2,50 m environ. Le n° 2, d'orientation analogue, présente le même type de dispositif avec un module légèrement inférieur (6,50 m x 2,50 m). Le n° 5, orienté nord-ouest/sud-est, ne dispose que de deux lignes parallèles de deux fois trois poteaux (4,50 m x 1,50 m). Le plan n° 3 est formé de quatre poteaux de diamètre comparable adoptant la forme d'un carré (3 m x 3 m). Il recoupe partiellement le plan n° 2. Le dernier plan (le n° 4 ; 7 m x 4 m), orienté nord-ouest/sud-est, se présente sous la forme de trois lignes parallèles constituées de quatre poteaux.

Ces propositions appellent quelques remarques. On sait la complexité et le danger de l'interprétation des relevés de nébuleuses de trous de poteaux, danger ici augmenté par l'absence de publication des données de fouille. Ainsi pourrait-on «lire» d'autres plans carrés ou rectangulaires, mais aussi interpréter différemment telle proposition. Le plan n° 2, par exemple, pourrait être présenté en deux fois deux plans carrés. L'extrémité septentrionale du plan n° 1 pourrait être présentée isolément en carré avec ses quatre poteaux de module analogue.

Quoiqu'il en soit, le plan carré de trois à quatre mètres de côté est celui qui pose le moins de problème d'interprétation. Il s'agit visiblement de celui d'un grenier aérien monté sur quatre piliers porteurs d'un type bien connu en Europe occidentale à l'Age du Fer <sup>114</sup>. La fonction d'un tel édifice nécessite de supporter un poids conséquent. On comprendra donc que des poteaux d'une certaine force soient nécessaires. Comme cela est fréquent, ces édicules liés au stockage des récoltes se rencontrent groupés. Deux autres plans de greniers carrés quasi superposés ont été mis en évidence sur le site de hauteur du Pétreau à Abzac (fig. 13). Les deux sites évoqués se situent chronologiquement entre le VI<sup>e</sup> siècle et le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Si l'hypothèse d'un groupement de structures de stockage de grains devait se confirmer à Montamat, les habitations se trouveraient dans une zone non touchée par la fouille des années 1970. Le site pourrait être plus étendu qu'il n'y paraît.

Les plans rectangulaires de Tonneins sont plus délicats à interpréter avec une médiocre surface au sol variant entre 20 et près de 30 m<sup>2</sup>. Il s'agit de bâtiments

à nef unique et d'un cas (n° 4) à double nef. Doit-on y reconnaître des maisons d'habitation, des abris pour le bétail, voire de nouveaux greniers ? Rien ne permet de trancher véritablement bien que, hormis le plan n° 4, ces surfaces soient bien exiguës pour des maisons. Un autre plan rectangulaire est peut-être également discernable dans la fouille de Ch. Sireix sur l'éperon de Sainte-Florence (fig. 14) <sup>115</sup>. Il s'agirait d'une structure, datable des IV<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, orientée est-ouest d'environ 3,50 m x 1,80 m dotée sur chaque petit côté d'une assise de fondation en pierres sèches et de deux trous de poteau intermédiaires calés par des petits moellons. L'assise occidentale est limitée à chaque extrémité par un poteau. Des traces de foyers et des amas de torchis sont présents à l'intérieur et autour du probable édifice sans que l'on puisse pour autant préjuger de leur appartenance à ce dernier. Ce dispositif est-il complet ou ne représente-t'il qu'une portion d'un bâtiment plus volumineux ? Rien ne permet de répondre véritablement, d'autant qu'un vestige de fondation de pierres sèches parallèle aux deux autres est visible à l'ouest ainsi que deux calages de poteau au sud.

Des trous de poteau associés à des tranchées de sablières-basses (dont une calée avec des pierres) inscrites dans la terrasse graveleuse de Garonne et formant des angles droits ont été mis en évidence sur une petite surface par D. Barraud sur le site de la France à Bordeaux <sup>116</sup>. Ces éléments sont attribuables aux VI<sup>e</sup>/V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les vestiges d'Hastingues à la limite sud des Landes de part leur mauvais état de conservation sont tout aussi difficilement lisibles. Une concentration sans organisation apparente sur quelques mètres carrés de tessons de vases et de galets associés à un trou de poteau forme un lambeau d'occupation du Premier Age du Fer <sup>117</sup>. Toujours sur le même site, le Fait 14 se signale par un ensemble sub-circulaire de galets, attribuable à la fin de l'Age du Fer, d'environ 12 m de diamètre formant parfois des alignements associés à trois trous de poteau d'axe nord-ouest/sud-

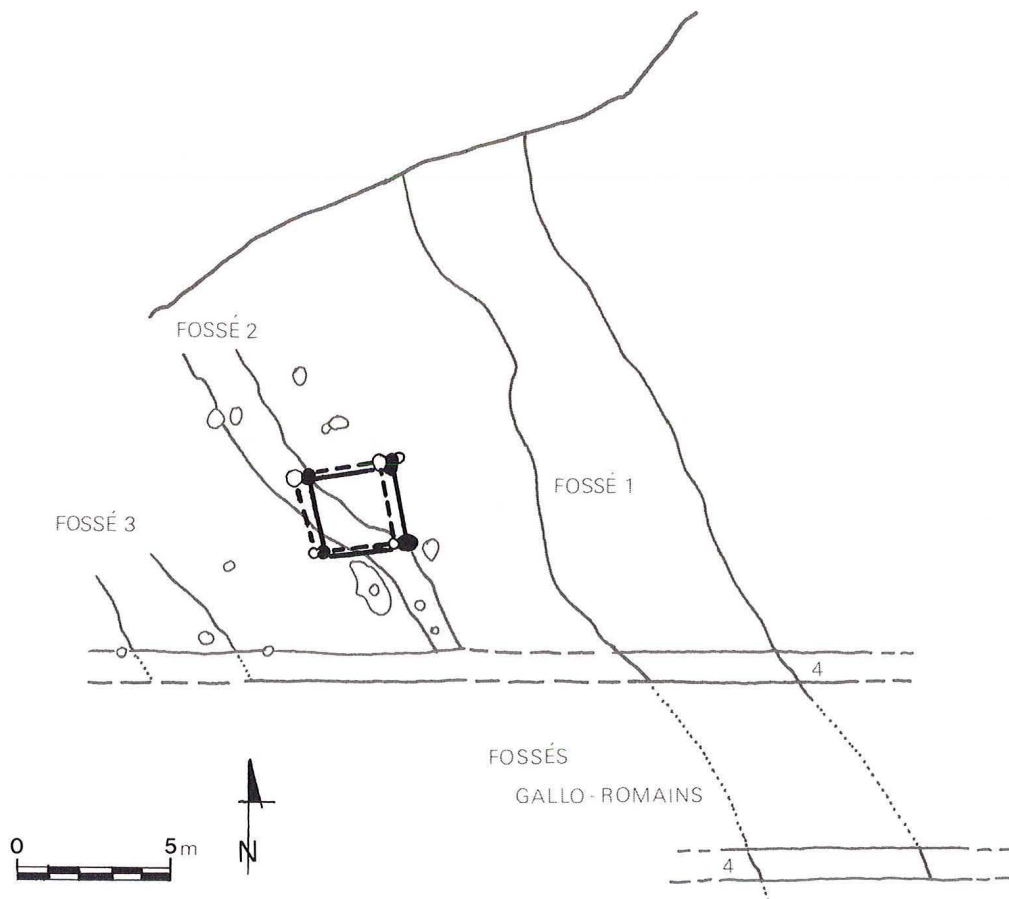


114. Bien défini par Audouze et Buchsenschutz, 1989.

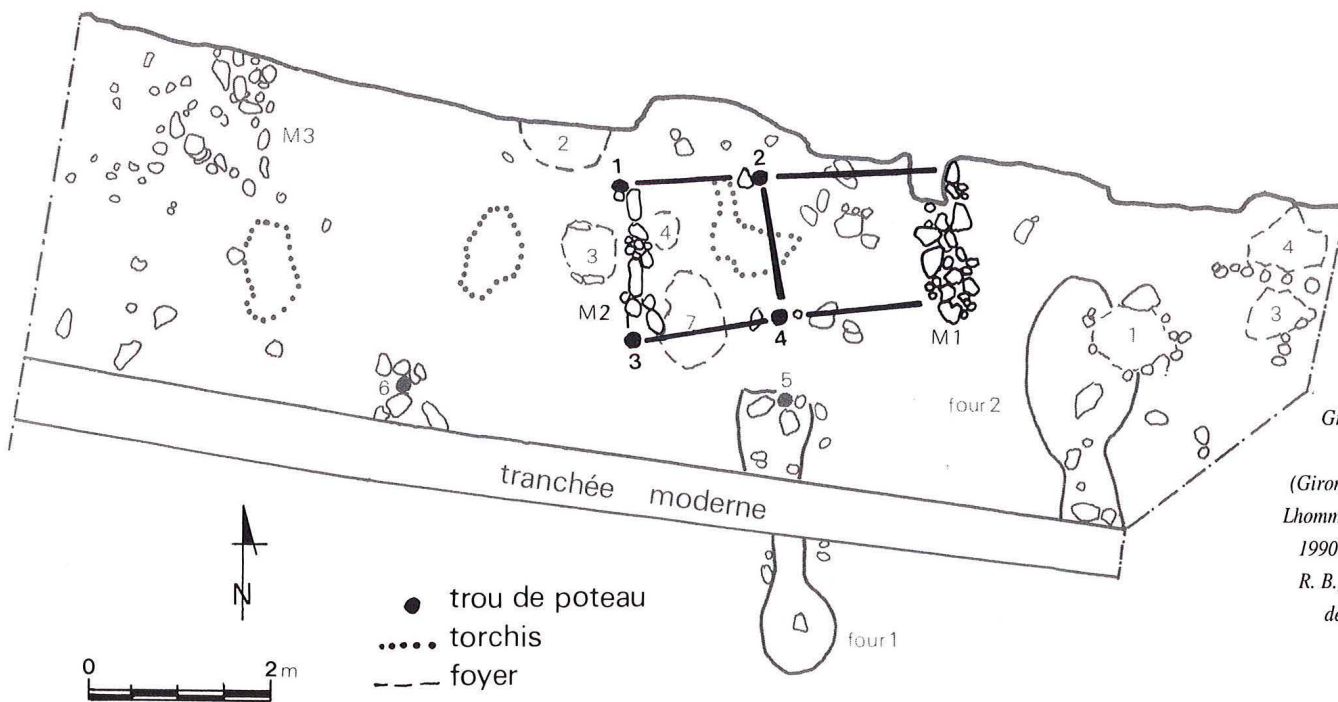
115. Sireix, 1989.

116. Barraud, 1988.

117. Riuné-Lacabe et Tison, 1990 p. 197-198.

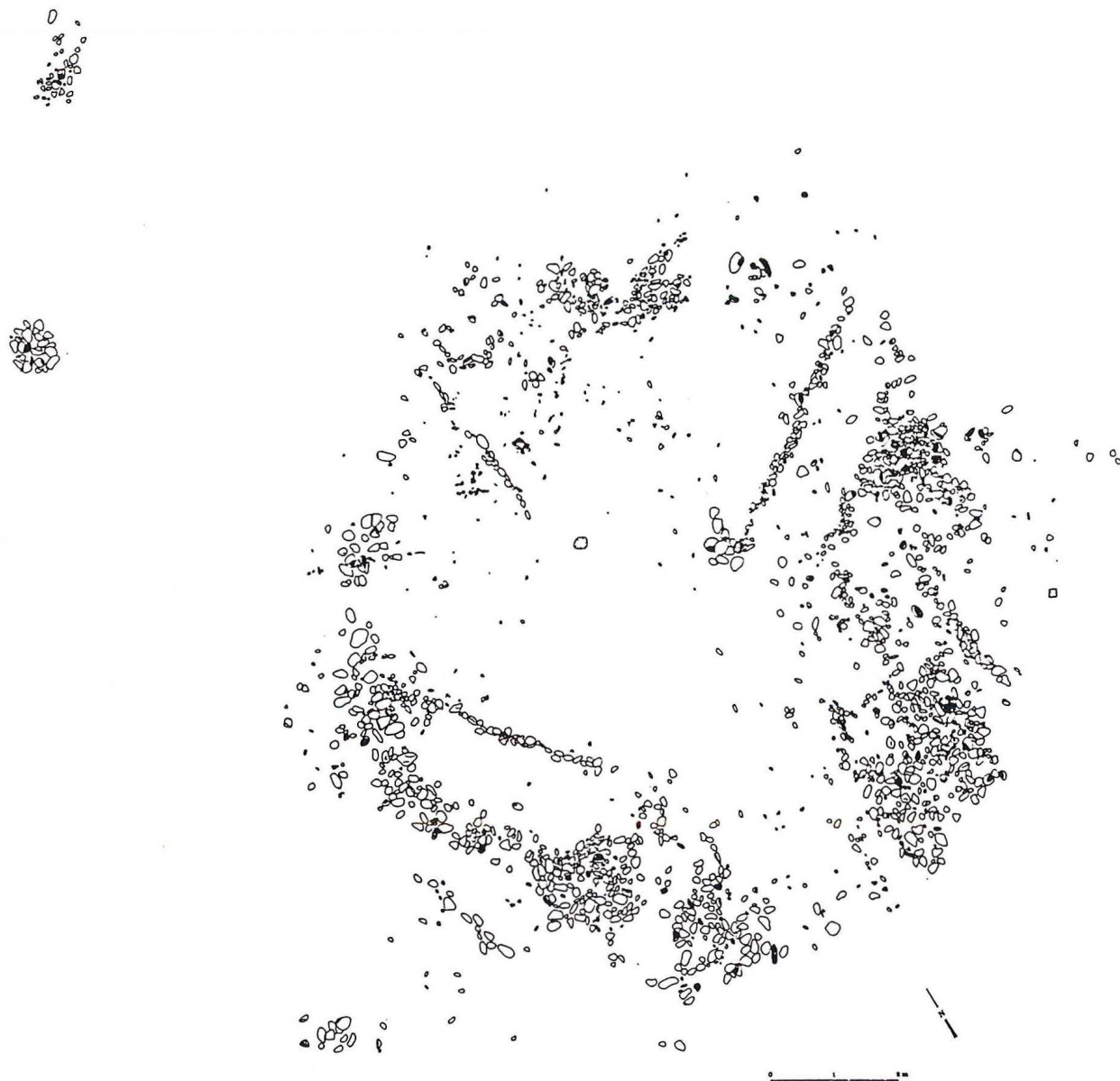
**Fig. 13.**

Les structures découvertes sur le chantier 1 du Pétreau à Abzac (Gironde) (dessin J.-P. Lhomme d'après Barraud et al., 1986 et interprétation R. B.).

**Fig. 14.**

Les structures découvertes aux Grands Vignes II à Sainte-Florence (Gironde) (dessin J.-P. Lhomme d'après Sireix, 1990 et interprétation R. B.) : Torchis, trous de poteaux, muret, plaque-foyer.



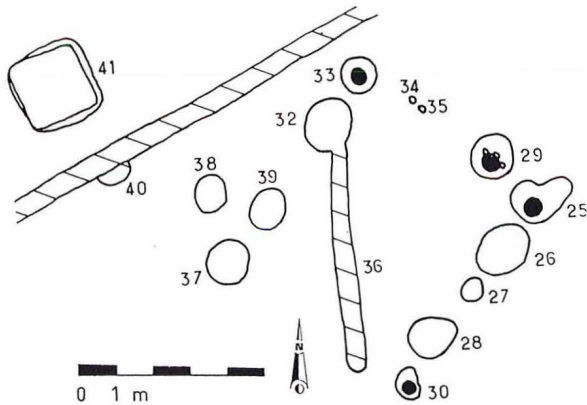
**Fig. 15.**

Vestiges d'occupation  
de Lanep্লা à  
Hastingues (Landes)  
(Riuné-Lacabe-Tison,  
1990).

est (fig. 15). On s'interrogera également sur la fonction des deux surfaces d'argile cendreuses quadrangulaires observées par G. Frugier dans les niveaux du Premier Age du Fer de la Lède du Gurg à Grayan-et-l'Hôpital : vestiges d'habitat ou d'exploitation du sel marin ?

En 1992 est apparu sur le sommet du plateau de l'Ermitage au centre de l'*oppidum* d'Agen le plan d'un bâtiment (fig. 16). Il est carré et fondé sur deux rangées parallèles de poteaux porteurs (quatre au nord-

ouest, quatre ou cinq au sud-est, plus un sur le côté nord-est) de 6 m x 6 m environ orienté nord-est/sud-ouest. Certains trous contenaient encore la base calcinée de poteaux en bois d'un diamètre proche de 0,40 m ainsi que quelques débris carbonisés de torchis à clayonnages provenant probablement de l'élévation des murs. Une porte centrée (aux montants matérialisés au sol par l'empreinte de deux et trois piquets) s'ouvrait sur la façade nord-est. Les travaux agricoles modernes ont détruit tous les sols d'occupation. Le mobilier



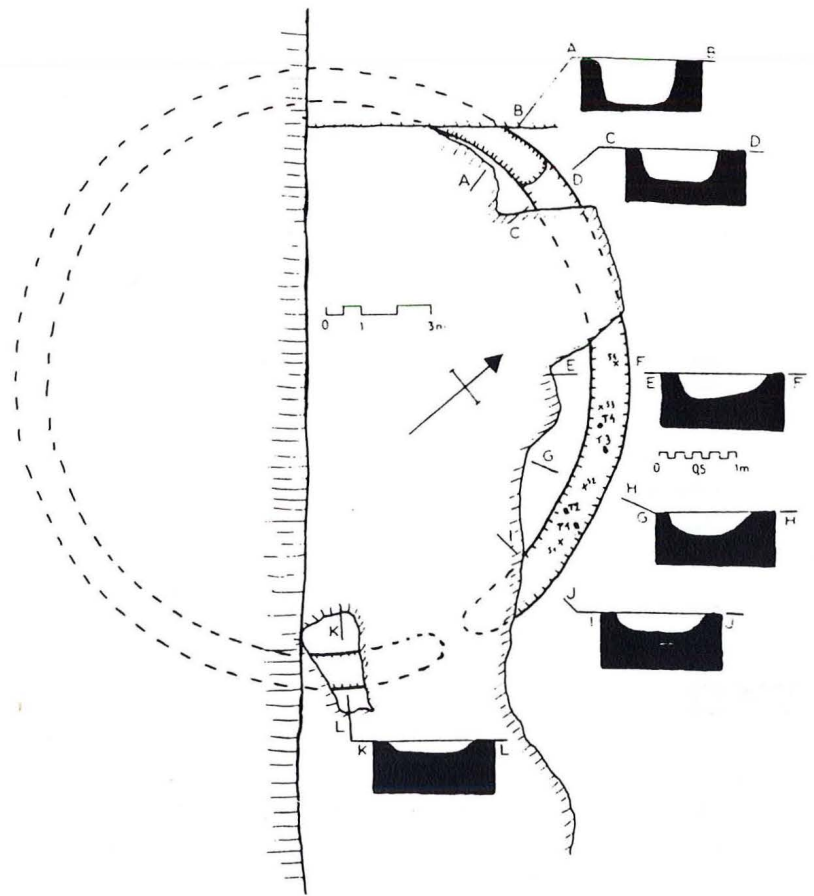
retrouvé en faible quantité (tessons d'amphores vinaires de type Dressel 1 et de vaisselle à vernis noir de type Lamb. B italiques, mais aussi indigène) dans certains trous de poteaux se situeraient dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère.

Ce bâtiment accosté d'un puits à offrandes de type toulousain est très comparable au sanctuaire indigène mis au jour sur le plateau de la Planho à Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) datable de la première moitié du Ier siècle avant notre ère et à l'état 1 du sanctuaire gallo-romain de Mézin en Lot-et-Garonne qui a fonctionné au début de notre ère <sup>118</sup>. C'est la raison pour laquelle nous voyons dans le bâtiment d'Agen un probable sanctuaire.

La plupart des fouilles ouvertes sur les habitats régionaux de l'Age du Fer ont livré en plus ou moins grande quantité des blocs de torchis accidentellement cuits issus de parois de bâtiments montrant une surface lisse, parfois recouverte d'un enduit laiteux, et des empreintes des branchages du clayonnage de l'autre. Quelques éléments présentent des parties anguleuses laissant présager de la présence de boiseries travaillées <sup>119</sup>.

## Structures de fossés

En dehors des remparts, peu de fossés ont été jusqu'à maintenant observés et encore moins cartographiés en contexte d'habitat. On peut à peine relever la mention de quelques tronçons observés sur huit mètres de longueur avec deux interruptions à l'Amélie I à Soulac-sur-Mer <sup>120</sup>. Les deux sites pré-augustéens de Villeneuve-sur-Lot (Maillebras et Eysses) possèdent



**Fig. 16.**

Le probable sanctuaire associé à un puits à offrandes (st. 41) de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne) (Boudet, 1993).

**Fig. 17.**

Le fossé circulaire de Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne) (relevé A. Dautant).

des fossés uniquement reconnus par quelques coupes fortuites. Leur comblement contenait une quantité assez importante de débris de vaisselle indigène et d'amphores de type Dressel 1 <sup>121</sup>. Notons à Eysses la présence de quelques ossements humains. Ici encore, la fonction de ces creusements n'a pu être interprétée : limites de parcelles, drainage, enclos... ? Les fossés d'Eysses avec leurs vestiges humains seraient à observer avec intérêt <sup>122</sup>.



118. Vidal, 1988-89. Est envisagée la publication d'un supplément d'Aquitania sur ce site.

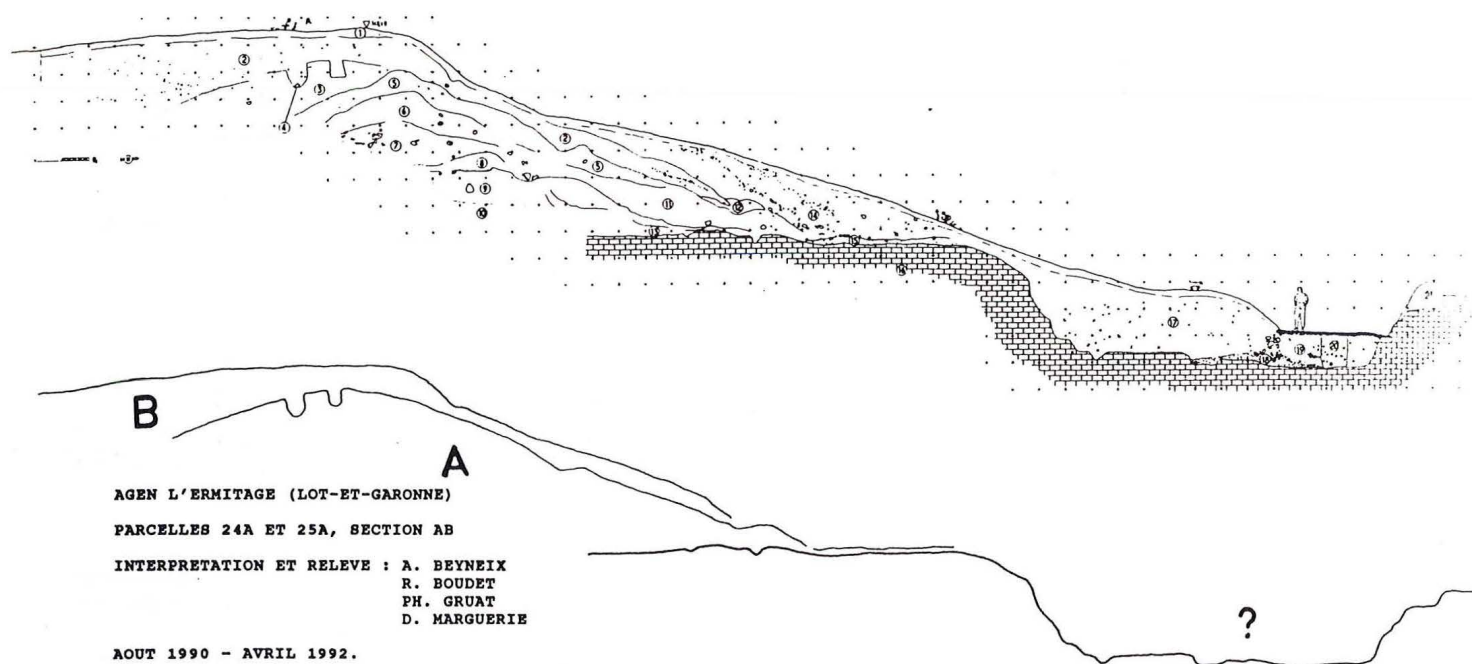
119. Sur l'Ermitage à Agen et Chastel à Aiguillon en Lot-et-Garonne.

120. Boudet, 1987 p. 139.

121. Garnier, 1992 p. 168.

122. On reste tout de même assez loin de l'organisation des fossés à amphores de Lyon : Goudineau, 1989 ; Mandy, Monin et Krausz, 1990.



**Fig. 18.**

Coupe du rempart de  
 l'oppidum de  
 l'Ermitage à Agen  
 (Lot-et-Garonne)  
 (Boudet, 1993).

La fouille de Tonneins a livré une structure particulière : des éléments d'un fossé circulaire d'environ 16 m de diamètre au profil en U conservé sur une trentaine de centimètres de profondeur en bordure de la zone des greniers (fig. 17). L'interprétation funéraire est la première venant à l'esprit si l'on se réfère aux structures protohistoriques analogues découvertes dans le nord et le centre de la France<sup>123</sup>. A Montamat, la surface enclose n'a pu être fouillée et les très maigres vestiges recueillis dans le remplissage du fossé ne sont pas d'un grand secours si ce n'est de confirmer l'appartenance du cercle à la période comprise entre la fin de l'Age du Bronze et le Premier Age du Fer.

Un autre vestige de fossé circulaire d'un module comparable à celui de Tonneins (environ 15 m de diamètre) a été partiellement observé sur le site du Pétreau à Abzac<sup>124</sup>. Son profil est en V. La largeur conservée est d'environ 0,70 m. Sur la zone fouillée, aucun mobilier n'a été retrouvé nous privant ainsi d'éléments pouvant aider à la datation. Il est partiellement recouvert par une enfilade de trous de poteaux d'un diamètre variant autour de 0,40 m. Leur comblement a livré quelques tessons du Premier Age du Fer. Ici aussi ce cercle se trouve dans une zone d'habitat. Il n'est pas pour autant isolé en nord-Gironde. En effet, d'autres ont été repérées par prospections aériennes sur la commune de Coutras : trois isolés et cinq regroupés

dans un enclos coudé au lieu-dit Millet (fig. 6, n° 1)<sup>125</sup>. Aucun vestige au sol ne permet de proposer une quelconque datation.

## Structures de défense

On a vu plus haut qu'en l'état actuel des recherches en protohistoire régionale, le rempart massif de l'Ermitage à Agen en terre et à large fossé plat est la seule fortification protohistorique de la région ici considérée à avoir fait l'objet d'une coupe et d'une étude géomorphologique (fig. 18)<sup>126</sup>. C'est grâce à cette dernière qu'il a été possible de montrer que la levée avait été édifiée à l'aide de remblais issus de divers endroits. Il semble bien qu'ils proviennent en grande partie du raclage de la surface du plateau présent au nord du site. Aucune formation de pédogenèse n'a été observée entre chaque couche constitutive

123. Jusque dans les Charentes : Gomez de Soto, 1989 ; Lassarade, 1986. Certains cercles comme à Levroux peuvent contenir un bâtiment carré parfois centré sur une fosse dont la fonction religieuse plus que funéraire n'est pas à exclure : les deux activités ont grande chance d'être mêlées : Colin et Buchsenschutz, 1984.

124. Barraud, Cassen, Schwaller et Sireix, 1986 p. 27-28.

125. Cliché de Fr. Didierjean dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 6, 1987 p. 106-107.

126. Inédite : réalisée par D. Marguerie au Laboratoire du Quaternaire à Rennes.

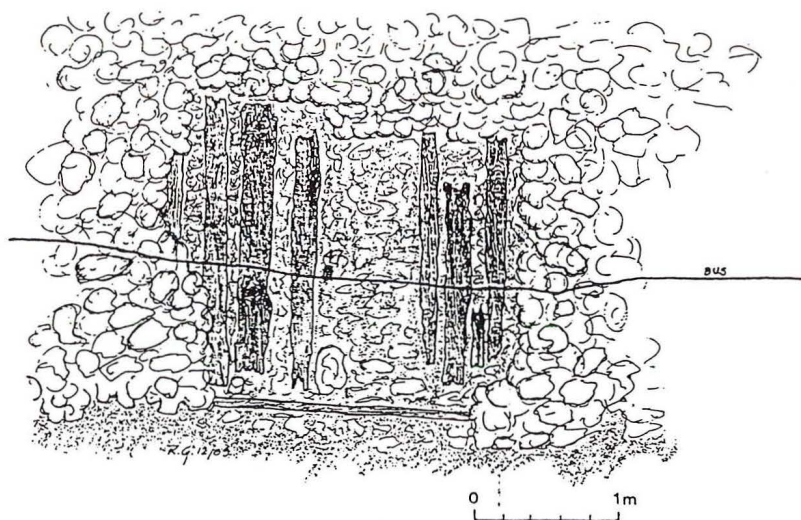


de la levée laissant ainsi penser qu'elle a été installée d'un seul jet. Le rempart de Sos-en-Albret coupé en divers endroits pourrait avec un minimum de travail de rectification faire l'objet du même genre d'approche.

Une petite portion de l'enceinte de la Pendelle noyée sous les eaux de l'étang de Biscarosse-Parentis a été partiellement nettoyée en surface. C'est ainsi qu'on a pu observer que la levée de pierres sèches, épaisse d'environ quatre mètres à sa base, contenait un niveau de poutres de bois posées à plat les unes à côté des autres de 0,20 m x 0,20 m de section et de 1,50 m à 2 m de longueur (fig. 19). Vers l'intérieur de l'enceinte, la bordure de la levée est bordée d'une planche de champ qui assure la stabilité d'une sorte de bourrage interne constitué de garluche broyée, de gravillons et de débris de terre cuite <sup>127</sup>. Ces bois sont peut-être à mettre en relation avec un système d'armature interne bien qu'aucun moyen d'accrochage (clous ou tenon/mortaise) n'ait été observé.

L'enceinte de l'Estey du Large sous les eaux de l'étang Sanguinet présente, on l'a vu, un état de conservation des bois remarquable permettant d'approcher les modalités de construction. Installée au sommet d'une petite butte de sable, l'enceinte se compose intérieurement d'un double système de pieux formant palissade espacé l'un de l'autre d'environ 2,50 m à 3 m. Ces deux palissades sont soutenues par des pieux en chêne et en pin. L'élévation est constituée de planches posées de champ et superposées. Le long de la bordure extérieure, sur le départ de la pente, court un platelage formé de rangées de poutres alignées parallèlement à l'enceinte et recouvertes de poutres perpendiculaires (fig. 28 à 30). Un tel dispositif permet non seulement de stabiliser les bordures de pente sableuses mais également de faciliter les accès autour du site. Il n'est pas sans rappeler certains *trackways* des tourbes du comté de Galway en Irlande <sup>128</sup>.

On l'a déjà dit, l'étude des petites enceintes pyrénéennes et sud-landaises reste à faire. Une ligne de trous de poteaux observée sur la bordure méridionale du site de hauteur du Pétreau à Abzac a toute chance de marquer l'emplacement d'une palissade. La grande majorité de ces dispositifs de rempart paraît bien relever de la défense avec, pour ce qu'on croit en reconnaître, une architecture parfois assez élaborée. Une volonté ostentatoire pour beaucoup n'est pas non plus à exclure. Le rempart d'Agen, le plus puissant de la région, s'inscrit dans la longue liste des fortifications d'*oppida*



du domaine laténien <sup>129</sup>. La mise en place de ces fortifications a du requérir une main-d'œuvre, en plus de la masse de matières premières (remblais, pierres, bois), importante qui semble un peu disproportionnée par rapport au nombre d'occupants possible de certaines sites de petite taille.

## Structures à feu

La structure la plus régulièrement rencontrée dans les fouilles de sites protohistoriques régionaux est la plaque-foyer. Plusieurs foyers de la fin de l'Age du Fer ont été dégagés à l'Isle-Saint-Georges. Leur surface, de plan para-circulaire ou ovalaire, varie entre un demi et un mètre carré environ. Sur ce site, un seul ordonnancement a été observé. L'assise est constituée de galets de Garonne assez calibré (d'une grosseur de l'ordre du poing d'un adulte) installés à plat les uns contre les autres sur la surface du sol de circulation sans creusement. Par dessus prennent place de gros tessons ou des portions de vases (commune indigène, voire d'amphores de type Dressel 1) écrasées sur place. L'ensemble est alors recouvert d'une chape d'argile qui peut atteindre plusieurs centimètres d'épaisseur et dont la surface est lissée. Dans certains cas, cette surface est bombée vers le centre. Tous ces foyers ont fonctionné et présentent

**Fig. 19.**

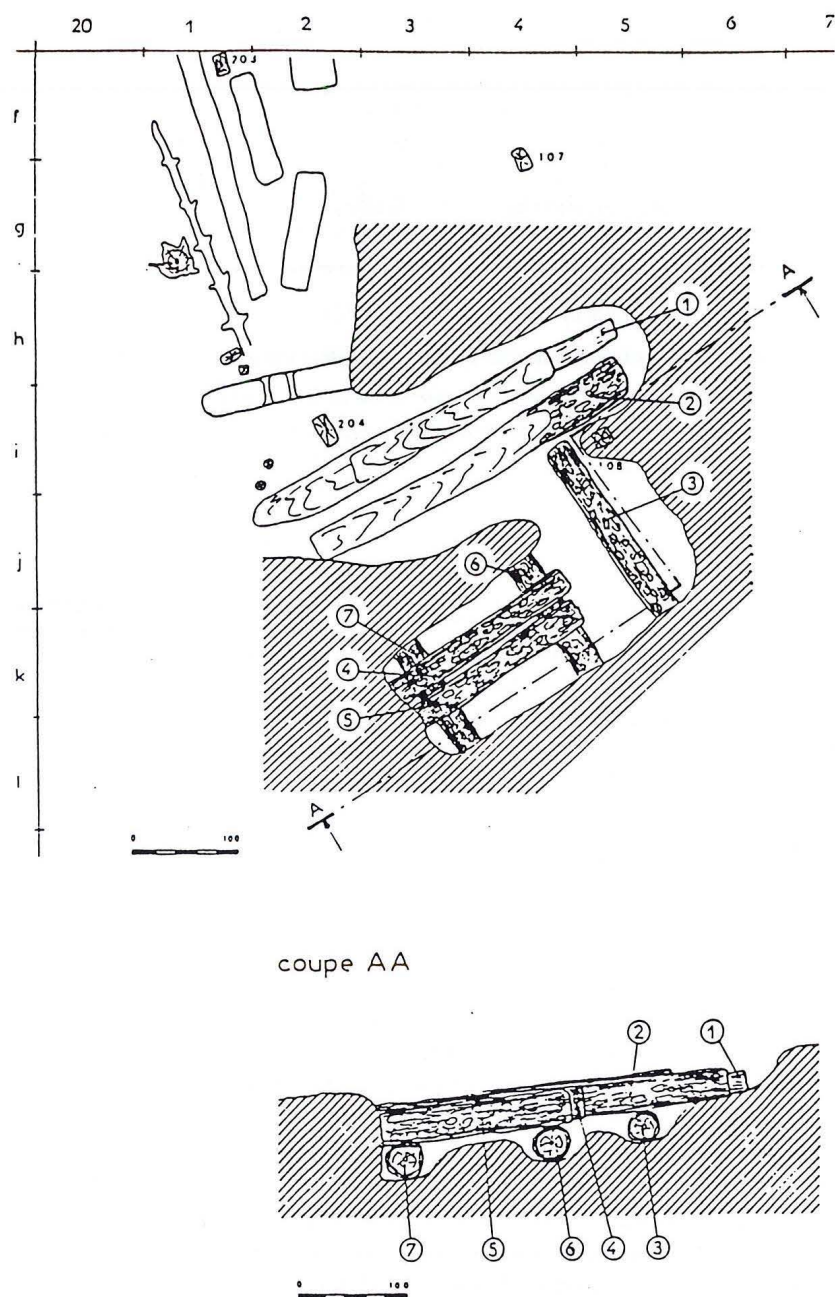
Détail de construction  
de l'enceinte  
sublacustre de la  
Pendelle à Biscarosse  
(Landes)  
(Roux 1993).

127. Roux, 1993.

128. En particulier la portion de Corlea 1 datée par dendrochronologie de 148 avant notre ère : Raftery, 1990.

129. Buchsensschutz, 1984 ; Collis, 1984.



**Fig. 20.**

Détail des ouvrages de bois de l'enceinte sublacustre de l'Estey du Large à Sanguinet (Landes) sur l'espace P (Maurin 1989).

des traces de rubéfaction au niveau de la chape supérieure mais également à l'intérieur du radier où les tessons sont régulièrement éclatés et les galets rougis. Aucune trace d'un éventuel décor sur la chape n'a jamais été observée. Le pourtour de ces structures livre régulièrement de petits épandages cendreux parfois mêlés de paléo-semences carbonisées. Dans un cas des pointes et des anses d'amphores réutilisées en broyeur ont été retrouvées près d'un foyer.

Des installations analogues avec un seul radier de tessons, de coquillages ou de pierraille (ou galets) sont attestées jusque dans les premières décennies de notre ère à Saint-Germain-d'Esteuil ou Bordeaux<sup>130</sup> mais aussi au IVe/IIIe siècle avant notre ère sur le site de hauteur de Sainte-Florence<sup>131</sup> ou au VIe siècle à Tonneins et Chastel à Aiguillon (fig. 21)<sup>132</sup>. Des éléments de la plaque d'argile indurée de surface provenant de foyers détruits se rencontrent régulièrement en particulier à Mouliets-et-Villemartin ou Vayres. En considérant ces assemblages de foyers, on est en droit de se poser la question de leur fonctionnement. En effet si l'on entretient à leur surface un feu pendant un certain temps, les éléments céramiques et lithiques dont ils sont constitués vont absorber de la chaleur. La surface ensuite débarrassée des braises restituera cette chaleur en faisant cuire ce qui aura été déposé dessus. Une surface de galets rubéfiés et éclatés de près de 4 m<sup>2</sup> d'Hastings a été interprétée comme un vestige de foyer<sup>133</sup>.

Un foyer marqué par un amas cendreux bordé de quatre pierres calcaire provient du niveau IV de l'habitat de Chastel à Aiguillon<sup>134</sup> et permet d'évoquer d'autres structures liées au feu. A proximité ont été retrouvées des gouttelettes de bronze mais aussi une fosse contenant des éléments de moules en terre cuite ayant servis en particulier à la mise en œuvre de fibules, d'épingles et d'anneaux. Il y a là les traces assez évidentes d'une petite métallurgie du bronze réalisée dans un secteur de l'agglomération de Chastel où ont été retrouvées de très nombreuses paléo-semences carbonisées associées à un four à sole perforée amovible et à des vases à provision écrasés (fig. 21). A Tonneins, la fouille a permis la mise au jour de fosses contenant également des vestiges liés à la fonte du bronze (creusets, petits objets brisés destinés à la refonte...) ainsi qu'une loupe de fer de 2,5 kg. Cette dernière a été trouvée près d'un foyer délimité par des pierres calcaires brûlées. Il est accosté de très nombreuses scories et de débris de terre cuite. A. Dautant propose de reconnaître là les vestiges d'une forge (fig. 22).



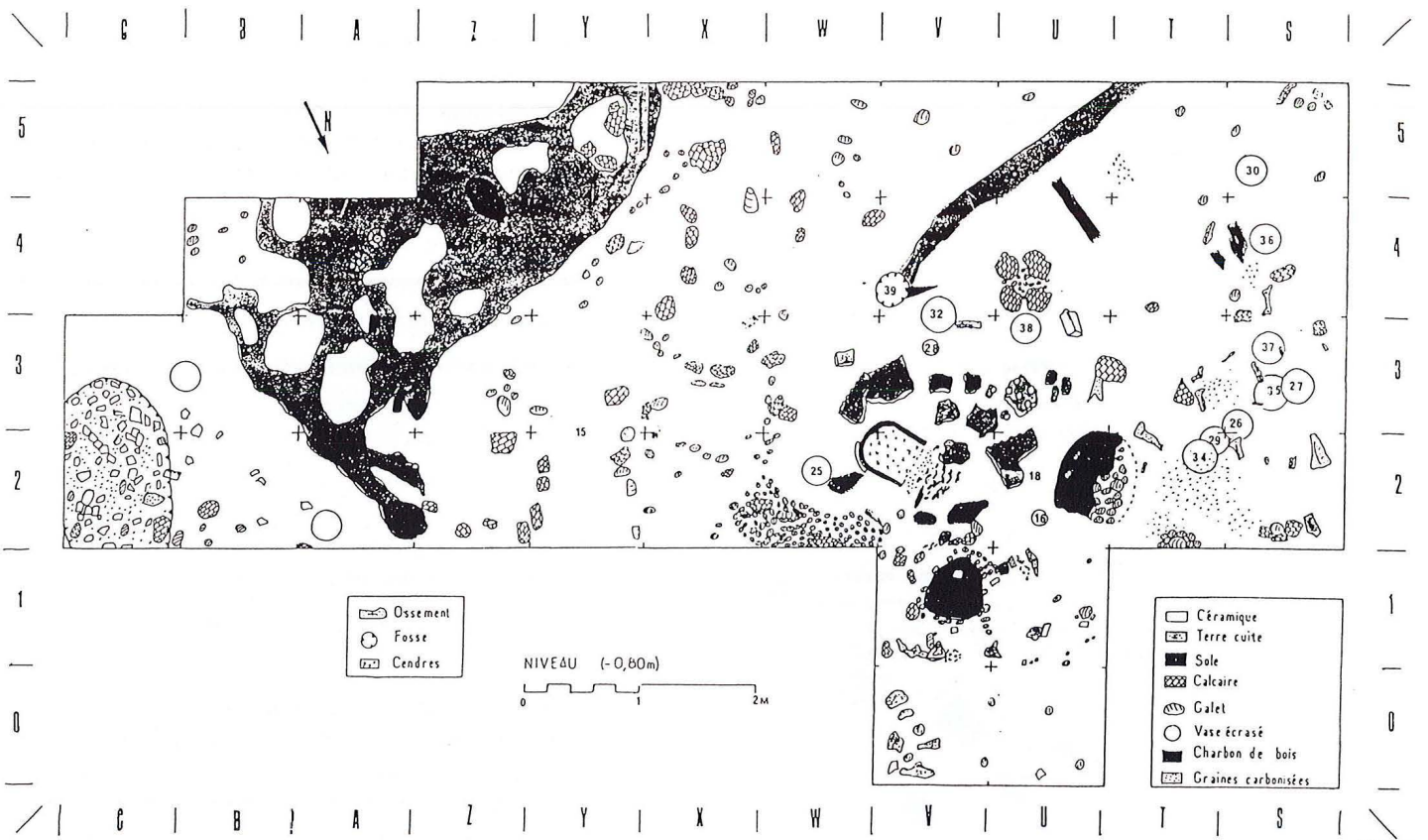
130. Garmy, 1992a p. 146 ; Garmy, 1992b, p. 229.

131. Sireix, 1989.

132. Dautant, 1985 p. 254 et Dautant, 1992 p. 39.

133. Riuné-Lacabe et Tison, 1990 p. 197.

134. Dautant, 1985.

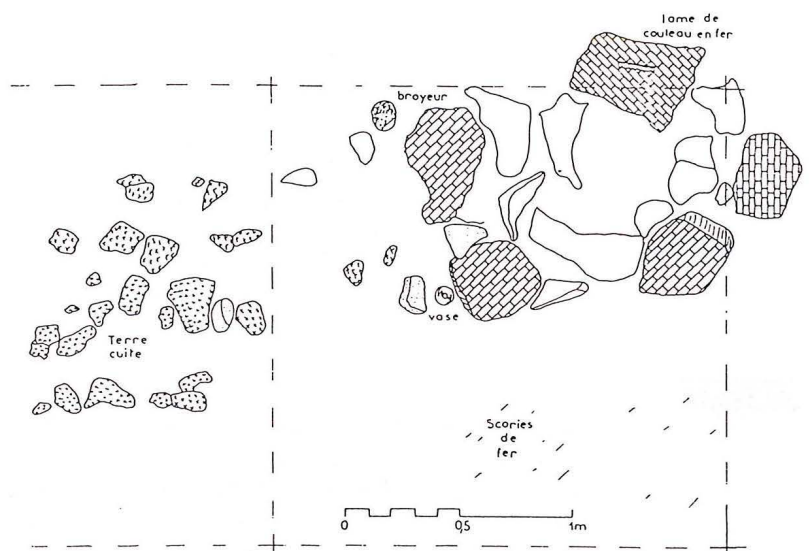


1978-1980

A l'Isle-Saint-Georges, la bordure de rive de l'ancienne île a livré les traces très abîmées de plusieurs cercles d'argile carbonisée d'environ 0,80 m de diamètre. L'un d'eux était associé au nord-est à un épandage d'argile et de chapelure de calcaire mêlée à de très nombreuses cendres, des galets carbonisés ou non et des tessons d'amphores de type Dressel 1 (fig. 23). Tout autour ont été mis en évidence des débris de bronze fondu et de vitrification ainsi que des fragments d'objets en bronze visiblement destinés à la refonte. Il y a fort à parier que nous soyons en présence de la base de petits fours de la première moitié du Ier siècle avant notre ère participant de la fabrication locale de menus objets.

## Structures fossoyées

La plupart des établissements protohistoriques du sud-ouest de la France ont livré des fosses de tous modules dont la fonction initiale n'a pas toujours été éclaircie et qui ont reçu pour la majorité du remblais de dépotoir au moment de leur comblement. Certaines sont facilement identifiables lorsqu'elles conservent,



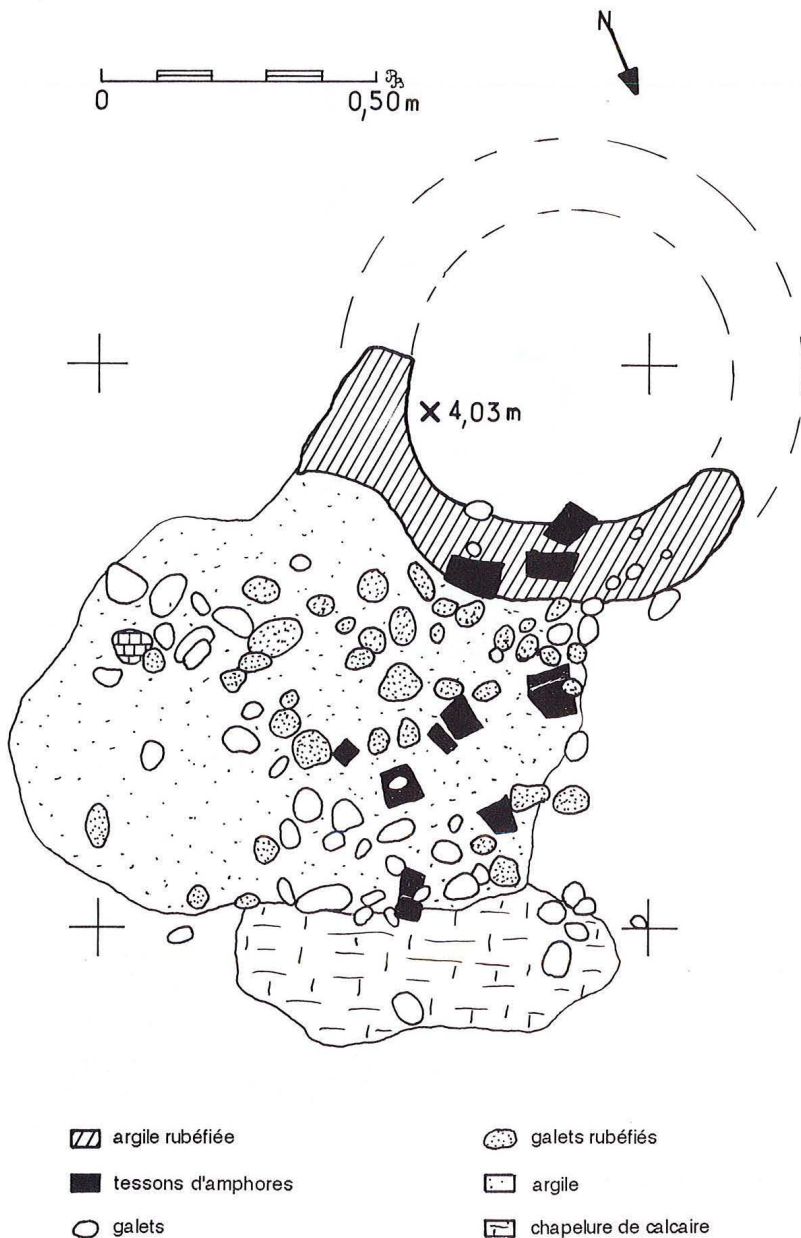
**Fig. 21.**

Les structures découvertes à Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne) (Dautant, 1985).

**Fig. 22.**

La «forge» de Montamat à Tonneins (Lot-et-Garonne) (Dautant, 1985).



**Fig. 23.**

Probable four de  
bronzier du Bourg à  
l'Isle-Saint-Georges  
(Gironde) (relevé R. B.).

comme à Mouliets-et-Villemartin, à Lagrùère ou la Gravisse à Aiguillon, la partie basse de fours de potiers (chambre de chauffe et alandier) parfois associés à une aire d'accès semi-enterrée. Ces structures sont souvent comblées avec des rebuts de cuisson<sup>135</sup>. De probables fosses d'extraction d'argile ont été repérées autour de fours sur le plateau de l'Ermitage à Agen.

D'autres fosses (dont le sommet est souvent amputé) au profil plus ou moins piriforme évoquent des silos. Leur taille est en général assez faible et le volume de

grains conservés ne devait guère dépasser le mètre-cube. On les rencontre sur des sites du Bronze Final comme Saint-Vite en Lot-et-Garonne (fig. 1, n° 38)<sup>136</sup>, du Premier Age du Fer comme à Chastel à Aiguillon<sup>137</sup> ou du Second Age du Fer comme sur l'Ermitage à Agen<sup>138</sup>.

Mais pour nombre de fosses, on ne dispose d'aucune donnée fiable pour esquisser la moindre hypothèse de fonctionnement avant leur abandon. Ce constat est des plus frustrants quand on a la chance comme c'est parfois le cas sur les plages de Soulac-sur-Mer en nord-Médoc d'avoir les éléments de renfort des parois de conservés. A l'Amélie I, la mer dégage régulièrement incluses dans les argiles tourbeuses de l'estran sous les sables de la plage des fosses plus ou moins circulaires (environ 0,90 m de diamètre) et très peu profondes tapissées de petits pieux convergeants vers le fond et reliés entre eux par des branches de bruyère entrelacées<sup>139</sup>. Leur fonction reste énigmatique d'autant qu'elles ne contiennent pas de mobilier archéologique. Dans le même secteur sont apparues des fosses à coffrages de bois dont seulement deux ont pu être rapidement sondées entre deux marées. La première est rectangulaire (2,50 m x 1,50 m et profondeur inconnue mais proche de quelques dizaines de centimètres). Chaque angle est renforcé par un pieu enfoncé calant une élévation de madriers superposés dont certains portent des tenons. Aucune mortaise n'ayant été remarquée, on peut se demander si ces bois ne proviennent pas de la réutilisation de matériaux d'une autre structure. La fosse était vide mais accostée extérieurement de deux vases complets. Une autre fosse de même module mais n'ayant fait l'objet d'aucune observation a livré un grand vase globulaire complet surmonté d'une mandibule de boviné. Ces vestiges, au milieu desquels a été recueilli un poteau anthropomorphe en bois, se situent entre le VI<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

A quelques dizaines de mètres au nord de l'Amélie I, le site de l'Amélie II apparaît dans les mêmes conditions que le premier. Quelques fosses ont pu être encore une

135. Voir l'étude consacrée au sujet dans ce volume par C. Sireix.  
136. Barbier, 1992.  
137. Dautant, 1992 p. 39.  
138. Fouille R. B. : Boudet, 1993c.  
139. Boudet, 1987 p. 140.



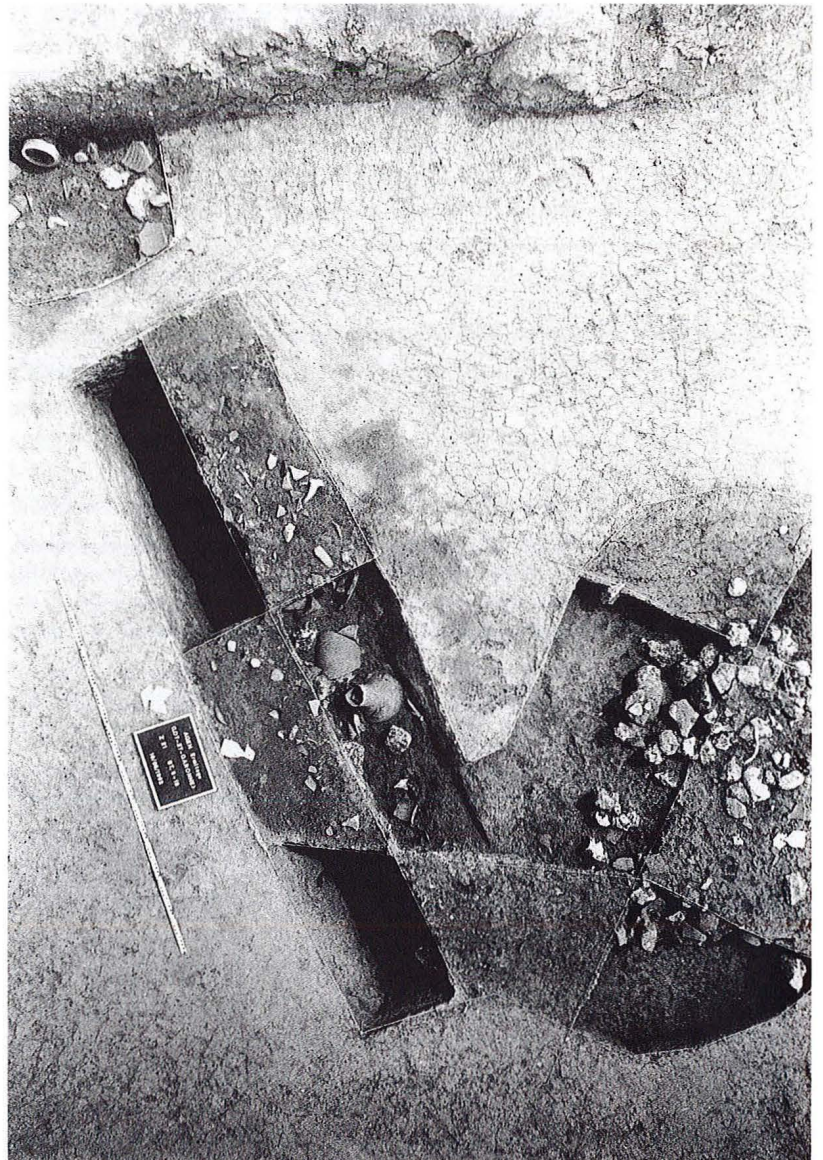
fois rapidement fouillées du fait des mouvements de la mer. Deux d'entre elles, les fosses A et B d'un module analogue, appartiennent à la première moitié du Ier siècle avant notre ère. Elles adoptent un plan rectangulaire d'environ 0,85 m x 0,55 m sur près de 0,80 m de profondeur<sup>140</sup>. Les parois sont tenues par des piquets plantés tous les dix centimètres environ et reliés entre eux par des branchages tressés. Le fond est tapissé d'un humus un peu cendreuse contenant des tessons de vaisselle indigène et d'amphores vinaires de type Dressel 1. D'autres mobiliers épars proviennent de ce secteur dont un dépôt de plus d'une centaine (retrouvées) de monnaies à la croix et un sanglier-enseigne démantelé. Sur l'Ermitage à Agen a été mise au jour une grande fosse rectangulaire de 3,50 m x 0,50 m profonde de 0,80 m aux parois lisses légèrement inclinées vers le fond (fig. 24). Son creusement est très soigné. Elle a livré dans un humus très cendreuse un abondant mobilier de rejet d'habitat de la première moitié du Ier siècle avant notre ère mais aucun indice sur sa fonction initiale<sup>141</sup>. Des exemplaires analogues sont connus à travers la France. A. Villes propose d'y voir des aires de stockage de produits alimentaires en atmosphère aérée<sup>142</sup>.

Toute tentative d'interprétation reste aussi vaine pour beaucoup de fosses observées parfois isolément comme celles appartenant au Bronze Final de Sainte-Livrade ou à la fin de l'Age du Fer au Mas-d'Agenais, à Sainte-Bazeille et sur l'Ermitage d'Agen en Lot-et-Garonne<sup>143</sup>.

## Structures de puits

Deux sites régionaux ont livré de probables puits à eau. Deux structures en creux du Premier Age du Fer observées dans la falaise d'effondrement de la dune littorale de la Négade à Soulac-sur-Mer ont été interprétées comme des puits à eau ou des citernes dont le comblement paraît avoir reçu de réguliers apports d'argile : pour en assurer l'étanchéité ? Le puits de la première moitié du Ier siècle avant notre ère de Port-Sainte-Marie fouillé sans aucune observation paraît être un simple puits à eau<sup>144</sup>.

Ce sont les puits à offrandes de type toulousain de la fin de l'Age du fer qui sont les plus nombreux. Plus d'une quinzaine, répartis sur les sites de hauteur de Vic-Fezensac et de Lectoure dans le Gers et sur l'Ermitage d'Agen, ont fait l'objet de fouille depuis le XIXe siècle. L'éperon de Lectoure a fourni une douzaine



de ces puits répartis sur plusieurs dizaines d'hectares avec une concentration dans le quartier de Lamarque au sud-est du site (fig. 25 et 36)<sup>145</sup>. Leur mobilier de comblement s'étale entre la seconde moitié du IIe

**Fig. 24.**

Fosses sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne) (cliché R. B.).

140. Boudet, 1987 p. 143-145.

141. Boudet, 1993c.

142. Buchsenschutz, 1984 p. 191-192.

143. Dautant, Garnier et Marcadal, 1980 ; Abaz et Noldin, 1992 ; Abaz et Negro, 1980 ; Boudet, 1993c.

144. Dautant, 1979.

145. Larrieu-Duler, 1974 : là où les travaux d'urbanisme actuel ont été les plus marqués.



siècle et le milieu du Ier siècle avant notre ère. La plupart sont de section carrée avec une ouverture variant entre un mètre et 1,40 m et la profondeur entre deux et six mètres. Quelques-uns sont circulaires. A une exception (le puits n° 6), le fond qui peut être doté d'une petite cuvette centrale a reçu en dépôt un ou plusieurs vases indigènes organisés de manières diverses : soit isolé le fond vers le haut (puits n° 2) sur un lit de pierres ou posés à plat en association avec des objets en fer (dont une serpette : puits n° 3 : fig. 26), voire deux amphores (puits n° 1) ou non (puits n° 9) (fig. 25), soit plusieurs exemplaires comme dans le puits n° 4 avec un vase dans chaque angle du fond et accostés d'une douzaine d'autres au-dessus en compagnie d'une amphore (quatre vases pour le puits n° 7, deux pour le n° 8 : fig. 25). Le remplissage supérieur, quelle que soit sa hauteur, comporte toujours plusieurs niveaux dans lesquels on rencontre un mobilier fragmenté abondant et diversifié. Quelques niveaux particuliers doivent être signalés. Les puits n° 1 et n° 6 ont livré des niveaux de foyers sur chape d'argile très évidents. Dans les n° 3 et 8 ont été observés de puissants remplissages d'amphores de type Dressel 1 plus ou moins fragmentées. Au-dessus de la zone inférieure de dépôt, le puits n° 8 disposait d'un niveau contenant plusieurs vases indigènes et une amphore de type Dressel 1 complets au milieu de branchages. Enfin toujours superposant le dépôt inférieur, le puits n° 9 possédait une carcasse de boviné en connexion anatomique associée à un crâne humain, à trois vases et à des foyers (fig. 25).

Le puits de Vic-Fezensac est de section circulaire et descend sur plus de 10 m de profondeur<sup>146</sup>. Le comblement supérieur sur 6,50 m est essentiellement réalisé avec des pierres (parfois rubéfiées) et de rares débris d'amphores. Dans le niveau sous-jacent constitué de quelques pierres incluses dans une terre cendreuse ont été observés plusieurs vases indigènes ainsi qu'un casque en fer de type celtique occidental<sup>147</sup> transformé en chaudron associé à une faucille et à un grand clou en fer. Enfin, le fond a reçu plusieurs vases indigènes au milieu de nombreux débris végétaux et de branchages. Dans un vase recouvert de deux mandibules de boviné reposait les restes d'un oiseau. Comme dans la plupart des puits de Lectoure, la zone de dépôt dans le puits de Vic-Fezensac s'organise à partir de vases indigènes dans la partie la plus basse. Notons ici la présence de pièces métalliques dont un casque transformé. Le mobilier recueilli (en particulier des amphores de type

Dressel 1B, Pascual 1 voire Dressel 2/4) incite à dater le comblement du puits des années 40/20 avant notre ère.

Le plateau de l'Ermitage à Agen a livré trois puits de la fin de l'Age du Fer. Le premier fouillé à la fin du XIXe siècle était de section circulaire et profond de 11 m. On y a retiré pêle-mêle en particulier «une quinzaine de têtes de chèvres et onze têtes de vaches» portant «toutes les traces du coup de maillet frappé sur le front», «trois amphores dont les panses sont complètes», «un casque en fer qui contenait un crâne» humain... et divers autres débris<sup>148</sup>. Le casque à cimier appartient à la même série occidentale que celui de Vic-Fezensac. La datation du comblement de ce puits est contemporaine de celle du site gersois.

Nos travaux sur l'Ermitage ont permis d'observer deux nouveaux puits<sup>149</sup>. Le premier de section carrée de 1 m x 1 m a été fouillé en 1990/1991 (puits Z1 : fig. 27). Sur environ quatre mètres de profondeur, il a livré un abondant mobilier ne présentant pas d'ordre apparent au milieu d'un sédiment argilo-humique. Il s'agit essentiellement d'amphores de type Dressel 1, mais aussi de débris de vaisselle indigène ou importée, de faune, d'objets en métal (clé, talon de javeline, serpette, clous... en fer ou un anneau passe-guide de joug, des anneaux, des fils... en bronze), des monnaies... Le fond du puits, légèrement cupulé, disposait d'un dépôt d'objets organisé autour d'un vase indigène incomplet écrasé volontairement sur le milieu. L'angle sud possédait d'un casque en bronze de type Mannheim, la calotte vers le bas. L'angle occidental a du recevoir un coffret en bois, contenant trois faucilles en fer (une brisée a été réparée anciennement), dont seules deux poignées en fer et trois clous ont été retrouvés. L'angle opposé a livré une cruche en bronze de type Kelheim et deux vases indigènes complets.

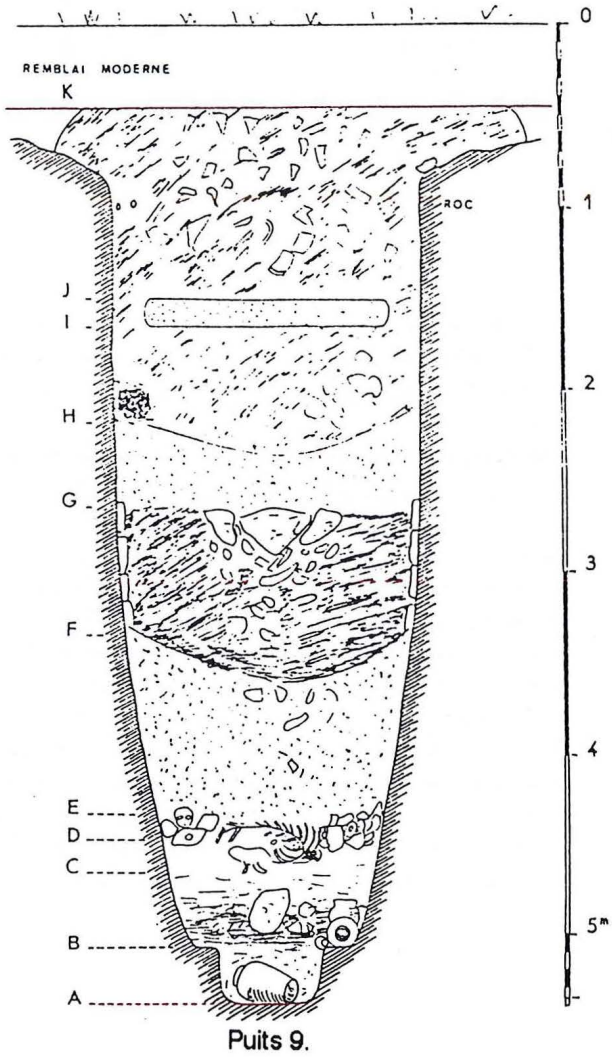
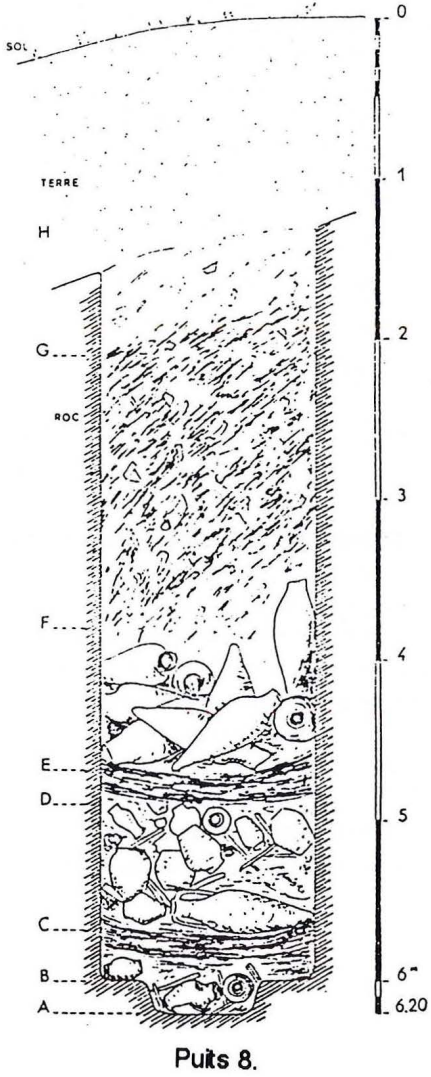
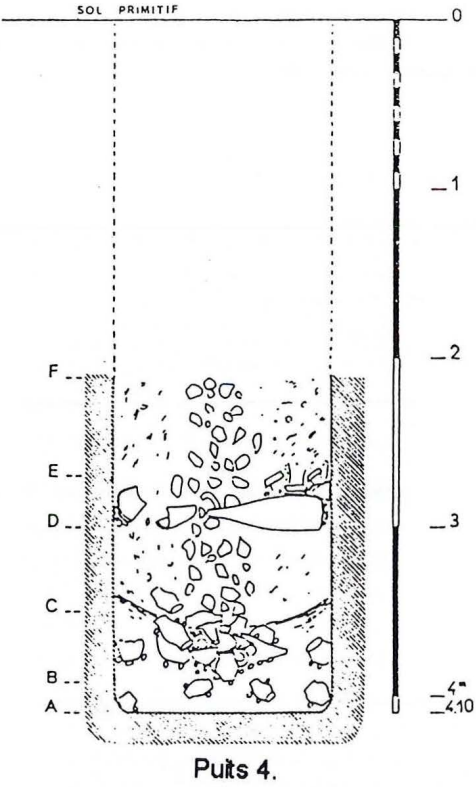
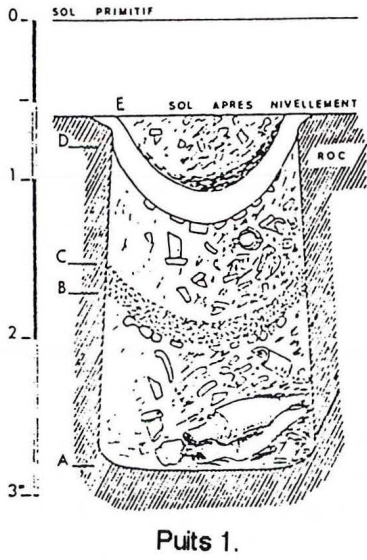
Les travaux sur le second puits ont débuté en 1993 et se sont arrêtés provisoirement à huit mètres de profondeur sous le niveau de la nappe phréatique. Son ouverture au sommet est d'environ 2 m x 2 m. Il traverse sur ce module la couche d'argile sous-jacente

146. Cantet, 1975.

147. Défini par : Schaaff, 1974.

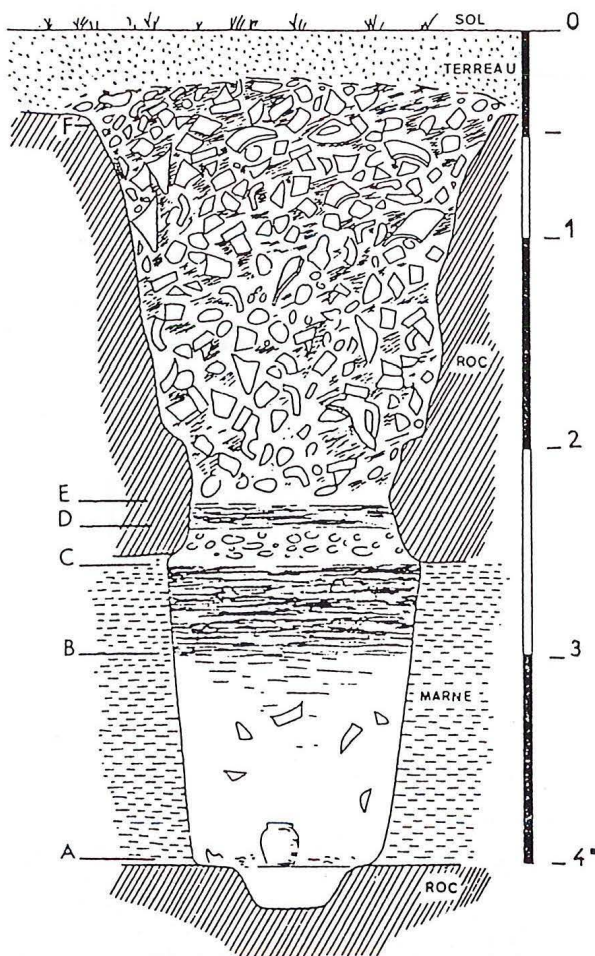
148. Tholin, 1879.

149. Boudet, 1994 ; la fouille du deuxième puits (st. 41) sera achevée en 1994.



**Fig. 25.**  
Puits à offrandes de  
Lectoure (Gers)  
(Larrieu-Duler, 1974).





**Fig. 26.**

*Le puits à offrandes 3 de Lectoure (Gers) (Larrieu-Duler, 1974).*

sur environ 4 m avant d'atteindre le plateau calcaire où il se réduit à 1 m x 1 m. La roche est transpercée sur près de 3 m et laisse la place à des marnes verdâtres très indurées. La partie sommitale du puits a été obturée par une chape d'argile concave sur laquelle avait été entretenu un foyer autour duquel une douzaine de monnaies d'argent ont été retrouvées. Sous ce foyer et jusqu'au calcaire plusieurs dizaines d'amphores vinaires italiques (plus d'une cinquantaine) ont été précipitées en compagnie d'un sédiment riche en cendres contenant de nombreux débris de faune, de vaisselle indigène ou importée, d'objets en métal (nombreux clous en fer, mais aussi une pointe de javeline et une serpette ou en bronze dont des anneaux et perles, un bracelet, des fibules...), en verre (perles), en os... Il convient de noter la présence d'une douzaine d'amphores portant des inscriptions peintes en rouge sur le col (dont une double marque consulaire datée de 104 avant notre ère) et de plusieurs opercules dotés de marques épigraphes

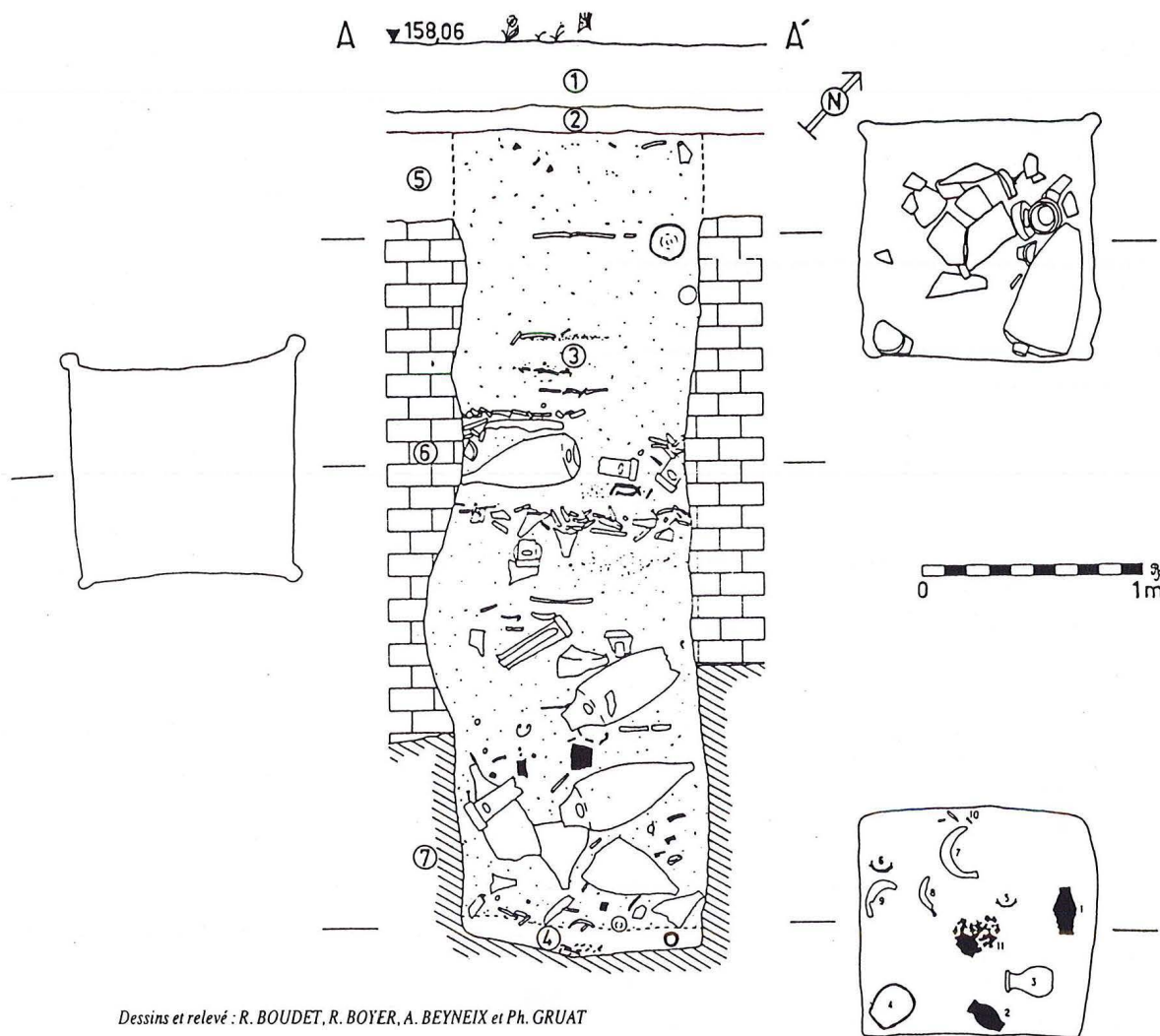
ou anépiques. Le comblement a livré de nombreuses paléo-semences, des noyaux de prunes, des coquilles d'œuf... Au moment où il se réduit le puits n'offre plus dans un comblement marneux que quelques rares objets parmi lesquels il faut mettre en évidence une anse de cruche de type Kelheim en bronze et trois clavettes mutilées de roues de char identiques à tige de fer et tête en bronze décorée. Un dépôt d'objets a été rencontré à près de huit mètres de profondeur. Il était recouvert de plusieurs planches en bois à plat et de champ. Ce dépôt est constitué de trois vases indigènes dont un reposant le fond vers le haut, d'un crochet en fer et d'un casque en bronze de type Mannheim intact, la calotte inversée.

Tous ces puits de la fin de l'Age du Fer à dépôts à base de vaisselle indigène installés dans la partie la plus profonde sont bien évidemment à mettre en parallèle avec les puits «funéraires» du Toulousain<sup>150</sup>. Ce n'est pas ici le lieu de développer une étude d'ensemble concernant ces puits dont l'aire de répartition concerne la région de la moyenne vallée de Garonne. Nous avons déjà souligné le fait qu'à Vieille-Toulouse comme à Agen les puits sont liés à des sanctuaires. D'autre part même si un certain nombre d'exemples toulousains ont livré des vestiges humains sous diverses formes, est-ce suffisant pour y voir un contexte funéraire ? Que sait-on régionalement de la possible participation dans le cadre de cérémonies religieuses de corps humains ?

## Quelques réflexions

On l'aura compris à la lecture des lignes qui précèdent, la recherche concernant les agglomérations protohistoriques du sud-ouest de la France a encore de grands progrès à réaliser. Les grandes lignes de la chronologie des mobiliers sont aujourd'hui à peu près fixées. La palette des différents types de structures pouvant être rencontrés est assez bien cernée. Il conviendrait maintenant de s'attacher à fouiller de larges zones en agglomération et ce sur plusieurs sites afin de mettre en parallèle ressemblances et différences régionales pendant le dernier millénaire avant notre ère. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra aborder des questions comme l'organisation interne des agglomérations, l'évolution architecturale et les techniques

150. Bibliographie de synthèse récente dans : Vidal, 1989 ; Vidal, 1991.



Dessins et relevé : R. BOUDET, R. BOYER, A. BEYNEIX et Ph. GRUAT

**Fig. 27.**

Le puits Z1 de l'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne) (Boudet, 1992).

de construction. On commence à mettre en évidence la transformation de ces traditions dans les premières décennies de notre ère sans encore bien saisir l'ampleur réelle des nouveaux apports <sup>151</sup>.

De même voit-on régulièrement évoqués dans diverses publications relatives à des sites antiques régionaux des «antécédents» ou «traditions indigènes» souvent pour caractériser des vestiges mal identifiés la plupart du temps d'occupation pré-augustéenne sans bâtis en dur. S'attache à cette notion une réelle vision misérabiliste à l'égard des populations protohistoriques doublée d'une ambiguïté engendrée par la conquête romaine de la Gaule méridionale à la fin du IIe siècle avant notre ère qui jette parfois le trouble dans la définition des problématiques. Ainsi recherche-t'on les traces d'un urbanisme républicain dans certaines

villes antiques du sud-ouest ou rejette-t-on sans discussion préalable l'existence de centres civiques préromains. Il peut paraître également prématuré de vouloir condamner la notion d'urbanisation» protohistorique régionalement sans le moindre jugement.

La «civilisation des oppida» désignant l'organisation et le fonctionnement de la société laténienne de la fin de l'Age du Fer est régulièrement associée à ce type de réflexion. La recherche protohistorique actuelle s'appuyant sur l'analyse des sources écrites antiques (en particulier César) et les fouilles réalisées à travers l'Europe tempérée a bien mis en évidence le rôle de ces



151. Garmy 1992b.



agglomérations faisant office de centres artisanaux, de commerce, religieux ou de pouvoir. On reconnaît volontiers aux *oppida* le même genre de fonction que les métropoles actuelles. La conquête romaine s'est trouvée facilitée dans les régions de l'Occident où l'organisation sociale était suffisamment policée et l'activité économique directement liée aux intérêts de Rome<sup>152</sup>. La mise en place de l'administration augustéenne dans les chefs-lieux de *civitates* s'est ainsi faite sans heurt. On connaît les difficultés rencontrées par les légions romaines dans la conquête des territoires aux populations dispersées.

Le monde protohistorique sud-occidental est avant tout, comme c'est le cas dans toute l'Europe de cette époque, un monde rural. Nombre de sites régionaux ont livré des paléo-semences ou des structures (silos enterrés, greniers, traces de parcellaire...) et de l'outillage agricoles<sup>153</sup>, ainsi que de nombreux vestiges de faune domestique. Les activités artisanales ont également laissé des traces (les potiers et les métallurgistes en particulier). On a l'impression qu'avant la fin de l'Age du Fer, sur des sites comme les Grands Vignes II à Sainte-Florence ou Chastel à Aiguillon ces zones de production sont de volume limité et diluées dans les secteurs d'habitats. A la fin de la période, elles semblent connaître un accroissement avec des batteries de fours regroupés en périphérie de l'agglomération comme à Mouliets-et-Villemartin. La chose n'est peut-être pas aussi évidente pour les fours de potiers de la Gravisse à Aiguillon reconnus dans des espaces habités. Ce peut être aussi le cas pour les traces de petite métallurgie du bronze observées sur le bord de l'ancienne berge de Garonne à l'Isle-Saint-Georges.

Le développement des contacts avec le monde méditerranéen dès la fin du IIIe siècle mais surtout à partir de la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère a très certainement joué un rôle fondamental dans la transformation de la société protohistorique régionale. On saisit encore mal la part des productions agricoles occidentales dans le commerce avec le monde méditerranéen. A en juger d'après l'extraordinaire masse de vin italique importé, elle a pu être conséquente. Ces échanges internationaux n'ont pu être le fait que de groupes sociaux dominants capables de modifier profondément les structures de production et de les contrôler. Il y a là en n'en pas douter une des bases de l'aristocratie gauloise déjà touchée par les modes de vie romains, puis gallo-romains<sup>154</sup>.

L'occupation des agglomérations préromaines en vallée de Garonne qui reste la région la mieux documentée, connaît des modalités diverses avec des sites à longue occupation sans ruptures significatives<sup>155</sup>, des sites à occupation irrégulière<sup>156</sup> ou très localisée dans le temps<sup>157</sup>. Dans d'autres cas, on voit les agglomérations changer d'emplacement<sup>158</sup>.

L'évolution des agglomérations protohistoriques autour du changement d'ère est une question intéressante. Celle de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin passe d'une trentaine d'hectares au Ier siècle avant notre ère à moins d'un hectare au Ier siècle après. Aucun *vicus* proche ne lui succède mais de très nombreuses *villae*. Le site de la Gravisse à Aiguillon est abandonné au profit du *vicus* proche. La surface des occupations préromaines de Bordeaux, Vayres ou Auch s'accroissent à l'époque augustéenne. Les sites de hauteur sont dans leur très grande majorité presque complètement abandonnés. Quelques traces d'occupation des premiers temps de l'Empire encore mal définies ont été signalées à Roquelauré<sup>159</sup>, Agen ou Lectoure.

Ces divers types d'évolution peuvent relever d'origines diverses. Pour les sites d'Aiguillon, on peut associer avec une certaine vraisemblance les mouvements des agglomérations aux divagations de la Garonne et du Lot. D'autres sites tout aussi exposés aux mouvements des rivières comme l'Isle-Saint-Georges n'ont pas pour autant été abandonnés. Les

152. Audouze et Buchsenschutz, 1989 ; Collis, 1984.

153. Comme des meules à va-et-vient à l'Isle-Saint-Georges ou circulaires à Mouliets-et-Villemartin, des serpettes à Mouliets, à Vayres, Agen et Vic-Fezensac, des hoes à Mouliets et Vic.

154. Boudet, 1992a ; Boudet et Jerebzoiff, 1992.

155. Surtout en plaine : comme à L'Isle-Saint-Georges du Bronze Final au Ier siècle après notre ère, voire plus tardivement ; ou à Grayan-et-l'Hôpital du Mésolithique à la fin de l'Age du Fer avec une seule rupture au Bronze Final...

156. Essentiellement pour les sites de hauteur : comme à Cubzac-les-Ponts avec une occupation au Bronze Final puis du VIe au IIIe siècle ; ou à Sos-en-Albret du VIe au IVe siècle, puis au Ier siècle avant notre ère...

157. Comme l'*oppidum* de l'Ermitage à Agen ou les sites à sel de Braud-et-Saint-Louis.

158. Le plus bel exemple actuellement mis en évidence est celui de la plaine de confluence du Lot et de la Garonne à Aiguillon avec pour le Bronze Final l'éperon du Pech de Berre à Nicole et le site de bord du Lot du Pont de la Peyre à Aiguillon, pour le Premier Age du Fer encore le site de Nicole et l'éperon probablement barré de plaine de Chastel à Aiguillon et pour le Second Age du Fer les agglomérations du Pont de la Peyre et de la Gravisse à Aiguillon. Ces sites sont abandonnés au profit du *vicus* et de petites installations connexes comme à Saint-Côme.

159. Cantet et Péré, 1963a ; Cantet et Péré, 1963b.

enceintes aujourd'hui sub-lacustres de Sanguinet et de Biscarosse subissent quant à elles la montée des étangs littoraux. Mouliets-et-Villemartin a très certainement perdu après la conquête son rôle stratégique lié au gué du Pas de Rauzan (le premier depuis l'océan) et à la limite d'influence des remontées marines, mais aussi à sa situation aux confins du Bordelais et du territoire des *Petrocorii* du Périgord et à faible distance de la Saintonge. Quelques agglomérations protohistoriques deviennent dès le début de l'Empire chef-lieu de *civitates* gallo-romaines comme Bordeaux, Auch voire Biganos. Nombre d'autres, dans la même logique, évoluent en *vici* comme Vayres, Saint-Germain-d'Esteuil ou Albias. Le développement de celui de Villeneuve-sur-Lot pourrait être à mettre en parallèle avec l'installation d'un camp militaire sous Tibère. L'occupation romaine du Mas-d'Agenais attestée par ses nombreuses structures en creux (puits et fosses) et l'absence de bâtis en dur paraît particulière.

L'*oppidum* laténien d'Agen est abandonné avant le changement d'ère au moment où se met en place à ses pieds la ville romaine d'*Aginnum*, chef-lieu des *Nitiobroges*. Ce glissement de l'*oppidum* au chef-lieu de *civitas* gallo-romaine est régulièrement attesté en Gaule celtique, les prérogatives économiques, religieuses et politiques du premier passant à la seconde sans rupture. Ce genre de processus a-t-il existé à Eauze et à Lectoure ? L'occupation de la fin de l'Age du Fer de Lectoure est surtout attestée par des puits à offrandes sur l'éperon. Le chef-lieu des *Lactorates* s'installe dans la plaine. Pour Eauze, le site double d'Esbérous/Higat pourrait correspondre à un modèle d'*oppidum* laténien mais l'information reste fugace. La ville des *Elusates* est implantée un peu plus en amont sur la rive

gauche de la Gélise. On peut voir dans ces sites de hauteur (comme dans le cas de Sos-en-Albret) fortifiés ou non les derniers avatars méridionaux sur le bassin de la Garonne des confins de la «civilisation des *oppida*» de l'ancienne Celtique.

La situation paraît radicalement différente sur le bassin de l'Adour et les contreforts pyrénéens où semblent se multiplier les petites unités d'habitats dispersées et souvent fortifiées. Notons à ce propos que cette région n'appartient pas à la fin de l'Age du Fer à la zone de distribution des monnayages à la croix qui sont directement liés au commerce avec le monde méditerranéen <sup>160</sup> : ne serions-nous point ici dans la véritable Aquitaine césarienne aux mœurs éloignées de celles des Celtes et proches du domaine ibérique ? Ce secteur fait d'ailleurs l'objet de deux campagnes militaires lors de la conquête de César en 56 et en 52 puis plus tardivement en 28.

La Protohistoire a la chance et la malchance d'assurer la continuité entre la Préhistoire et l'Histoire. La malchance parce que les méthodes d'études de ces deux grandes périodes sont très différentes et que trop souvent elles s'ignorent. La chance parce qu'étant redevable des deux, elle peut non seulement assurer un rôle de passerelle, mais surtout éclairer le devenir de la première et les origines de la seconde.



160. Boudet, 1990a.



## Bibliographie

- Abaz et Negro, 1980 : B. Abaz et J.-C. Negro, Le dépotoir ou dépôt de céramique antique de «Lestang» (Ste-Bazeille, L.-&-G.), dans *Revue de l'Agenais*, 1980, p. 1-11.
- Abaz et Noldin, 1992 : B. Abaz et J.-P. Noldin, L'occupation préromaine d'Ussubium (Le Mas-d'Agenais, Lot-et-Garonne), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 66-68.
- Abaz, 1992 : B. Abaz, Une officine de la fin de l'Age du Fer à Lagruère (Lot-et-Garonne), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 80-82.
- Arambourou et Thibault, 1968 : R. Arambourou et C. Thibault, Préhistoire et Protohistoire, bilan des recherches en 1967, dans *Bull. de la Soc. de Borda*, 1968, p. 272-278.
- Audouze et Buchsenschutz, 1989 : F. Audouze et O. Buchsenschutz, *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Paris, 1989, p. 78, fig. 30.
- Barbier, 1992 : P. Barbier, Un site de la fin de l'âge du Bronze au Mayne à Saint-Vite (Lot-et-Garonne), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 18-19.
- Barraud, 1988 : D. Barraud (sous la dir. de), Le site de la France, origine et évolution topographique de Bordeaux antique, dans *Aquitania*, T. 6, 1988, p. 3-59.
- Barraud, Cassen, Schwaller et Sireix, 1986 : D. Barraud, S. Cassen, M. Schwaller et C. Sireix, Sauvetages archéologiques sur le site du Pétreau à Abzac (Gironde), dans *Aquitania*, T. 4, 1986, p. 3-37.
- Barraud, Coffyn et Duday, 1985 : D. Barraud, A. Coffyn et H. Duday, Les inhumations du Premier Age du Fer découvertes en 1954 à Coutras (Gironde), dans *Aquitania*, T. 3, p. 189-200.
- Barthe, 1980 : J.-M. Barthe, La faune du gisement de Bourran (Lot-et-Garonne), dans *Oskitania*, T. 1, 1980, p. 95-98.
- Bastisse et Picotin, 1977 : C. Bastisse et D. Picotin, *Essai sur l'histoire et l'archéologie du canton de Saint-Ciers-sur-Gironde*, Saint-Ciers-sur-Gironde, 1977.
- Boudet et Faure, 1984 : R. Boudet et M. Faure, L'habitat de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) et le Noviomagus de Ptolémée, dans *Les Cahiers Médulliens*, n° 1, Nlle série, 1984, p. 19-41.
- Boudet et Gruat, 1993 : R. Boudet et P. Gruat, La statuare anthropomorphe de l'Age du Fer (ou supposée telle) dans le sud-ouest de la France, dans *Actes du 115e Congrès Nat. des Soc. Savantes, Avignon 1990, Pré- et Protohistoire*, 1993, p. 287-300.
- Boudet et Jerebzoiff, 1992 : R. Boudet et A. Jerebzoiff, La «tombe» à char de Boé (Lot-et-Garonne), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 95-97.
- Boudet et Moreau, 1989 : R. Boudet et J. Moreau, Numismatique antique du nord-Médoc (Gironde), dans *Actes du XLIIe congrès d'Études régionales de la Féd. Hist. du sud-ouest, Soulac-Pauillac-Saint-Germain-d'Esteuil (16 et 17 Avril 1988)*, 1989, p. 105-133.
- Boudet, 1987 : R. Boudet, *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du Ve au Ier siècle avant notre ère)*, Coll. Archéologies n° 2, Périgueux, 1987.
- Boudet, 1990a : R. Boudet, G. Frugier et J. Moreau, Les sauneries de l'Age du Fer du littoral médocain (Gironde), dans *Les Cahiers Médulliens*, n° 14, 1990, p. 1-14.
- Boudet, 1990b : R. Boudet, Numismatique et organisation du territoire du sud ouest de la Gaule à la fin de l'Age du Fer : une première esquisse, dans *Rev. Archéo. de l'Ouest*, Sup. 3, 1990, p. 169-190.
- Boudet, 1992a : R. Boudet, L'âge du fer dans le sud ouest de la France : quelques aspects, dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 12-17.
- Boudet, 1992b : R. Boudet, Une agglomération protohistorique sur une île de Garonne : l'Isle-Saint-Georges (Gironde), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 36-37.
- Boudet, 1992c : R. Boudet, L'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 70-73.
- Boudet, 1993a : R. Boudet, Le IIIe siècle avant notre ère dans le sud ouest de la France : état des recherches, IXe congrès Internat. d'Études Celtiques, *Études Celtiques*, T. XXVIII, Paris 1991, 1993, p. 47-64.
- Boudet, 1993b : R. Boudet, Quelques remarques sur le dépôt de monnaies à la croix gauloises de Dunes (Tarn-et-Garonne), dans *Mém. de la Soc. Arch. du Midi de la France*, T. LIII, 1993, p. 71-74.
- Boudet, 1993c : R. Boudet, Troisième année de recherche sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne), dans *Mém. de la Soc. Arch. du Midi de la France*, T. LIII, 1993, p. 211-214.
- Boudet, 1994 : R. Boudet, Un puits à offrandes gaulois sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne), dans *Cat. de l'expo. Vercingétorix et Alésia*, Saint-Germain-en-Laye, 1994, p. 169-172.
- Buchsenschutz, 1984 : O. Buchsenschutz, *Structures d'habitats et fortifications de l'Age du Fer en France septentrionale*, Mém. S. P. F. n° 18, 1984.
- Cadenat, 1982 : P. Cadenat, *Nouvelles recherches dans la nécropole gallo-romaine d'Ussubium (dite aussi de Saint-Martin), commune du Mas-d'Agenais*, Société Académique d'Agen, Agen, 1982.
- Cantet et Péré, 1963a : M. Cantet et A. Péré, Les fouilles du plateau de la Sioutat à Roquelaure (Gers), dans *Bull. de la Soc. Arch., Hist., Littéraire et Scientifique du Gers*, T. 64, 1963, p. 171-203.
- Cantet et Péré, 1963b : M. Cantet et A. Péré, Les fresques gallo-romaines de la Sioutat à Roquelaure (Gers), dans *Bull. de la Soc. Arch., Hist., Littéraire et Scientifique du Gers*, T. 64, 1963, p. 349-358.
- Cantet, 1975 : M. Cantet, Puits funéraire gaulois numéro 1 de Saint-Jean-de-Castex, dans *Revue de Comminges*, T. LXXXVIII, 1975, p. 5-42.
- Colin et Buchsenschutz, 1984 : A. Colin et O. Buchsenschutz, Cercles et sépultures protohistoriques dans le canton de Levroux, dans *Revue Arch. du Centre*, T. 23, 1984, p. 197-208.



- Collis, 1984 : J. Collis, Oppida, Earliest Towns, North of the Alps, Huddersfield, 1984.
- Coquillas, 1991 : D. Coquillas, Braud-et-Saint-Louis, Fréneau-Aubeterre, dans *Bilan Scientifique du S. R. A. Aquitaine*, 1991, p. 53-54.
- Coquillas, 1992 : D. Coquillas, Canton de Saint-Ciers-sur-Gironde, le Marais, dans *Bilan Scientifique du S. R. A. Aquitaine*, 1992, p. 68-69.
- Dautant, 1979 : A. Dautant, Un puits du premier siècle avant J.-C. à Peillas (Port-Sainte-Marie, Lot-et-Garonne), *Revue de l'Agenais*, 1979, p. 1-12.
- Dautant, 1980 : A. Dautant, Un habitat du Premier Age du Fer à Bourran (Lot-et-Garonne), dans *Oskitania*, T. 1, 1980, p. 81-94.
- Dautant, 1982 : A. Dautant, Deux puits funéraires de la Tène III au Barbot à Aiguillon (Lot-et-Garonne), *Revue de l'Agenais*, 1982, p. 227-285.
- Dautant, 1984a : A. Dautant, La stratigraphie de l'habitat protohistorique de Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne), *Actes du Congrès de la Soc. Préhist. Française, Cahors-Montauban*, 1984, p. 90-96.
- Dautant, 1984b : A. Dautant, Un habitat du Bronze Final IIIb au Pech de Berre à Nicole, dans *Revue de l'Agenais*, 1984, p. 3-19.
- Dautant, 1985 : A. Dautant, L'artisanat du bronze et du fer à l'Age du Fer en Lot-et-Garonne, dans *Revue Arch. de l'Est et du Centre-Est*, Sup. 6, 1985, p. 253-262.
- Dautant, 1992 : A. Dautant, Les habitats de bordure de Garonne de Montamat à Tonneins et de Chastel à Aiguillon (Lot-et-Garonne), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 38-39.
- Dautant, Garnier et Marcadal, 1980 : A. Dautant, J.-F. Garnier et Y. Marcadal, Un habitat du Premier Age du Fer à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), dans *Bull. de la Soc. Préhist. Française*, T. 77, 1980, p. 152-160.
- Dautant, Jacques, Lesca-Seigne et Seigne, 1984 : A. Dautant, P. Jacques, A. Lesca-Seigne et J. Seigne, Découvertes protohistoriques récentes près d'Arcachon, Gironde, dans *Bull. de la S. P. F.*, T. 80, 1984, p. 188-192.
- Debaumarchais, Barbier et Riuné-Lacabe, 1993 : A. Debaumarchais, P. Barbier et S. Riuné-Lacabe, Berges de Garonne aux environs d' Agen, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 8, 1993, p. 86.
- Depeyrot, 1985 : G. Depeyrot, *Les monnaies antiques des départements des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot*, Sorèze, 1985.
- Dubos et Maurin, 1985 : B. Dubos et B. Maurin, Losa-Village gallo-romain, site archéologique sublacustre, dans *Aquitania*, T. 3, 1985, p. 71-89.
- Fabre et Lescarret, 1975 : G. Fabre et J.-P. Lescarret, Découvertes archéologiques sur l'oppidum du Bois de Bordes, dans *Revue de Pau et du Béarn*, T. 3, 1975, p. 7-24.
- Fabre, 1994 : G. Fabre, *Pyrénées-Atlantiques, Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, 1994, p. 53.
- Fages et Maurin, 1991 : B. Fages et L. Maurin, Inscriptions Latines d'Aquitaine, Nitiobroges, *Sup. au T. CXVIII, n° 1 de la Revue de l'Agenais*, 1991, p. 62-64.
- Garmy, 1992a : P. Garmy, Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) Brion, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Sup. n° 6 à *Aquitania*, 1992, p. 145-149.
- Garmy, 1992b : P. Garmy, Tradition et nouveautés dans les cadres de la vie urbaine au début de l'empire romain, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Sup. n° 6 à *Aquitania*, 1992, p. 223-235.
- Garnier et al., 1992 : J.-F. Garnier *et al.*, Villeneuve-sur-Lot, *Excisum* (Eysses), dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Sup. n° 6 à *Aquitania*, 1992, p. 167-174.
- Garnier, 1992 : J.-F. Garnier, Excisum au moment de la conquête romaine (Eysses à Villeneuve-sur-Lot, Lot-et-Garonne), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 102-104.
- Gaudeul, 1986 : F. Gaudeul, Les enceintes de type protohistorique des Pyrénées-Atlantiques, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 5, 1986, p. 163-174.
- Gaudeul, 1987 : F. Gaudeul, Alçay, Maïdekoralia, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 8, 1987, p. 98-102. Gaudeul, 1987, p. 98-102.
- Gomez de Soto, 1989 : J. Gomez de Soto, L'enclos carré D du site de Font Barbot à Pons, Charente-Maritime : un réexamen, dans *Actes du 9e coll. A.F.E.A.F., Chateaudun 1985, Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique, Coll. Archéologie Aujourd'hui*, Paris, 1989, p. 117-122.
- Goudineau, 1989 : C. Goudineau (sous la dir. de), Aux origines de Lyon, dans *D. A. R. A.* n° 2, Lyon, 1989.
- Labrousse, 485 : M. Labrousse, Info. archéo. région Midi-Pyrénées, *Gallia*, T. 34, 1976, p. 485.
- Lambert, 1990 : P. Lambert, Un sondage archéologique sur l'oppidum de Sos (Lot-et-Garonne), dans *Actes de la douzième journée des archéologues gersois*, 1990, p. 21-40.
- Lambert, 1992 : P. Lambert, Sos-en-Albret (Lot-et-Garonne) et les Sotiates, dans R. Boudet (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 84-85.
- Lapart, 1992 : J. Lapart, Auch, Elimberis, Augusta, Civitas Auscorum, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Sup. n° 6 à *Aquitania*, 1992, p. 30-36.
- Larrieu-Duler, 1974 : M. Larrieu-Duler, Les puits funéraires de Lectoure (Gers), dans *Mém. de la Soc. Arch. du Midi de la France*, T. XXXVIII, 1974, p. 9-67.
- Larrieu-Duler, 1978 : M. Larrieu-Duler, La poterie campanienne dans le Gers, dans *Archéologie en Languedoc*, T. 1, 1978, p. 126.
- Lassarade, 1986 : L. Lassarade, L'oppidum de Pons, dans *Sup. 1 à Aquitania*, Actes du VIIIe col. A.F.E.A.F., 1986, p. 124-138.
- Lequément et Vidal, 1986 : R. Lequément et M. Vidal, Chronologie corrigée des oenochoés du type Kelheim trouvées dans les puits funéraires 8 et 9 de Toulouse, Estarac (Haute-Garonne), dans *Mélanges offerts à M. Michel Labrousse, Pallas*, hors série, 1986, p. 223-257.
- Lesca-Seigne, 1985 : A. Lesca-Seigne, Le littoral gascon dans l'Antiquité, dans *Revue de la Soc. Arch. de Bordeaux*, T. 77, 1985, p. 9-28.



- Lesca-Seigne, Navarro et Robin, 1988 : A. Lesca-Seigne, J. Navarro et G. Robin, Une enceinte du deuxième Age du Fer dans le lac de Biscarosse-Landes, dans *Bull. de l'A.F.E.A.F.*, n° 6, 1988, p. 3-6.
- Loubergue et Massie, 1969 : J. Loubergue et J.-F. Massie, Cartographie des Casteras et enceintes en terrassement dans *Actes du 94e Congrès Nat. des Soc. Savantes, Pau*, 1969.
- Mandy, Monin et Krausz, 1990 : B. Mandy, M. Monin et S. Krausz, L'hôpital Sainte-Croix à Lyon, un quatrième fossé..., dans *Gallia*, T. 47, 1990, p. 79-102.
- Marcadal, 1971 : Y. Marcadal, *L'Age du Fer en Agenais*, Thèse de 3e cycle, Bordeaux III, 1971, dactylographiée.
- Maurin, B., 1989 : B. Maurin, Sanguinet, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 7, 1989, p. 65-79.
- Maurin, B., 1992 : B. Maurin, Sous les eaux du lac de Sanguinet (Landes) : l'enceinte palissadée de l'Estey du Large (fin du Second Age du Fer), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 98-101.
- Maurin, B., 1993 : B. Maurin, Sanguinet, Lac de Sanguinet, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 8, 1993, p. 61-67.
- Maurin, L., 1992 : L. Maurin, Bazas (Gironde), *Cossio, Civitas Vasatica*, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Sup. n° 6 à *Aquitania*, 1992, p. 40-42.
- Mohen et Coffyn, 1970 : J.-P. Mohen et A. Coffyn, *Les nécropoles hallstatiennes de la région d'Arcachon (Gironde)*, Bibliotheca Praehistorica Hispana, Madrid, 1970.
- Mohen, 1980 : J.-P. Mohen, *L'Age du Fer en Aquitaine*, Mém. de la S. P. F., 1980, n° 14.
- Moreau, 1988 : J. Moreau, *Soulac-sur-Mer, Recherches archéologiques à la Pointe de la Négade*, Soulac, 1988.
- Moreau, Boudet et Schaaff, 1990 : J. Moreau, R. Boudet et U. Schaaff, Un sanglier-enseigne gaulois à Soulac-sur-Mer, dép. Gironde, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, T. 20, 1990, p. 439-442.
- Mormone, 1981 : J.-M. Mormone, Nouvelles découvertes au Truc du Bourdiou à Mios, dans *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. d'Arcachon*, n° 27, 1981, p. 18-32.
- Nicolaï, 1896 : A. Nicolaï, *Le Mas d'Agenais sous la domination romaine et le cimetière gallo-romain de Saint-Martin*, Bordeaux, 1896.
- Perrichet-Thomas, 1986 : C. Perrichet-Thomas, Les sites à sel en Aunis et Saintonge : présentation et problématique, dans *Aquitania*, Sup. 1, 1986, p. 167-171.
- Petit et Sillières, 1992 : C. Petit et P. Sillières, Lectora, Lactora, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Sup. n° 6 à *Aquitania*, 1992, p. 99-106.
- Peyneau, 1926 : E. Peyneau, *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch*, 3 vol., Bordeaux, 1926.
- Prévoit et Lapart, 1982 : J.-P. Prévoit et J. Lapart, Fours de potiers gaulois à Sos, dans *Revue de l'Agenais*, 1982, p. 1-15.
- Raftery, 1990 : B. Raftery, *Trackways through time, archaeological investigations on Irish bog roads, 1985-1989*, Dublin, 1990, p. 39-46.
- Réginato, 1992 : A. Réginato, L'officine de potiers de la Gravisse à Aiguillon (Lot-et-Garonne), dans Boudet R. (textes réunis par), *Les Celtes, la Garonne et les Pays aquitains, l'Age du Fer du sud-ouest de la France (du VIIIème au Ier siècle avant notre J.-C.)*, Agen, 1992, p. 78-79.
- Riuné-Lacabe et Tison, 1990 : S. Riuné-Lacabe et S. Tison, De l'Age du Fer au Ier siècle après J.-C. : vestiges d'habitats à Hastingues (Landes), fouille de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A64, dans *Aquitania*, T. 8, 1990, p. 187-228.
- Roussot-Larroque et Villes, 1989 : J. Roussot-Larroque et A. Villes, Fouilles pré- et protohistoriques à la Lède du Gurg (Grayan-et-L'Hôpital, Gironde), dans *Revue Arch. de Bordeaux*, T. 79, 1989, p. 19-60.
- Roux, 1986 : D. Roux, Enceintes protohistoriques du département des Landes, bilan des connaissances, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 5, 1986, p. 151-155.
- Roux, 1993 : C. Roux, Biscarosse, le Lac, la Pendelle, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 8, 1993, p. 67-68.
- Schaad, Martinaud, Colmont et Pailler, 1992 : D. Schaad, M. Martinaud, G. Colmont et J.-M. Pailler, Eauze (Gers), *Elusa*, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule, Histoire et archéologie*, Sup. n° 6 à *Aquitania*, 1992, p. 82-89.
- Schaaff, 1974 : U. Schaaff, Keltische Eisenhelme aus vorrömischer Zeit, dans *Jahrb. R. G. Z. M.*, T. 21, 1974, p. 149-204.
- Schmitt, 1978 : X. Schmitt, Mont-de-Marsan préhistorique, gallo-romain et médiéval, dans *Bull. de la Soc. de Borda*, 1978, p. 361-388.
- Sireix et Boudet, 1986 : M. Sireix et R. Boudet, La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde), dans *Aquitania*, Sup. 1, 1986, p. 47-58.
- Sireix, 1987 : C. Sireix, Saint-Etienne-de-Lisse, Niord, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 6, 1987, p. 46-47.
- Sireix, 1989 : C. Sireix, Le site protohistorique des Grands-Vignes II à Sainte-Florence (Gironde), *Aquitania*, T. 7, 1989, p. 5-24.
- Sireix, 1990 : C. Sireix, Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde), dans *Aquitania*, T. 8, 1990, p. 46-97.
- Sireix, 1992 : C. Sireix, Vayres le Château, dans *Bilan Scientifique du S. R. A. Aquitaine*, 1992, p. 64-65.
- Texier, 1990 : B. Texier, Les fours à sel protohistoriques du site de l'Eglise à Esnandes (Charente-Maritime) dans leur contexte géographique et archéologique, dans *Aquitania*, T. 8, 1990, p. 5-23.
- Tholin, 1879 : G. Tholin, dans *Mém. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, T. 10, 1879, p. 61-62.
- Vidal, 1988-89 : M. Vidal, Les temples, dans *Cat. de l'expo. Palladia Tolosa*, Toulouse, 1988-89, p. 12-15.
- Vidal, 1989 : M. Vidal, Les puits funéraires du Toulousain au deuxième et premier siècles av. J.-C., dans *Actes du 9e coll. A.F.E.A.F., Chateaudun 1985, Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique, Archéologie Aujourd'hui*, Paris, 1989, p. 137-144.
- Vidal, 1991 : M. Vidal, La vaisselle tardo-républicaine en Gaule du sud-ouest, chronologie et fonction d'après les contextes clos, dans *Actes de la table-ronde La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Lattes Avril 1990, Université de Bourgogne, Dijon, 1991, p. 161-191.